

LE SAUVETAGE
DU SIÈCLE



SAUVER
600 MILLIONS
D'ANIMAUX
EN 2030 (et bien plus encore)

Comment l'industrie de la viande verrouille le système, et comment en sortir

RAPPORT • JUIN 2025

L214.

Synthèse disponible sur [le-sauvetage-du-siecle.fr](https://www.le-sauvetage-du-siecle.fr)

Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ce rapport et rendu sa publication possible.

SOMMAIRE

1

Introduction 7

Les Français mangent toujours deux fois plus de viande que la moyenne mondiale 8

Intentions versus consommation 9

- Les Français persuadés de manger moins de viande 9
- Des bilans de consommation moins optimistes que les sondages 9
- Moins de viande de bœuf, mais plus de poulet et de viande « cachée » 10

Un environnement saturé de viande 11

- Supermarchés : l'illusion du choix 11
- Pub, école, santé : l'industrie de la viande et du lait aux manettes 12

Politiques publiques de l'alimentation : de la défaillance à la complaisance 14

- Des recommandations qui poussent à la consommation de viande 14
- L'échec de la politique du « consom'acteur » 14
- Des politiques de planification alimentaire insuffisamment ciblées sur la consommation humaine 15
- Bataille idéologique et soutien aux filières animales 15

2

Le coût de l'inaction 17

Attendre nous coûtera plus cher que d'agir 19

6,4 milliards d'animaux tués chaque jour dans le monde 19

- Les poulets, symbole frappant de l'anthropocène 19
- Poissons et crustacés, les grands oubliés 19
- 18 milliards de morts « invisibles » 20
- Des millions d'animaux victimes collatérales de la pêche 20

Bientôt sept limites planétaires dépassées 22

- Changement climatique 22
- Épuisement des ressources en eau 23
- Effondrement de la biodiversité 23
- Bouleversement des cycles de l'azote et du phosphore 23
- Déforestation et accaparement des terres 24
- Introduction de nouvelles entités dans la biosphère 24

3

9,7 millions de décès évitables	26
Maladies chroniques	26
Pollution atmosphérique	26
4 fois plus de subventions que pour le végétal	26
L'endettement chronique, malgré les aides	27
9 800 milliards de dollars de dégâts	28
Le vrai prix de la viande affiché sur les étiquettes	28
Un coût humain difficile à chiffrer	28
Broyés par le système intensif	28
Ramasser plus de 20 000 poulets en moins de 4 heures	29
Vagues de suicides à l'abattoir	29
Pêche au thon et atteintes aux droits humains	29

Cheptel, consommation : briser le tabou de la réduction **30**

Environnement : une « légère baisse » de la consommation ne suffira pas **31**

210 experts : le cheptel doit baisser pour le climat **32**
Prairies pâturées : émettrices nettes de carbone 33

Réduire la consommation de viande : un enjeu de santé publique **34**
Désamorcer la bombe sanitaire de l'élevage intensif 34
Enrayer la propagation de l'antibiorésistance 35
Un régime sain et durable est toujours peu carné 35

Limiter la consommation de produits d'origine animale : un consensus scientifique **36**

France : les scénarios pointent vers « moitié moins » **36**
« Afterres2050 » de Solagro : -50 % 36
« Transition(s) 2050 » S1 et S2 de l'ADEME : -50 à -70 % 37
« Concilier nutrition et climat » du RAC-SFN : -50 % 38
Scénario TYFA-GES de l'Iddri : -53 % 38
L'Europe agroécologique de chercheurs du CNRS : -50 % 38
Le consensus pour réduire drastiquement la consommation de viande 38

4

Objectif : diviser par deux le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030 **39**

Les animaux : grands oubliés des scénarios d'avenir **40**

Une urgence : mettre un terme à l'expansion de l'élevage intensif **41**
Un modèle soutenu à bout de bras par les pouvoirs publics 41
Un système loin des recommandations de l'EFSA 41

5

L214 propose de se rencontrer à mi-chemin 44

Un objectif qui permet d'épargner près de 600 millions d'animaux terrestres chaque année...

... et des milliards d'animaux aquatiques 44

Un objectif qui balaye les idées reçues 45

Idée reçue n°1 : « Pour la souveraineté alimentaire de la France, il faut produire plus de viande » 45

Idée reçue n°2 : « Moins d'animaux tués, c'est moins d'emplois pour les éleveurs » 46

Idée reçue n°3 : « Changer d'alimentation coûtera plus cher » 47

Idée reçue n°4 : « Sans élevage intensif, impossible de nourrir l'humanité » 48

20 mesures proposées par L214 pour atteindre cet objectif 50

1^{er} axe : modifier nos modes de production 51

Agir sur l'exploitation des animaux par l'économie 51

Mettre fin à l'élevage intensif et à la pêche industrielle 51

Faciliter la transformation des métiers 52

Développer des filières végétales 52

2^e axe : modifier l'offre alimentaire 52

Impliquer la grande distribution 52

Impliquer les industries de l'agroalimentaire 53

Impliquer la restauration hors domicile 53

3^e axe : changer le récit sur l'alimentation 54

Pour aller plus loin 55

4 pièges à déjouer pour une transition alimentaire réussie 55

1. Remplacer la viande rouge par de la viande blanche : un carnage 55

2. Remplacer la viande par du poisson : un naufrage 57

3. Tout miser sur le bœuf : une impasse 57

4. Labels et appellations d'origine : des arguments marketing 58

Lexique des abréviations et des organismes 58

Données supplémentaires 60

Notes de fin 62

**Ou comment tuer 2 fois moins
d'animaux peut rendre notre
agriculture indépendante des importations
et préserver nos paysages, tout en
améliorant les finances publiques,
les revenus des agriculteurs
et la santé des Français.**

INTRODUCTION

L214 est une association¹ de défense des animaux, reconnus comme êtres sensibles dans le droit français depuis 1976 (article L214-1 du Code rural). Elle concentre ses actions – toujours pacifiques – autour de ceux utilisés comme ressources alimentaires (production de viande, lait, œufs et poissons). Sur la base de ses enquêtes filmées, de l'étude de la littérature scientifique et professionnelle, de ses rencontres sur le terrain, L214 amène dans le débat public ce que vivent les animaux lors des phases d'élevage, de transport, d'abattage ou de pêche. L'écart entre une société soucieuse des animaux et ses pratiques d'une violence inouïe est saisissant.

Comme Pythagore, Victor Hugo, Léonard de Vinci, Marguerite Yourcenar et bien d'autres, L214 défend la pleine reconnaissance de la sensibilité et de la conscience² des animaux, ce qui implique de prendre en considération leur intérêt à ne pas souffrir et à avoir la meilleure vie possible.

Ce projet de société implique l'arrêt des abattoirs et des activités d'élevage et de pêche qui visent à produire viande, lait, œufs et poissons – produits dont les êtres humains n'ont pas besoin pour se nourrir, pour être en bonne santé³, pour bien manger et vivre des moments conviviaux. Cette vision ouvre la perspective d'une société qui cohabite, coopère en bonne intelligence avec les animaux⁴.

Consciente de l'énorme changement de mentalités, de pratiques agricoles et alimentaires, d'habitudes qu'un tel objectif demande, L214 propose des objectifs, consensuels et atteignables à moyen terme, qui permettent déjà de faire reculer les pratiques les plus préjudiciables – notamment l'élevage intensif – et de diminuer le nombre d'animaux tués.

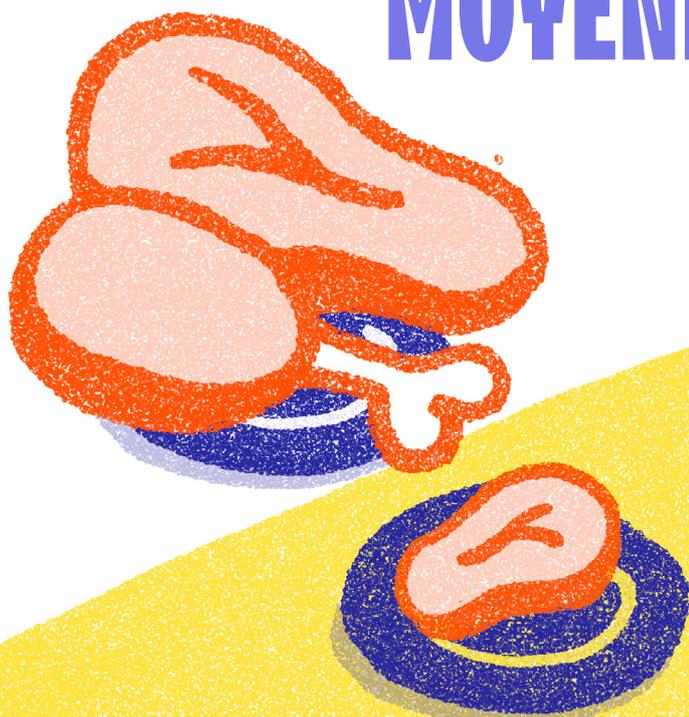
Elle propose de diviser par deux le nombre d'animaux élevés et tués ou pêchés pour la consommation alimentaire française d'ici 2030.

Cet objectif de L214, s'il est en premier lieu motivé par la question animale, permet en outre de répondre à des enjeux actuels et urgents tels que la sécurité alimentaire, les questions environnementales, sociales, sanitaires mais aussi de biodiversité ou de solidarité internationale. Il rejoint d'ailleurs de nombreuses recommandations d'instances scientifiques qui font autorité dans leur domaine. Et pour cause : de près ou de plus loin, ces différents enjeux sont liés à la production et à la consommation française gargantuesque de viande, de produits laitiers, de poissons et autres animaux aquatiques.

Au cours de ces pages, le constat et les propositions d'actions s'appuient sur les données, rapports et scénarios existants pour amener rapidement, sans laisser personne de côté, à une réduction du nombre d'animaux tués pour la consommation alimentaire française. Nous avons tous à y gagner, humains et autres animaux.

1

LES FRANÇAIS MANGENT TOUJOURS DEUX FOIS PLUS DE VIANDE QUE LA MOYENNE MONDIALE



Malgré un fléchissement en 2023, la consommation de viande en France ne baisse quasiment pas. En cause : les acteurs de l'agroalimentaire, qui bénéficient de politiques publiques qui leur sont favorables,aturent l'environnement alimentaire de produits d'origine animale et empêchent ainsi toute véritable évolution de la consommation.

Intentions versus consommation

Les Français persuadés de manger moins de viande

Déjà en 2020, dans un sondage IFOP, 24 % des Français déclaraient être « flexitariens » car ils limitaient volontairement leur consommation de viande⁵. Deux ans plus tard, en 2022, un sondage de Protéines France confirme que 22 % des Français auraient bel et bien diminué leur ration de viande au profit des protéines végétales⁶. Les Français interrogés se disaient motivés (dans l'ordre) par leur désir de diversifier leur alimentation, d'améliorer leur santé et d'alléger leur impact sur l'environnement. En 2025, un sondage de l'institut Harris Interactive pour le Réseau Action Climat présente un constat encore plus optimiste : **53 % des Français déclarent avoir diminué leur consommation de viande ces trois dernières années, 33 % souhaiteraient réduire leur consommation à l'avenir**. Leurs motivations concernent la santé, sont d'ordre environnemental et liées au bien-être animal mais elles ont surtout une dimension économique du fait de la crise inflationniste entre 2021 et 2023⁷. En apparence, une évolution des habitudes alimentaires est donc en marche en France.

Des bilans de consommation moins optimistes que les sondages

Comme dans tout sondage, ces chiffres sont le reflet de la perception, des intentions ou des désirs des personnes interrogées à l'instant T. Ils sont hélas assez éloignés des statistiques reflétant objectivement la consommation de viande en France.

Pour dégager de réelles tendances à l'échelle du pays, le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture réalise plutôt des bilans d'approvisionnement. Ces bilans mesurent les quantités de viande « disponibles à la consommation », c'est-à-dire la viande produite sur le territoire à laquelle la viande importée est ajoutée et la viande exportée soustraite. Le total est ajusté avec la variation des stocks issus de l'année précédente. Enfin, il suffit de diviser ce total par le nombre d'habitants pour estimer la consommation réelle de chaque Français et suivre son évolution.

Or, ces bilans démontrent que la consommation individuelle de viande est loin d'avoir chuté en France. Au contraire, la consommation de viande a augmenté de manière considérable depuis les années 1950, quand celle-ci était en moyenne de 44 kgec/an/habitant⁸. Plus récemment, après avoir globalement progressé de 2,4 % entre 2013 et 2022, la consommation individuelle de viande a baissé de 1,7 % seulement en 2023 (soit

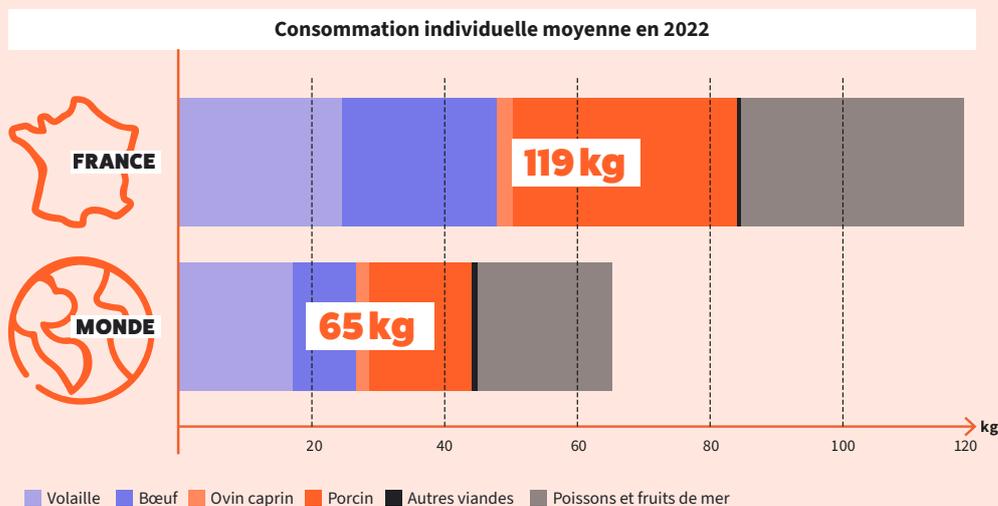
83,5 kgec/an/habitant)⁹. En 20 ans, la consommation de viande n'a finalement diminué que de 5,8 %¹⁰.

En 2023, la consommation de viande par habitant reste élevée, puisqu'elle est de 83,5 kgec/an¹¹, deux fois plus que la moyenne mondiale¹². Sous l'effet à la fois de l'augmentation de la consommation individuelle et de la croissance démographique, la consommation totale nationale de viande a ainsi bondi de 50 % entre 1970 et 2022. Les viandes représentent 31 % du budget alimentation des ménages, contre 1,3 % pour les protéines végétales (légumineuses et produits à base de légumineuses, fruits secs et graines)¹³.

Les mêmes tendances à la hausse sont observables concernant la consommation de poissons et produits de la mer. Consommant près de 33 kg par habitant et par an (en équivalent poids vif ou >

Les Français, gros consommateurs de viande et de poissons

Près du double de la moyenne mondiale

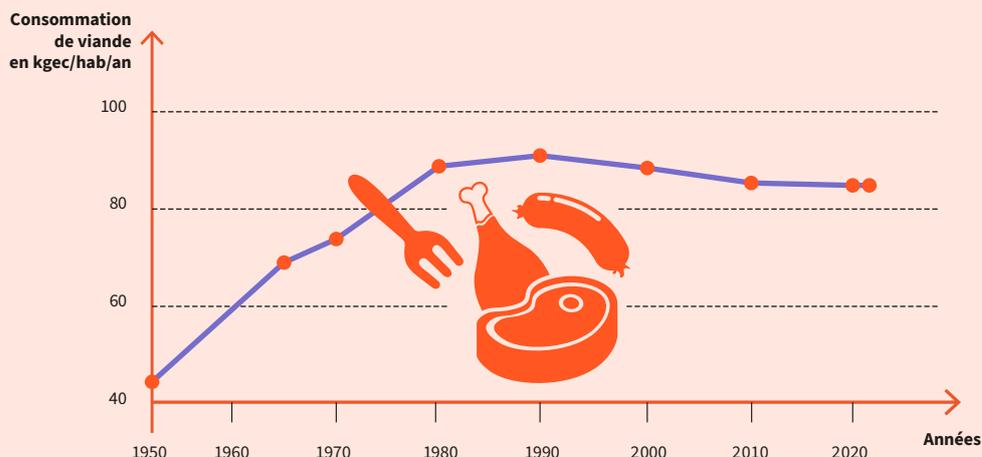


Viandes en kilogrammes équivalent carcasse (kgec), poissons en kilogrammes équivalent poids vif (kgepv)
Source : FAOSTAT, 2022, Bilans alimentaires.

kgepv), les Français mangent largement plus de poissons, crustacés et coquillages que la moyenne mondiale (20,2 kgepv/hab)¹⁴. Les trois quarts de cette consommation proviennent de la pêche et un quart de l'aquaculture. La consommation de certaines catégories de poissons ou d'animaux marins suit l'évolution des prix et l'inflation. Entre 2021 et 2022, les ventes des produits les plus chers comme les crustacés frais ont diminué (-18,5 %)¹⁵, mais sont aussitôt reparties à la hausse quand les cours ont diminué (+45 % en 2022-2023)¹⁶. Les ventes de céphalopodes (calmars, poulpes, etc.) frais ont aussi augmenté de 20 % en 2022¹⁷.

Le niveau de consommation des légumineuses des Français est en revanche extrêmement bas, puisque les Français en consomment deux fois moins que la moyenne européenne et six fois moins que la moyenne mondiale¹⁸. Les niveaux de consommation française en la matière sont par ailleurs très éloignés

Évolution de la consommation de viande en France de 1950 à 2023



Source : FranceAgriMer, 2024, d'après SSP et douane française.

des recommandations nutritionnelles : bien en dessous pour les légumineuses, bien au-dessus pour la viande. Il s'avère en outre que la majorité des consommateurs (86 %) achètent des légumineuses mais en faible quantité (5 kg par an en moyenne) et sans que ne soit donc observé un report de la consommation de viande sur les légumineuses¹⁹. Selon un sondage réalisé en 2025 par Harris Interactive pour le RAC (Réseau Action Climat), les légumineuses bénéficient pourtant d'une bonne image en termes de santé (88 % des répondants), de goût (84 %),

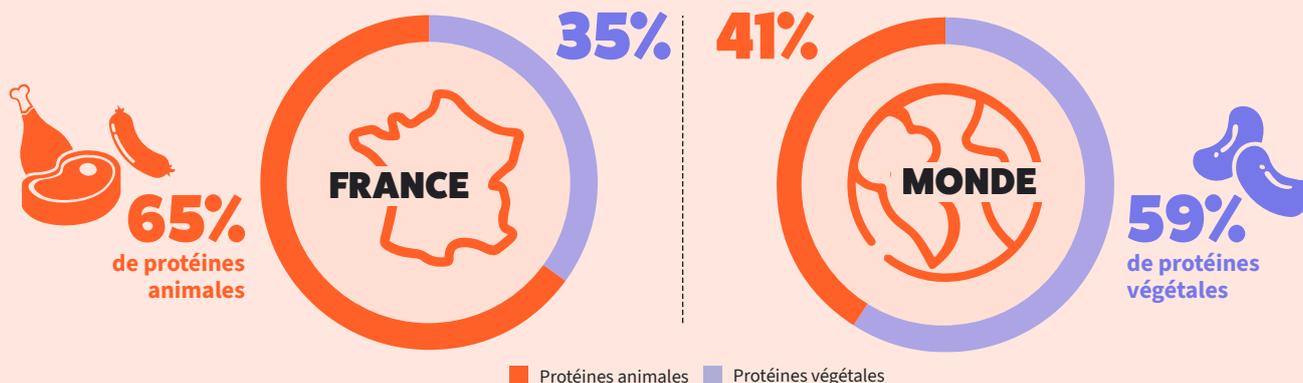
d'accessibilité (86 %), d'impact sur l'environnement (79 %). Elles sont même considérées comme reflétant la richesse et la spécificité des terroirs français²⁰.

Moins de viande de bœuf, mais plus de poulet et de viande « cachée »

Une analyse précise de la consommation de viande des Français montre une évolution dans la nature de la viande consommée, davantage que dans les

La part des protéines animales et végétales

Répartition des apports quotidiens moyens en protéines animales et végétales :



Source : FAOSTAT, 2022, Bilans alimentaires.

volumes. Bien que les Français aient diminué leur consommation de viande rouge (bovine, porcine) depuis les années 1990, ceux-ci ont reporté leur consommation sur la viande de volaille, en grande partie en raison de son prix²¹. La consommation de poulet a ainsi plus que doublé entre 2000 et 2022²². En 2023, alors que la consommation totale de viande de boucherie a baissé de 3,7 %, celle de volaille a grimpé de 3,5 %. Celle des cuisses et gigues de poulets, réputées moins chères, a même augmenté de 10,3 %²³ en 2023 et de 9,8 % en 2024²⁴.

Entre 2009 et 2018, cette évolution de la consommation de viande s'est aussi faite au profit de celle consommée en restauration hors domicile (+5 %) et de la viande « cachée » dans les plats préparés, snacks et produits transformés (+9 %) comme les sandwiches, pizzas, nuggets, cordons bleus, quiches ou sauces bolognaises²⁵. À l'inverse, les achats de « pièces de viande » ont diminué²⁶. Selon Lucile Rogissart, spécialiste alimentation chez I4CE, quand ils n'ont pas une entrecôte de bœuf chez eux, les consommateurs ont l'impression de manger moins de viande. Pourtant, ils consomment de plus en plus de viande transformée et en restauration ; or c'est justement cette viande qu'ils ont tendance à oublier de « déclarer » lors des enquêtes de consommation²⁷. À cela vient s'ajouter la croyance tenace selon laquelle le poulet ne serait « pas vraiment de la viande », contrairement au bœuf. La baisse de la consommation de viande rouge serait donc assimilée à une baisse globale de la consommation de viande, expliquant, au moins en partie, le décalage entre les perceptions des consommateurs et les statistiques.

39%

DE PROMOS EN +
sur les produits
contenant de la viande¹⁷

9/10

PLATS PRÉPARÉS
contiennent de la viande
ou du poisson¹³

Un environnement saturé de viande

Au supermarché, au restaurant, à la télévision, à l'école et même chez le médecin : notre environnement alimentaire déborde de produits d'origine animale et pousse à la consommation. La consommation de viande est banalisée, encouragée, valorisée.

Supermarchés : l'illusion du choix

80 % des achats de viande de boucherie (bœuf, veau, porc...), de volaille et de charcuterie et plus globalement 70 % des achats alimentaires se font en supermarchés²⁸. Les habitudes alimentaires sont donc principalement façonnées par l'offre en supermarchés. Or, une étude menée par le Réseau Action Climat (RAC) dans les 8 principales enseignes de la grande distribution de France atteste de l'omniprésence de la viande, des poissons, des œufs et des laitages dans les points de vente. Si elle donne l'impression de liberté de choix, la multiplicité de produits, de conditionnements, de marques et de prix cache surtout une présence massive des produits d'origine animale – principalement issus de l'élevage intensif. Il est donc difficile pour les consommateurs de les éviter quand **92 % des plats préparés contiennent de la viande ou du poisson** et que seulement 10 % du poulet et du steak haché présents en rayon sont bio²⁹. La conclusion de cette étude est sans détour : « En incitant à la surconsommation de viande et de produits laitiers, provenant en immense majorité de modes de production intensifs, la grande distribution constitue un frein à la transition vers une alimentation durable ».³⁰

Publicités, stratégies de placement en magasin, effets de conditionnements, taille des portions, offres promotionnelles, politique des prix, information sur les produits³¹ : la grande distribution dispose d'une pléthore de moyens pour influencer nos achats. Davantage d'espace en rayon augmente par exemple les ventes de 19 % à 39 %, et jusqu'à 243 % pour les têtes de gondole. Le placement en rayon (haut, bas, centre) peut augmenter les achats imprévus de 40 %. Or, ces stratégies sont, en grande majorité, déployées au profit de la consommation de produits d'origine animale. Pour preuve, une étude du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) de 2023 présente une analyse des prospectus de 18 enseignes de la grande distribution dans 11 pays de l'Union européenne (UE) démontrant que les produits contenant de la viande font l'objet de plus de promotion (39 % de plus) que les fruits, légumes et légumineuses³². La viande bio, filière au sein de laquelle les pratiques sont davantage réglementées du point de vue des conditions d'élevage et de l'environnement, fait quant à elle l'objet de seulement 2 % des offres concernant la viande³³.

À ce jour, les grandes enseignes françaises ne se fixent aucun objectif de réduction de la place des protéines animales au profit des protéines végétales dans leurs rayons³⁴. Il est possible de noter l'initiative pionnière, bien que timide, de Monoprix dans ce sens, qui a annoncé en juillet 2024 la mise en place d'un quota de produits végétariens dans son catalogue promotionnel de 2025³⁵. Ailleurs en Europe, plusieurs chaînes comme Jumbo, Lidl et Billa ont réduit les prix des aliments d'origine végétale pour atteindre la parité avec ceux d'origine animale. Billa indique que cette initiative prise en 2023 a permis une augmentation de 33 % des ventes des produits d'origine végétale³⁶. Lidl a de plus fixé des objectifs de part de végétal dans ses catégories « protéines » et « produits laitiers »³⁷, tandis que

Jumbo s'est engagé à cesser les promotions sur la viande fraîche aux Pays-Bas³⁸. Toujours aux Pays-Bas, 11 chaînes de supermarchés sont allées jusqu'à s'engager à passer de 40 % de protéines végétales dans leur offre en 2020 à 50 % d'ici 2025, puis 60 % d'ici 2030³⁹.

Globalement en France, la grande distribution est réticente à mettre en place les évolutions nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux et aux attentes sociétales⁴⁰. Leurs initiatives dans ce domaine sont marginales, alors qu'elles savent faire preuve d'innovations dans la relation client et dans les concepts de vente⁴¹. L'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) le résume en une phrase : « Il est très rare que les distributeurs adoptent une attitude "éco sensible" en souhaitant aller au-delà des exigences légales. »⁴² Résultat : seuls 44 % des Français trouvent facilement des alternatives végétales en supermarchés⁴³. La grande distribution échoue donc pour l'instant à répondre aux aspirations des citoyens de réduire leur consommation de produits d'origine animale et d'en finir avec l'élevage intensif.

En amont de l'acte de consommation, il existe d'importants déséquilibres en matière concurrentielle entre les quelques enseignes de grande et moyenne surface qui se partagent le marché de la distribution. Leur petit nombre leur confère ainsi un important pouvoir de négociation vis-à-vis des producteurs, qui se trouvent bien souvent contraints de faire baisser les coûts de production, au détriment entre autres des animaux⁴⁴.

Pub, école, santé : l'industrie de la viande et du lait aux manettes

83 % des Français souhaitent l'interdiction de la publicité pour les produits alimentaires les plus nocifs pour la santé et la planète, parmi lesquels la viande issue d'élevages intensifs⁴⁵. D'autres mesures politiques comme l'obligation de transparence sur les marges des chaînes de production et de distribution ou des campagnes d'in-

formation sur les effets de la production et de la consommation alimentaire sur l'environnement sont elles aussi largement plébiscitées pour accompagner un changement d'habitudes alimentaires⁴⁶.



Face à eux, les filières animales, dont les intérêts sont en jeu, bataillent pour maintenir la consommation de produits d'origine animale aux plus hauts niveaux. En France, 25 organisations professionnelles et interprofessionnelles défendent ainsi ensemble les intérêts des filières viande en France⁴⁷, dont Interbev pour le bétail, Inaporc pour la filière porc, Anvol pour celle des volailles, la FICT pour les produits charcutiers ou encore le CIFOG pour le foie gras.

Ces organisations consacrent d'importants moyens visant à influencer le choix des consommateurs. Selon Greenpeace, Interbev dédie les deux tiers de son budget annuel de 35 à 45 millions d'euros à des pratiques d'influence. Par exemple, en 2021, elle a dépensé plus de 920 000 € pour être présente sur les salons nationaux – un budget qu'elle prévoit de doubler les années suivantes en le portant à 1,67 million d'euros annuels. La somme des budgets de lobbying pro-viande déclarés en 2020 auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) par 17 organisations est comprise entre 550 000 et 1,1 million d'euros⁴⁸.

Ces campagnes de promotion de la viande touchent des millions de consommateurs. Fin 2023, la campagne « Le magret, facile à faire, facile à plaire » menée par le CIFOG

a potentiellement atteint 160 millions d'écoutes grâce à ses spots sur les radios nationales et 2,5 millions de téléspectateurs par le biais d'émissions télévisées⁴⁹. En 2020, la campagne « Let's talk about pork » d'Inaporc a touché 74 millions de fois les millenials⁵⁰.

La campagne d'Interbev, appelée « Aimez la viande, mangez-en mieux » et signée « Naturellement flexitariens », a exposé 16,3 millions de personnes de 25-49 ans près de 12,7 fois en moyenne à son spot TV. Sur Facebook et Instagram, les publications ont atteint plus de 10 millions de personnes, et sur Snapchat plus de 4,5 millions. Interbev se félicite que « pour 78 % des individus, le spot donne envie d'acheter de la viande »⁵¹. Or, selon Interbev, « Être flexitarien, c'est ne se passer de rien »⁵², et surtout pas de viande, puisque toutes ses recettes en contiennent⁵³. Pourtant, le mot « flexitarien » désigne communément une alimentation principalement végétarienne, incluant occasionnellement de la viande ou du poisson⁵⁴.

Semant le doute sur les travaux scientifiques objectivant les effets délétères de la consommation de viande sur l'environnement et la santé, l'industrie de la viande fait tout son possible pour normaliser la consommation de viande, et ce à tous les âges de la vie. Elle est notamment très active dans le domaine de la santé. L'agence de communication IDS Media pour **Interbev a par exemple distribué en 2016 ses brochures « Santé : n'oubliez pas la viande ! » dans 7 900 salles d'attente médicales, touchant 22 millions de patients.** En 2020 et 2021, Interbev était également partenaire des Journées francophones de la nutrition, événement officiel qui réunit 2 000 chercheurs, médecins, pharmaciens, diététiciens et professionnels des industries agroalimentaires et pharmaceutiques⁵⁵.

Les enfants, futurs consommateurs, sont eux aussi l'objet de toutes les attentions : visites de fermes vitrines, animations en classe, kits pédagogiques et ludiques, >

revues, goodies, etc. Créés par Interbev, le site « Mon assiette, ma planète »⁵⁶ et la famille d'agriculteurs fictive Jolipré servent ainsi de supports à des discours s'apparentant à de la propagande : l'élevage aurait un impact positif sur l'environnement, la viande serait essentielle à l'équilibre alimentaire, etc.⁵⁷. **En 2016, 225 000 élèves sont touchés par ces actions⁵⁸, directement en classe ou dans les cantines.** En 2017, grâce à un partenariat avec Bayard, la famille Jolipré se retrouve dans *J'aime lire*, revue pour les 7-10 ans, qui compte 2 497 000 lecteurs⁵⁹. Même la chaîne pour enfants Gulli en fait la promotion⁶⁰. En 2022, l'association Demain je serai paysan, initiative du syndicat Jeunes Agriculteurs, lance la diffusion d'un « journal pédagogique des 7-11 ans », *Le P'tit Agri* : sur 3 numéros diffusés à ce jour, 2 font la promotion des produits laitiers. En 2024, Interbev organise les 9^e Rencontres made in viande, qui proposent, entre autres, des visites pédagogiques chez les profes-

sionnels de la filière élevage et viande aux élèves, des écoles primaires aux lycées d'enseignement supérieur⁶¹. À ces interventions s'ajoute le financement de la distribution de lait et produits laitiers dans les écoles, comme forme de soutien aux producteurs, prévue par la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne. Le budget consacré à ce programme de distribution s'élève à 90,1 millions d'euros pour la période allant de 2023 à 2029, dont presque 10 millions d'euros pour la France⁶².

De plus, l'industrie de la viande entrave la moindre action remettant un tant soit peu en question les vertus de la consommation de viande. En 2012, Sodexo se fait recadrer par la FNSEA pour sa campagne de sensibilisation aux émissions de gaz à effet de serre générées par l'alimentation carnée : Sodexo présente ses excuses et fait

disparaître sa campagne⁶³. En 2017, l'émission *Les pieds sur Terre* de France Inter relayait ainsi plusieurs témoignages en ce sens dans « La fabrique du silence : le lycée agricole⁶⁴ ». En 2021, Interbev a même essayé – sans succès cette fois – de faire annuler le diplôme universitaire « Animaux et société » de l'université Rennes 2 à l'aide d'appuis politiques⁶⁵.



Politiques publiques de l'alimentation : de la défaillance à la complaisance

L'omniprésence des produits d'origine animale dans notre environnement alimentaire résulte de l'influence de l'industrie de la viande, mais aussi de choix politiques. **59 % des Français estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour encourager les citoyens à consommer moins de viande**⁶⁶, et ils ont raison. Alors que la situation climatique, éthique et sanitaire exige des mesures fortes et immédiates, les politiques publiques au soutien d'une diminution de la consommation de viande restent rares et leurs effets dérisoires. Il est possible de saluer l'instauration expérimentale du menu végétarien hebdomadaire en restauration scolaire, appuyée par deux avis de l'Anses⁶⁷, pérennisée en 2021 puis étendue aux restaurants collectifs d'État, établissements publics et entreprises publiques nationales sous la forme d'une option végétarienne quotidienne⁶⁸. Toutefois, l'effet de cette mesure sur la consommation reste faible. En effet, cette mesure est loin d'être appliquée partout et l'insuffisance des moyens humains et financiers pour former les personnels en restauration collective conduit souvent à une offre de menu peu qualitative et peu gustative⁶⁹. Par ailleurs, les menus végétariens dans la restauration collective publique représentent moins de 5 % des repas consommés⁷⁰.

Des recommandations qui poussent à la consommation de viande

Les recommandations officielles en matière d'alimentation sont un bel exemple du tabou qui entoure la réduction de la consommation de viande. Le Programme national nutrition santé (PNNS) conseille de limiter la consommation de viande rouge (porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats) à 500 g, et celle de charcuterie à 150 g par semaine. Il préconise par ailleurs de « privilégier la volaille » sans fixer de limite à sa consommation. Autrement dit, les autorités françaises recommandent de consommer jusqu'à

650 g de viande et de charcuterie par personne et par semaine et, en plus de cela, de la viande de volaille à volonté. Ces recommandations – qui servent de référence aux campagnes de communication publiques, aux professionnels de santé et aux enseignants – sont bien moins ambitieuses que celles du EAT-Lancet : selon cette commission internationale d'experts, une alimentation « saine et durable » contient au maximum 300 g de viande par semaine, toutes viandes confondues^{71, 72}.

Le RAC a comparé les recommandations officielles de différents pays : la France est très en retard sur l'intégration des avis scientifiques dans sa politique nutritionnelle. En 2023, 25 États, dont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne ou l'Italie, prenaient déjà en compte les enjeux environnementaux dans leurs recommandations officielles. Celles-ci prévoient des quantités en deçà de 100 à 500 g par semaine pour la viande rouge et la charcuterie (contre 650 g en France) et de 300 et 630 g quand la volaille est incluse. Le Danemark a même fixé à 350 g le seuil maximal, toutes viandes confondues⁷³. Tous ces pays ont en commun de recommander une alimentation plus végétale⁷⁴.

L'échec de la politique du « consom'acteur »

L'Iddri a passé en revue une cinquantaine de mesures de l'action publique visant une alimentation durable, saine et accessible en France. Conclusion de cette étude : ces mesures souffrent d'un manque de précision, de cohérence, d'ambition, de suivi, d'évaluation, de mesure d'impact et il existe peu de mesures réglementaires contraignantes. Il ressort de cette étude que l'action publique alimentaire s'appuie principalement sur 2 leviers dont le manque d'efficacité a été démontré : l'information et l'éducation du consom-

mateur⁷⁵. Tout repose donc sur le fameux principe du « consom'acteur », en vertu duquel les consommateurs responsables seraient à même de faire les bons choix une fois informés par les pouvoirs publics. Par simple effet d'entraînement, leurs achats transformeraient l'offre pour la rendre plus vertueuse. Le principe du consom'acteur fait ainsi porter aux individus la responsabilité de faire évoluer l'ensemble du système alimentaire. Pour Charlie Brocard, coauteur du rapport de l'Iddri, cette stratégie ne fonctionne pas : « Croire que les préoccupations se transforment en action, que les pratiques d'une partie de la société vont se diffuser et l'offre s'aligner d'elle-même sur la demande est une vision beaucoup trop simpliste⁷⁶ ». De plus, cette vision libérale n'est pas cohérente avec la manipulation des mécanismes du marché dans le contexte des filières agroalimentaires, qui bénéficient de subventions neutralisant au moins en partie les effets des dynamiques de consommation, et dont une partie de la production est exportée⁷⁷.

Le meilleur exemple est sans doute le projet d'étiquetage « bien-être animal » des aliments. Dans un avis émis en 2024, l'Anses se montre assez critique à son sujet : « deux hypothèses sous-tendent un dispositif d'étiquetage : d'une part, la rationalité et l'homogénéité des consommateurs et, d'autre part, la réalité d'un changement reposant sur des choix individuels. Or, la réalité s'éloigne de ces hypothèses »⁷⁸. Reporter la responsabilité de la transition alimentaire sur les individus permet cependant d'occulter le rôle majeur de l'État et des acteurs privés. Cela évite, au passage, de remettre en question notre modèle agroalimentaire. Cette instrumentalisation de l'étiquetage « bien-être animal » par les politiques et les filières permet donc d'esquiver des leviers bien plus efficaces, tels que l'offre en linéaire, le prix, la publicité. ➤

En matière de climat aussi, le cabinet de conseil indépendant Carbone 4 estime qu'il est « vain, et même dangereusement contre-productif, de prétendre résoudre la question en faisant reposer l'exclusivité de l'action sur les seuls individus ». Le problème est systémique⁷⁹. Avec de telles politiques publiques, la France n'a donc aucune chance de diminuer suffisamment sa consommation de viande pour atteindre la neutralité carbone en 2050⁸⁰. Comme le montre la décision du Conseil d'État saisi par la ville de Grande-Synthe en 2023, l'action de l'État français n'est à ce jour pas à la hauteur des défis auxquels notre système agroalimentaire se trouve confronté⁸¹.

Des politiques de planification alimentaire insuffisamment ciblées sur la consommation humaine

Le peu d'outils de planification alimentaire adoptés par la puissance publique cible majoritairement une relocalisation de la production végétale pour l'alimentation animale, plutôt que la végétalisation de l'alimentation humaine. De ce point de vue, la Stratégie Nationale Protéines Végétales est significative, puisque sur les trois objectifs qu'elle vise, les deux premiers sont en fait dédiés à l'élevage :

- Réduire notre dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé de pays tiers ;
- Améliorer l'autonomie alimentaire des élevages, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières ;
- Développer une offre de produits locaux en matière de légumes secs (lentilles, pois chiches, haricots, fèves, etc.)⁸².

Seulement 3 millions d'euros sur 100 millions d'euros au total sont dédiés à la promotion pour la consommation humaine.

Dans la même veine, la stratégie européenne pour les protéines végétales, votée en 2023 par le Parlement européen, se concentre quasi exclusivement sur les protéines en alimentation animale⁸³.

Bataille idéologique et soutien aux filières animales

L'État français ne se contente pas de sous-investir dans la transition alimentaire, il s'y oppose par une bataille idéologique, aux côtés des industriels de la viande. Exemple : le 27 février 2024, pour la seconde fois, un décret gouvernemental français (suspendu par une décision du Conseil d'État⁸⁴ puis annulé suite à une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne⁸⁵) proposait d'interdire aux préparations comportant des protéines végétales de porter des dénominations réservées aux produits d'origine animale⁸⁶. Or, des études suggèrent que l'interdiction de ces appellations serait une stratégie efficace pour permettre à l'industrie de la viande d'entraver la transition alimentaire⁸⁷.

En 2022, les pays fortement producteurs de viande comme l'Argentine ou le Brésil ont fait pression sur les experts du GIEC pour que les termes « alimentation végétale » (*plant-based diet*) disparaissent de leur rapport, et soient remplacés par l'expression générique et lénifiante « alimentation saine et durable »^{88,89}. À la FAO, le même type de pression est exercée sur les scientifiques depuis plusieurs années pour ne pas ternir l'image de la viande⁹⁰.

L'État français prête également une oreille attentive aux industriels de l'agroalimentaire dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), qui définit les objectifs de la France en matière d'alimentation, de nutrition et de climat pour les 10 prochaines années⁹¹.

Les industriels ont ainsi réussi à faire bannir de l'avis du Conseil national de l'alimentation (CNA) les termes « élevage intensif », à remplacer la « réduction » de la consommation de viande par une simple « modération », et se sont opposés à la mise en place d'une campagne d'information incitant le grand public à privilégier les fruits et légumes au détriment de la viande. Le CNA est composé en partie d'associations de la société civile et d'organismes défendant les intérêts de la grande distribution ou des producteurs, comme la FNSEA⁹². Or ces derniers ont contesté 19 des 39 recommandations prioritaires proposées par les associations. La publication de la SNANC, qui était officiellement fixée au 1^{er} juillet 2023, est d'ailleurs sans cesse repoussée par le gouvernement⁹³.

Ce soutien idéologique est renforcé par des subventions à la promotion des produits d'origine animale. L'Union européenne a ainsi financé à hauteur de 80 % les publicités des plus grands acteurs des filières viande et lait, soit **252 millions d'euros de fonds publics entre 2016 et 2020**⁹⁴.

La campagne « Let's talk about pork »⁹⁵, précédemment citée, en faisait partie avec un budget total de 7 500 000 € sur 3 ans à partir de 2020, dont 3 millions pour la France⁹⁶.

LET'S TALK ABOUT PORK FROM EUROPE*

LE BRUIT COURT QUE LES PORCS NE VOIENT
JAMAIS DE VÉTÉRINAIRE DE TOUTE LEUR VIE

FAKE OR REAL?*

PLUS DE 6 MILLIONS D'EUROS D'ARGENT PUBLIC

STALKABOUTEUROPORK.COM

ENJOY IT'S FROM EUROPE

© 2020. Le Comité européen et l'Agence nationale pour garantir les labels de viande sont des marques de la qualité des produits agricoles. L'UNION EUROPÉENNE SOUTIEN L'ÉLEVAGE DE PORCS ET LA PROMOTION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS AGRICOLES.

En 2023, l'Union européenne annonçait vouloir soutenir l'agriculture biologique, une alimentation plus végétale et la fin de l'élevage en cage. Cela ne l'a pas empêchée d'attribuer, sur 3 ans, une enveloppe de 1,9 million d'euros au CIFOG pour la promotion du foie gras⁹⁷, filière qui repose majoritairement sur le gavage de canards en cages. L'UE a également versé 3,4 millions d'euros au

Comité interprofessionnel du poulet de chair⁹⁸ (CIPC) et 4,7 millions d'euros au European Milk Forum (EMF)⁹⁹ pour promouvoir des produits d'origine animale¹⁰⁰. De son côté, l'Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes (Aprifel) n'a touché au total que 4,1 millions d'euros¹⁰¹. Ces exemples donnent un aperçu des sommes colossales d'argent public

qui sont dépensées chaque année dans le seul but de promouvoir la consommation de produits d'origine animale. Cette tendance se confirme sur la période 2022-2023, au cours de laquelle près de 30 % du budget des campagnes de promotion a été attribué pour la promotion de produits carnés ou de produits laitiers¹⁰².

→ Les marchands de doute

Le rapport de la fondation Changing Markets sur l'influence, en France et dans le monde, des industriels de la viande et des produits laitiers sur l'opinion publique et les politiques révèle, en juillet 2024, leurs principales stratégies¹⁰³ :

- **Tactiques de doute et de déni** : les grandes entreprises de viande et de produits laitiers financent des recherches biaisées et des campagnes de relations publiques pour semer le doute sur les impacts climatiques de leurs produits.
- **Influence politique** : ces industries exercent une forte influence sur les politiques agricoles et climatiques, retardant les réglementations qui pourraient réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.
- **Perturbation de la transition alimentaire** : en promouvant des solutions technologiques non éprouvées et en minimisant les avantages des régimes alimentaires à base de plantes, elles entravent la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.



2

LE COÛT DE L'INACTION

Animaux, climat, pollutions, santé, finances publiques : la production effrénée de viande et de poissons coûte cher. Sans une diminution drastique de la consommation, la facture, déjà exorbitante, deviendra impossible à régler.





Le vrai prix de la viande et du poisson

2X PLUS

de gaz à effet de serre
émis dans l'atmosphère par
les produits d'origine animale
que par les aliments d'origine végétale



AIR

Source : Nature Food, 724-732 (2021).

5X PLUS

d'eau nécessaire
pour produire 1kg
de protéines animales
que pour 1 kg de protéines végétales



EAU

Source : À partir
d'Agribalyse 3.2, 2025.



Source : À partir de FAOSTAT, 2023 et Mood & Brooke, 2024.

TERRES



3 À 4X PLUS

de surfaces agricoles
accaparées pour une
alimentation carnée
que pour une alimentation végétale

Source : Ademe, 2021.

PRIX



9800

MILLIARDS DE \$

de coûts cachés
sur la santé et l'environnement
liés à la production de POA* dans le monde

Source : Nature Food, 394-406 (2023).

Attendre nous coûtera plus cher que d'agir

Selon une étude publiée en 2024 par le consortium international de chercheurs du Food System Economics Commission (FSEC), transformer notre système alimentaire mondial dès maintenant s'avèrerait 20 fois moins coûteux que de devoir s'adapter à ses conséquences inéluctables sur le climat, l'environnement et la santé. Or, selon les calculs du FSEC, 75 % des bénéfices environnementaux et sanitaires tirés de cette transformation seraient attribuables à l'adoption d'un régime à prédominance végétale à l'échelle mondiale¹⁰⁴. Pour un pays riche comme la France, cela implique une réduction de 68 % des aliments d'origine animale par personne et une augmentation de la ration des légumes, légumineuses, fruits et oléagineux¹⁰⁵.

Les auteurs de cette étude concluent que notre système alimentaire actuel détruit plus de valeur qu'il n'en crée. Il emprunte à l'avenir pour réaliser les bénéfices d'aujourd'hui. Les coûts cumulés de l'inaction font peser un risque économique considérable sur l'avenir. Les conclusions de l'étude du FSEC sont cohérentes avec l'avertissement lancé il y a presque 20 ans par les auteurs du rapport Stern, qui constataient que plus les mesures adéquates sont mises en œuvre tardivement, plus le coût des politiques à mener est important¹⁰⁶.

À l'échelle mondiale, l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES) estime que prévenir et réduire

les risques de pandémies coûterait 100 fois moins cher que de devoir les affronter à l'avenir¹⁰⁷. En effet, les pandémies seront plus fréquentes, plus mortelles et plus coûteuses, en raison, du moins en partie, de la déforestation et de l'élevage intensif.

Au-delà des effets monétisables de la production de viande, les conséquences déléteres de celle-ci se chiffrent également en milliards de vies sacrifiées dans les abattoirs et dans les filets de pêche, en dommages irréversibles causés aux écosystèmes, ou encore, en millions de décès humains évitables en diminuant la consommation de viande.

6,4 milliards d'animaux tués chaque jour dans le monde

Plus de 2 000 milliards d'êtres sensibles sont tués chaque année, soit près de 6,5 milliards par jour¹⁰⁸. La quantité de souffrance que cela représente est difficile, voire impossible à appréhender. **Nous tuons en moins de 15 jours autant d'animaux que d'êtres humains sont nés sur Terre depuis l'origine de l'humanité**¹⁰⁹. Le nombre et la vitesse à laquelle sont tués les animaux sont tels, que si une guerre tuait les humains au même rythme que les animaux terrestres dans les abattoirs, l'humanité disparaîtrait en moins d'une semaine¹¹⁰. Ainsi, en comptant les animaux aquatiques, le sort de l'humanité pourrait être scellé en à peine une journée. Ces chiffres difficilement imaginables s'expliquent par des cadences d'abattage élevées. Ainsi, en à peine une heure, les plus gros abattoirs français peuvent tuer chacun jusqu'à 840 cochons¹¹¹, 350 moutons¹¹², 73 bovins¹¹³ ou 13 000 poulets – soit 4 poulets égorgés chaque seconde¹¹⁴.

Les poulets, symbole frappant de l'anthropocène

L'humanité tue chaque année plus de 83 milliards d'animaux terrestres d'élevage¹¹⁵, dont 912 millions rien qu'en France en 2023. Ce sont donc, chaque jour, pas moins de 3 millions d'animaux qui sont envoyés à l'abattoir dans l'Hexagone¹¹⁶. Parmi eux, les poulets payent le plus lourd tribut : 75 milliards abattus dans le monde en 2022, 687 millions en France en 2023. Les poulets sont devenus l'espèce vertébrée la plus répandue sur Terre à un point tel que leurs ossements deviendront sans doute des fossiles de notre temps et que des géologues les ont identifiés comme un symbole frappant de l'anthropocène¹¹⁷.

Après les poulets, les animaux les plus tués chaque année en France sont les autres oiseaux (147 millions de poules pondeuses, canards, dindes,

oies, pintades et cailles), les cochons (22 millions), les lapins (15 millions), les moutons et les chèvres (6,5 millions) et enfin les bovins (3,9 millions)¹¹⁸.

Poissons et crustacés, les grands oubliés

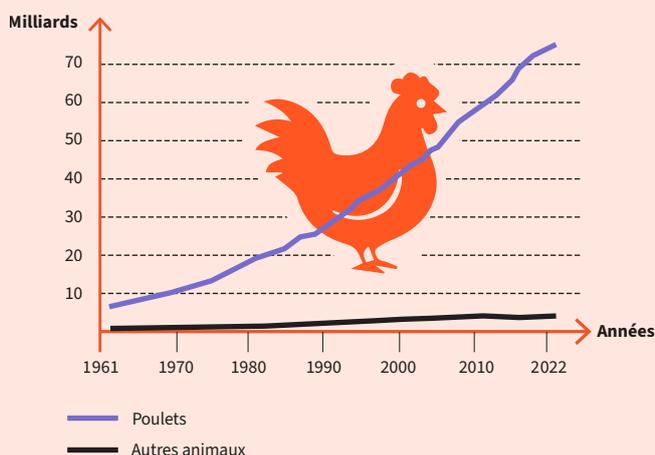
Le nombre d'animaux aquatiques mis à mort chaque année pour la consommation humaine est si imposant que les statistiques de la pêche et de l'aquaculture comptabilisent ces morts en tonnes, plutôt qu'en nombre d'animaux. Il est donc seulement possible d'estimer leur nombre sur la base du poids moyen de chaque espèce. 250 milliards de crevettes seraient ainsi élevées et tuées chaque année, et des centaines de milliards pêchées¹¹⁹ tandis que 1 100 à 2 200 milliards de poissons seraient pêchés chaque année dans le monde¹²⁰. Êtres sensibles au même titre que les mammifères¹²¹, les poissons meurent >

→ Explosion du nombre d'animaux tués dans le monde

Carnage en croissance continue de 1961 à 2022

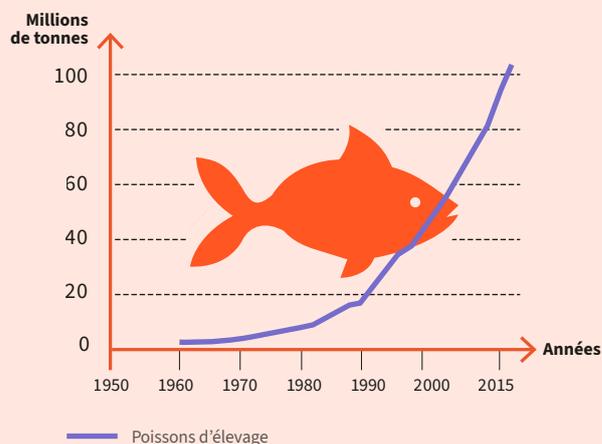
Terrestres

Nombre d'animaux terrestres tués pour la viande par année de 1961 à 2022



Aquaculture

Production globale en aquaculture utilisée pour l'alimentation animale



Note : Production de bétail pour la viande (n'inclut donc pas la production laitière ou d'œufs).
Sources : FAOSTAT, 2022, Cultures et produits animaux & FAO FishStat, 2024.

écrasés les uns contre les autres dans les filets, ou meurent d'asphyxie à l'air libre, lorsqu'ils ne sont pas saignés à vif. Seule un peu plus de la moitié des poissons pêchés est consommée par les humains, le reste étant destiné à la fabrication d'huiles et des farines pour les élevages d'animaux terrestres et les élevages aquacoles, qui abattent 124 milliards de poissons par an¹²². Loin de résoudre la surpêche, l'aquaculture l'entretient donc fortement.

18 milliards de morts « invisibles »

Selon l'Institut des sciences de l'environnement de Leiden (Pays-Bas), 18 milliards d'animaux d'élevage terrestres meurent chaque année sans être consommés¹²³. Cette estimation prend en compte la viande gaspillée (lors de la transformation, dans les restaurants, supermarchés ou par les consommateurs), ainsi que le nombre très élevé d'animaux qui meurent chaque année en élevage ou lors du transport à l'abattoir.

En 2023, les entreprises françaises d'équarrissage ont ainsi ramassé les cadavres d'environ 40 millions de poulets, cochons, canards, bovins et chèvres¹²⁴. Le nombre significatif d'animaux n'entrant pas dans la chaîne de consommation humaine est une réalité peu connue du grand public, mais qui fait partie intégrante du modèle économique des élevages, en particulier intensifs.

Ce modèle a poussé la productivité à son paroxysme : les animaux sont sélectionnés génétiquement pour engraisser plus vite, produire toujours plus de lait, de viande ou d'œufs, au détriment de leur santé. Or, les producteurs ne sont pas en mesure d'apporter des soins adéquats aux animaux confinés par milliers dans des bâtiments. Les exploitations intensives supportent donc un taux de perte d'animaux non négligeable durant la phase d'engraissement. Ce taux s'alourdit avec les épisodes de fortes chaleurs, désormais récurrents. Par exemple, lors de la canicule de 2019, la mortalité dans les élevages d'oiseaux

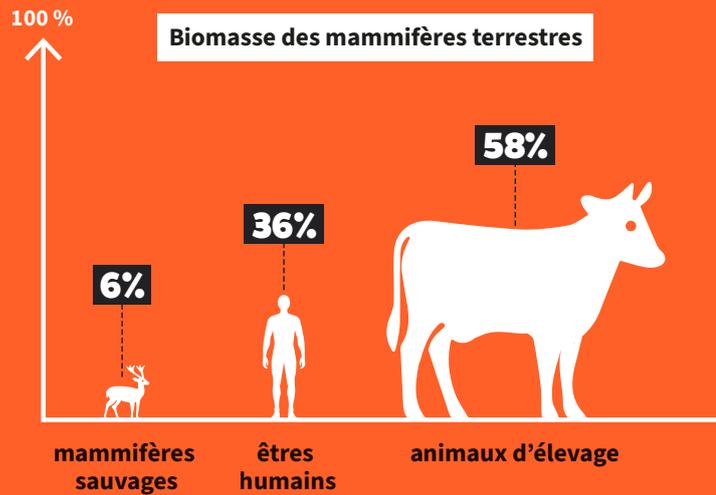
a augmenté de 40 %¹²⁵. Des millions d'animaux sont également mis à mort de manière systématique et préventive dans les élevages lors des campagnes dites de « dépeuplement » pour cause d'urgence (contrôle des maladies contagieuses, état de catastrophe). Par exemple, la grippe aviaire a conduit au « dépeuplement » de 21 millions d'oiseaux en élevage en 2021-2022¹²⁶.

Des millions d'animaux victimes collatérales de la pêche

Cette estimation de 18 milliards de vies « gaspillées » n'intègre pas la mort en aquaculture ou due à la pêche. Or, par exemple, entre les densités élevées, le stress, les poux de mer et les maladies qui se propagent rapidement, la mortalité en élevage de saumons est forte : 16,7 % dans les cages marines de Norvège en 2023¹²⁷. S'agissant de la pêche, il n'existe pas de statistiques précises objectivant l'ordre de grandeur des prises dites « accessoires », ces poissons non visés par les navires >

de pêche, ni celui des prises dites « accidentelles » d'animaux appartenant à des espèces protégées¹²⁸. Dépourvus de valeur commerciale, ces animaux sont par conséquent rejetés en mer, morts ou blessés. Selon la FAO, ces animaux rejetés par-dessus bord représentent 10,8 % des prises annuelles mondiales¹²⁹. Par exemple, pour 1 000 tonnes d'animaux volontairement pêchés, les fileyeurs côtiers et des ligneurs (notamment des palangriers) captureraient accidentellement jusqu'à 200 mammifères et un millier d'oiseaux¹³⁰. La FAO estime que globalement, 20 millions d'animaux appartenant à des espèces en voie de disparition, menacées ou protégées sont capturés chaque année par les pêcheurs dans le monde : 10 millions de requins, 1 million d'oiseaux, 8,5 millions de tortues, 650 000 mammifères marins et 225 000 serpents¹³¹.

→ Le poids de l'élevage



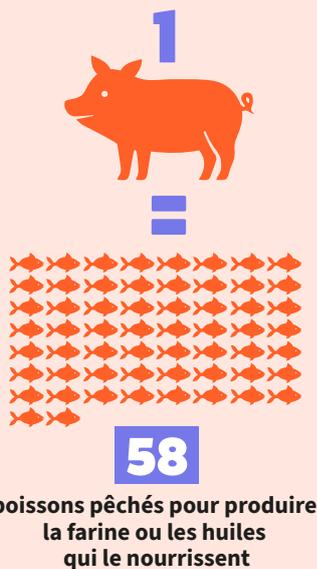
Sur Terre, le poids total des animaux d'élevage est largement supérieur à celui des mammifères sauvages. En effet, ces derniers ne représentent plus que 6 % de la biomasse totale des mammifères présents sur terre, là où les animaux d'élevages en représentent 58 % et les êtres humains 36 %¹³².

Il en va de même concernant les oiseaux : 71 % de la biomasse est composée d'animaux d'élevage, en particulier des poulets¹³³. L'impact des activités humaines génère par ailleurs un effondrement de la diversité génétique chez les mammifères et les oiseaux¹³⁴. Concernant l'élevage, selon la FAO, 90 % des protéines animales consommées mondialement proviennent d'une douzaine d'espèces animales seulement¹³⁵.

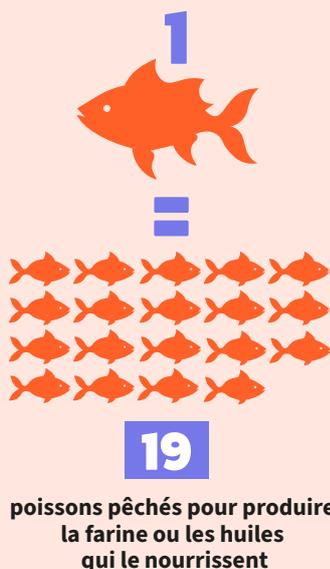
Source : Greenspoon L. et al., 2023, PNAS, vol. 120 n° 10. The global biomass of wild mammals.

→ Les poissons, victimes cachées de l'élevage

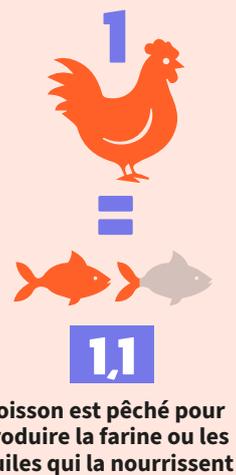
Pour chaque cochon abattu



Pour chaque poisson abattu



Pour chaque poule pondeuse élevée



Source : Anderson J., 2022. Animal Product Impact Scales: 2022 Update.

Bientôt sept limites planétaires dépassées

Ces dernières années, le réchauffement climatique a cristallisé les inquiétudes. Or le climat n'est pas le seul à pâtir des activités humaines et en particulier de la consommation en masse de viandes et de poissons. C'est aussi le cas d'autres paramètres biogéophysiques tout aussi critiques pour la survie des écosystèmes et le maintien de conditions de vie telles que nous les connaissons sur Terre. Pour suivre l'impact global des activités humaines, des scientifiques ont donc défini 9 limites planétaires, 9 seuils écologiques à ne pas franchir pour que la terre reste habitable¹³⁶. La notion des limites planétaires est prise en compte notamment par le GIEC et la commission du EAT-Lancet pour élaborer des scénarios pour un avenir durable. À ce jour, nous avons déjà dépassé six de ces neuf limites et une septième le sera dans un avenir proche¹³⁷ : le changement climatique, mais aussi l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, le changement d'utilisation des sols (déforestation), le cycle de l'eau douce, l'introduction de nouvelles entités dans la biosphère et l'acidification des océans. L'élevage et la pêche participent au dépassement de chacune de ces limites et jouent même un rôle moteur dans le dépassement de certaines d'entre elles¹³⁸.

Changement climatique

Les émissions de gaz à effet de serre issues de la production d'aliments d'origine animale (y compris les aliments pour le bétail) sont le double de celles de la production d'aliments d'origine végétale¹³⁹. À l'échelle mondiale, l'élevage est ainsi, à lui seul, responsable d'au moins 14,5 % des émissions¹⁴⁰.

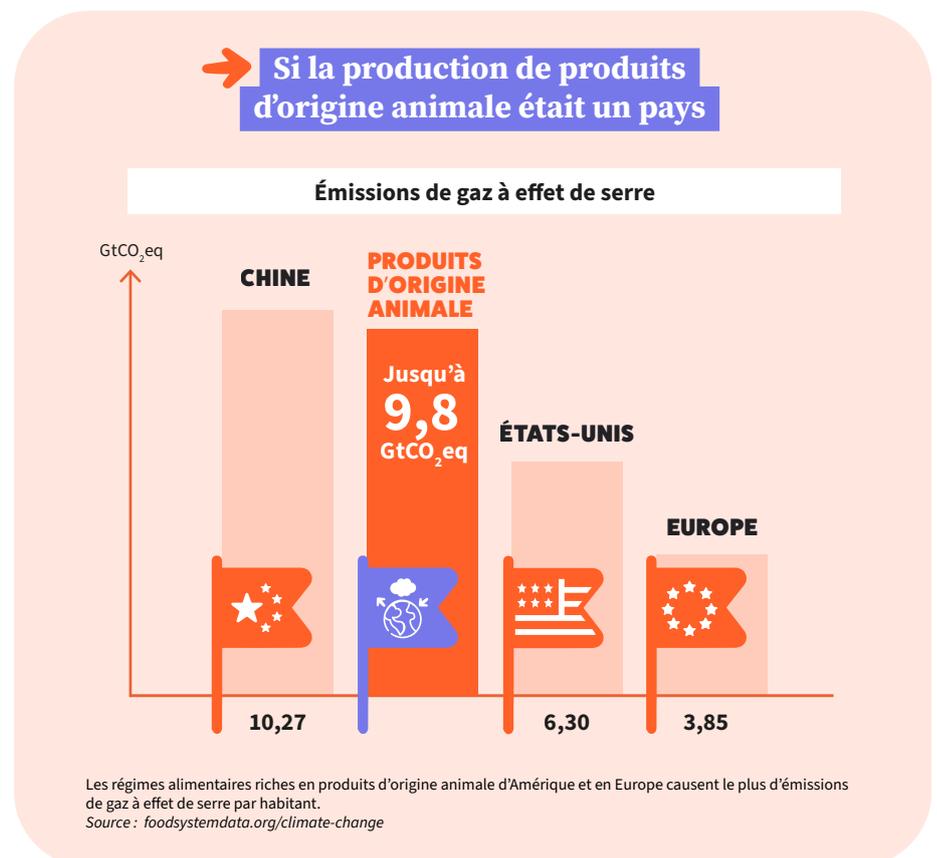
Au niveau européen, il représente 70 % des émissions liées à l'agriculture¹⁴¹. Plus de la moitié des émissions de l'élevage est directement générée par les animaux (fermentation entérique et déjections). Le reste provient des changements d'affectation des terres et de la production d'aliments

pour les animaux (production et usage des engrais notamment)¹⁴². De plus, les émissions dues à la transformation des produits d'origine animale dépassent celles de la transformation de la plupart des autres denrées alimentaires¹⁴³. Ainsi, l'empreinte carbone combinée des trois plus gros producteurs mondiaux de viande (JBS-Friboi, Tyson Foods et Cargill) est supérieure à celle d'un pays comme la France¹⁴⁴.

La pêche et l'aquaculture jouent elles aussi un rôle majeur dans le dérèglement climatique. En France, les crustacés pêchés au chalut et les crevettes d'élevage contribuent le plus aux émissions carbone (avec respectivement 27 800 et 13 344 kg éq. CO₂ émis par tonne de poids vif)¹⁴⁵. Le bilan carbone de la pêche est habituellement calculé à partir des seules émissions liées aux carburants (1 à 2 litres de gasoil pour chaque kilo de poisson pêché)¹⁴⁶. Cependant, des recherches récentes montrent

que cette méthode de calcul aurait conduit à sous-estimer les émissions du secteur¹⁴⁷. En effet, le carbone contenu dans les poissons est libéré sous forme de CO₂ par la pêche au lieu de rester enfoui dans les fonds marins, ce qui alourdirait l'empreinte carbone de la pêche de 25 %. De plus, **le chalutage de fond rejeterait de 340 à 370 millions de tonnes de carbone dans l'atmosphère chaque année¹⁴⁸ en remettant en suspension une partie du carbone stocké dans les sédiments océaniques.**

Dans la mesure où les océans sont des puits de carbone séquestrant 30 % des émissions anthropiques de CO₂, la réduction de la pêche et donc de la consommation de poissons apparaît également comme un levier central de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre¹⁴⁹. Pire, si on ne stoppe pas la dégradation des océans, ces derniers pourraient passer de puits de carbone à émetteurs nets de gaz à effet de serre¹⁵⁰, comme c'est le cas pour des forêts¹⁵¹ et les prairies pâturées¹⁵². ➤



Des scientifiques, dans un article paru en 2020 dans la revue *Science*, concluent qu'il sera impossible de maintenir la hausse de la température mondiale en deçà de 1,5 °C, même en cessant immédiatement d'utiliser toute forme d'énergie fossile, à moins d'agir sur les émissions du système alimentaire¹⁵³. Or, plus de la moitié des émissions alimentaires proviennent de produits d'origine animale. La lutte contre le changement climatique ne pourra donc se faire sans une réduction significative de la consommation de produits d'origine animale.

Épuisement des ressources en eau

La production de protéines carnées nécessite davantage d'eau que la production de protéines végétales¹⁵⁴. En élevage, d'importantes quantités d'eau sont nécessaires pour abreuver les animaux, mais aussi pour gérer le fumier et nettoyer le matériel et les bâtiments. **La mégaporcherie de Landunvez (Finistère) déclare par exemple consommer** annuellement 27 400 m³ d'eau¹⁵⁵. Ce chiffre, probablement sous-évalué¹⁵⁶, représente déjà **l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune de 500 habitants**¹⁵⁷. L'activité d'abattage est également friande en eau : en moyenne 370 litres sont nécessaires pour la mise à mort de chaque cochon en France¹⁵⁸. Cependant, le plus gros poste de consommation d'eau en élevage reste l'irrigation des cultures qui nourrissent les animaux. L'alimentation animale représente ainsi à elle seule 39 % de l'eau prélevée en 2020 pour irriguer les cultures françaises¹⁵⁹.

En France, l'agriculture est le premier utilisateur d'eau loin devant les particuliers, l'industrie et les centrales nucléaires. Le secteur agricole accapare 58 % de la totalité de l'eau consommée chaque année, soit 2,37 milliards de mètres cubes¹⁶⁰. En été, ce pourcentage grimpe à 90 % dans certains départements¹⁶¹. La première culture irriguée de France est le maïs¹⁶². Or, 85 à 87 % des surfaces en maïs sont

destinées à l'alimentation animale¹⁶³. Cette culture, très gourmande en eau, est d'autant plus problématique en été quand les nappes sont au plus bas et que les pluies se font rares.

Pour continuer à produire massivement, l'élevage mise désormais sur les « mégabassines », ces réservoirs d'eau artificiels s'étendant en moyenne sur l'équivalent de 8 terrains de foot¹⁶⁴. Ils ponctionnent les nappes phréatiques en hiver, stockent l'eau en surface et l'utilisent en été pour irriguer les cultures. Des scientifiques alertent sur les conséquences : ces mégabassines pourraient perturber le cycle local de l'eau et créer une sécheresse anthropique amplifiant les sécheresses météorologiques¹⁶⁵.

Effondrement de la biodiversité

L'alimentation humaine, et en premier lieu la consommation de produits d'origine animale, est le premier facteur de perte de biodiversité¹⁶⁶. L'impact de leur production sur la biodiversité est tel qu'**un passage à une alimentation sans produits d'origine animale à l'échelle mondiale permettrait de sauver entre 110 000 et 218 000 espèces**¹⁶⁷. L'agriculture et l'aquaculture constituent en effet la principale menace d'extinction pour 85 % des espèces de mammifères et d'oiseaux inscrites sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)¹⁶⁸. Tandis que ces 50 dernières années, la consommation mondiale de viande a presque quadruplé, la conversion des écosystèmes en cultures et en pâturages a été la principale cause de destruction des habitats des animaux sauvages, et donc de l'effondrement de leur nombre et de leur diversité¹⁶⁹. L'élevage affecte également la biodiversité du fait de l'usage de produits phytosanitaires et engrais de synthèse qui sont appliqués aux cultures fourragères. En Europe, cette intensification de l'agriculture est d'ailleurs la première cause du déclin des populations d'oiseaux en milieux agricoles¹⁷⁰.

En mer, la pêche industrielle est la première cause de perte de biodiversité¹⁷¹. En quelques décennies, les activités de pêches industrielles ont conduit à diviser par au moins 5 les populations des poissons de fond, et perturbé en profondeur le fonctionnement des écosystèmes marins. Les populations d'oiseaux marins ont régressé de moitié depuis la Seconde Guerre mondiale¹⁷². Les eaux européennes bénéficiant d'un statut protégé en droit de l'UE ne font pas exception : près de 60 % d'entre elles subissent une pêche au chalut plus intensive que les zones non protégées¹⁷³. Cette situation se reflète en France, qui déclare 60 % de ses eaux méditerranéennes comme protégées, alors que seul 0,1 % d'entre elles sont préservées d'activités incompatibles avec la conservation de la biodiversité, dont la pêche industrielle. 40 % des eaux françaises en Atlantique, dans la Manche et en mer du Nord sont déclarées comme étant protégées, alors que seul 0,01 % l'est réellement¹⁷⁴. L'aquaculture représente également une menace pour la vie marine, du fait de la pollution de l'eau, la propagation de parasites, la contamination génétique des saumons sauvages qu'elle engendre. Ainsi, une ferme salmonicole pourrait diminuer de 12 à 29 % la population locale de saumons sauvages adultes¹⁷⁵.

Bouleversement des cycles de l'azote et du phosphore

Chaque année, les élevages français produisent environ 300 millions de tonnes de déjections riches en azote et en phosphore, dont la moitié est épandue dans les champs¹⁷⁶. À cela s'ajoutent les engrais de synthèse répandus sur les cultures pour l'alimentation animale. L'élevage contribue ainsi massivement à l'excès de ces deux nutriments dans le sol et les eaux.

Les conséquences sont néfastes pour les écosystèmes et la santé, à commencer par les nitrates qui s'infiltrent par lessivage dans les nappes phréatiques, polluant les réserves d'eau potable. La France a d'ailleurs été condamnée plusieurs fois pour

manquement aux directives européennes concernant la qualité de l'eau et sa préservation des pollutions¹⁷⁷.

L'élevage est aussi responsable de plus de 37 % de l'eutrophisation des espaces aquatiques¹⁷⁸, cette accumulation d'azote et de phosphore dans l'eau conduisant au développement de certaines algues – les algues vertes notamment – et à la destruction des écosystèmes, comme c'est le cas en Bretagne. L'élevage de saumons y contribue lui aussi via les excréments des milliers de poissons et les aliments non consommés, directement rejetés dans le milieu marin¹⁷⁹.

Enfin, de l'ammoniac, tout aussi nocif, provient du lisier des élevages terrestres. Cet effluent contribue à la formation de pluies acides (qui vont acidifier les sols) et aux pics de pollution aux particules fines, très dangereuses pour la santé. À l'échelle européenne, 96 % des émissions d'ammoniac sont d'origine agricole, dont 80 % proviennent directement des élevages¹⁸⁰. La France est d'ailleurs le plus européen qui en émet le plus, particulièrement en provenance de la Bretagne^{181,182}. De fait, selon une étude publiée dans la revue *Nature* en 2018, un tiers des « points chauds » d'émissions d'ammoniac identifiés dans le monde correspondraient à des élevages intensifs¹⁸³.

Déforestation et accaparement des terres

Chaque année, 10 millions d'hectares de forêts sont détruits. Or, près de 90 % de cette déforestation est due à l'expansion agricole¹⁸⁴. **Les productions animales utilisent à elles seules 83 % des terres agricoles mondiales¹⁸⁵.** En Amazonie, l'élevage bovin est responsable d'au moins 75 % de la déforestation¹⁸⁶. La France y participe massivement en important chaque année 3,6 millions de tonnes de tourteaux de soja, dont plus de 60 % proviennent d'Amérique du Sud¹⁸⁷, pour approvisionner ses

élevages¹⁸⁸. La filière poulet est la première filière animale consommatrice de soja (37 % de la production mondiale), suivie de la filière porcine (20,2 %), de la filière aquacole (5,6 %), de la filière laitière (1,4 %) et bovine (0,5 %)¹⁸⁹. Le secteur de l'élevage de saumons est lui aussi fortement lié à la production de soja au Brésil, puisque le soja est utilisé en complément des farines de poissons. En effet, selon le WWF, la production d'un filet de saumons de 100 g nécessiterait 95 g de soja, ce qui placerait la production de saumons en deuxième plus gros consommateur de soja après celle de poulets¹⁹⁰.

Par conséquent, une grande partie du bassin de l'Amazonie émet désormais du CO₂ au lieu d'en absorber¹⁹¹. La déforestation perturbe aussi le cycle de l'eau et participe au déclin de la biodiversité.

Les niveaux actuels de consommation de produits d'origine animale font entrave à l'enrayement de la déforestation. En France, une alimentation carnée nécessite en effet 3,3 à 4,5 fois plus de surfaces agricoles qu'une alimentation végétalienne¹⁹². Ce ratio est dû à la déperdition énergétique et nutritionnelle que représente la transformation de calories végétales en calories animales pour la consommation humaine. Dans les pays occidentaux, **3 à 7 kg de protéines végétales sont nécessaires à la production de 1 kg de protéines animales¹⁹³.** En prenant en compte seulement les aliments potentiellement comestibles pour les humains, ce ratio diminue mais reste inefficace : il est de 5 pour les poulets, 4,4 pour les cochons et 2,8 pour les œufs. Seule la production de viande bovine bénéficie d'un ratio faible, aux alentours de 1, quand les bovins sont nourris avec de l'herbe (pâturages) et du foin. La totalité du foin et une partie des pâturages utilisent toutefois des terres agricoles cultivables qui pourraient servir à nourrir les humains directement¹⁹⁴, générant ainsi un « coût d'opportunité en carbone » portant sur l'usage des sols¹⁹⁵.

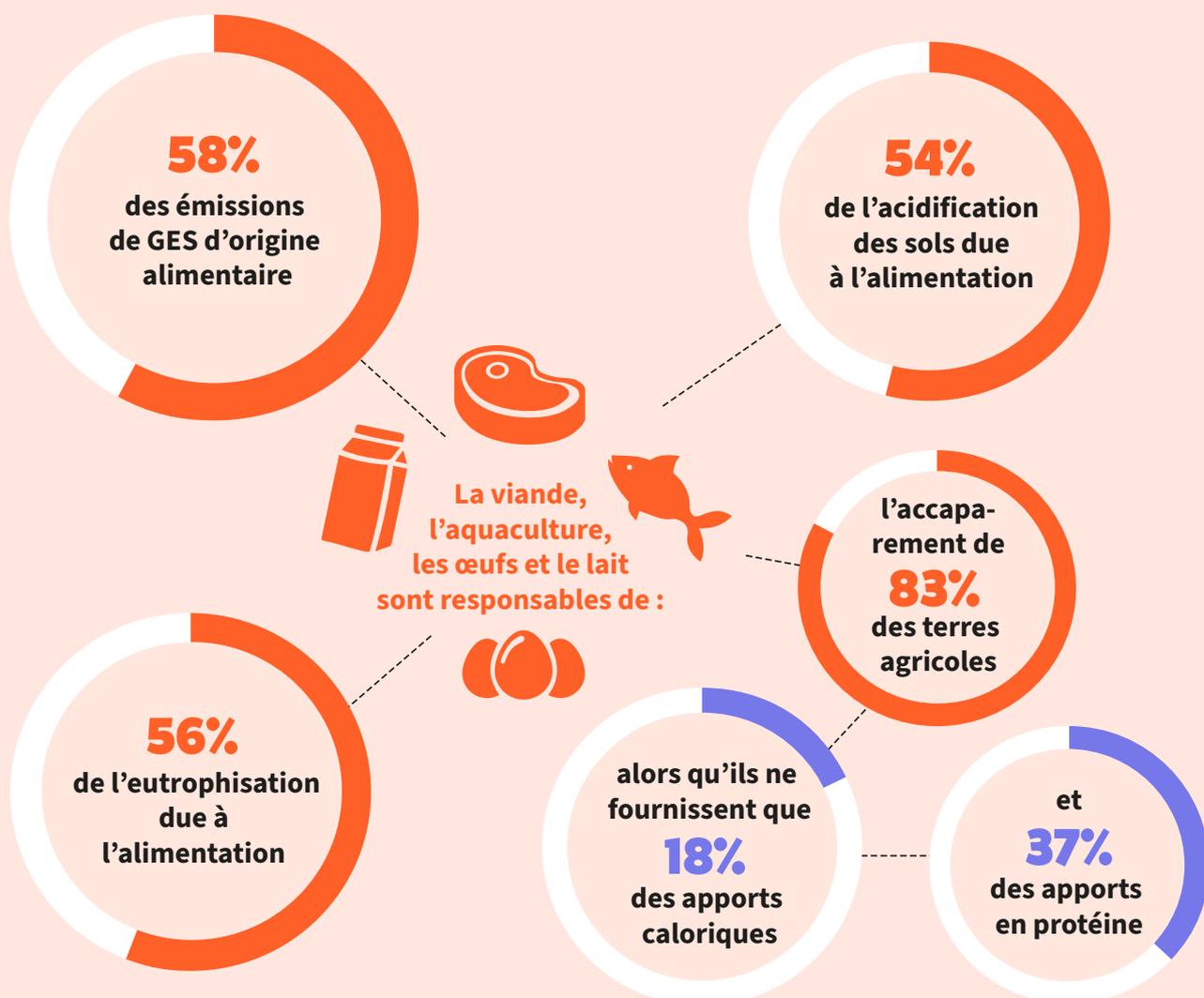
Introduction de nouvelles entités dans la biosphère

Cette limite planétaire concerne toutes les substances créées et rejetées dans l'environnement par les activités humaines et pouvant avoir un impact néfaste à long terme sur les écosystèmes et la santé¹⁹⁶. Du fait de l'utilisation de pesticides pour les cultures fourragères, la production de soja OGM au Brésil pour l'alimentation animale¹⁹⁷ et l'utilisation massive de médicaments en élevage intensif et en pisciculture¹⁹⁸, la production animale contribue considérablement au dépassement de cette limite planétaire.

Les résidus médicamenteux se retrouvent dans l'eau par lessivage, ruissellement ou rejets directs en provenance des élevages, dont ceux de poissons. Une vaste étude réalisée en 2018 dans les bassins versants bretons a ainsi détecté une contamination fréquente du milieu aquatique par des résidus d'antibiotiques, antiparasitaires et anti-inflammatoires utilisés par les élevages intensifs et la pisciculture¹⁹⁹. Bien que l'utilisation d'antibiotiques en élevage soit en baisse en France jusqu'à atteindre le niveau cible fixé par le ministère de l'Agriculture²⁰⁰, l'antibiorésistance est un enjeu qui dépasse les frontières nationales. À l'échelle mondiale, la consommation d'antibiotiques devrait ainsi augmenter de près de 70 % entre 2010 et 2030²⁰¹. De plus, 75 à 90 % des antibiotiques administrés aux poulets sont rejetés dans l'environnement²⁰², présentant ainsi des risques de perturbations des communautés bactériennes du sol, contribuant au développement de pathogènes antibiorésistants²⁰³.

En mer, le constat est similaire. L'élevage intensif de saumons recourt massivement aux antibiotiques²⁰⁴, antiparasitaires, antifongiques et autres pesticides distribués dans l'alimentation des saumons ou dispersés dans l'eau²⁰⁵. **L'abrasion des cages, bouées, pontons et filets de l'aquaculture marine libérerait chaque année 300 millions de particules microplastiques dans l'océan²⁰⁶.** Or ce plastique >

→ Impact environnemental des produits d'origine animale



Source : Poore & Nemecek, Science, 2018, 360, 987-992.

fixe les substances polluantes présentes dans l'eau, comme les pesticides ajoutés à la nourriture des saumons. Les activités de pêche sont également une source importante de plastique puisqu'il est estimé que les engins de pêche abandonnés, perdus, ou rejetés en mer constituent jusqu'à 10 % des déchets marins²⁰⁷. C'est pourquoi la consommation de poissons est l'une des principales sources d'exposition humaine aux polluants organiques persistants et aux microplastiques²⁰⁸.



9,7 millions de décès évitables

Maladies chroniques

Selon les travaux des 114 experts du Lancet Countdown, 7,8 millions de décès dans le monde chaque année peuvent être liés à une consommation insuffisante d'aliments d'origine végétale (fruits, légumes, légumineuses, céréales, oléagineux), et 1,9 million à une consommation excessive de produits laitiers et de viande rouge et transformée²⁰⁹. En effet, la viande rouge transformée est classée par l'OMS parmi les causes certaines de cancer, et la viande rouge non transformée parmi les causes probables²¹⁰. En 2023, une revue de 40 méta-analyses dans le *British Journal of Nutrition* a en effet montré qu'une consommation élevée de viande rouge, en particulier de viande transformée, est associée à un risque plus élevé de mortalité toutes causes confondues. Une consommation supplémentaire de 100 g/jour de viande rouge augmente le risque de diabète de type 2 de 17 %, celui de maladie coronarienne de 15 %, celui d'hypertension de 14 % et celui d'AVC de 12 %. L'effet est encore plus

**108 000
À 236 000**
DÉCÈS ÉVITABLES
en végétalisant
l'alimentation

marqué avec la viande transformée²¹¹. Ceci explique notamment pourquoi de récentes projections estiment que l'adoption d'une alimentation végétale pourrait faire chuter la mortalité de 6 à 10 % à l'échelle mondiale d'ici 2050²¹². De même, la Commission européenne, dans son Plan européen pour vaincre le cancer publié en 2020, préconisait « le passage à un régime alimentaire plus végétal comportant plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges et transformées et autres aliments liés à des risques de cancer »²¹³.

Pollution atmosphérique

La viande ne nuit pas seulement à ceux qui en consomment. Selon une vaste étude parue dans la revue *Nature* en 2023, l'élevage est également responsable de décès prématurés du fait de la pollution atmosphérique générée par l'ammoniac (qui contribue aux pics de pollution aux particules fines) et le méthane (qui génère des zones d'ozone au niveau du sol). Les chercheurs estiment qu'au total, 108 000 décès prématurés pourraient être évités en 2030 si l'humanité passait à une alimentation flexitarienne, 188 000 en cas d'alimentation végétarienne et 236 000 avec une alimentation entièrement végétale²¹⁴. **À l'échelle de la population française, une alimentation végétale permettrait de diminuer de 19 % la pollution aux particules fines, de 6 % la pollution à l'ozone, et d'éviter ainsi 3 320 décès chaque année**²¹⁵.

4 fois plus de subventions que pour le végétal

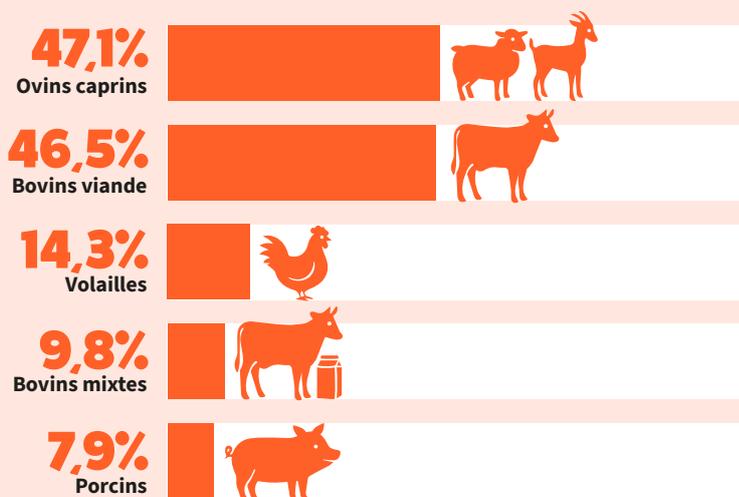
L'élevage pèse lourdement sur les finances publiques. Selon un article²¹⁶ publié dans *Nature* en avril 2024, la politique agricole commune (PAC) en Europe finance 4 fois plus les produits d'origine animale (élevage et alimentation pour l'élevage) que les produits d'origine végétale : **82 % des subventions agricoles de l'UE sont en effet consacrées directement aux produits d'origine animale** (38 % directement et 44 % pour l'alimentation animale). Ces mêmes aliments d'origine animale qui sont responsables de 84 % des émissions de gaz à effet de serre de la production alimentaire en EU, mais ne fournissent que 35 % des calories et 65 % des protéines.

En France, premier pays bénéficiaire des aides de la PAC, la totalité des élevages bovins, ovins, caprins, 96 % des élevages porcins et 85 % des élevages de volailles sont subventionnés²¹⁷. Avec 4,3 milliards d'euros d'aides publiques versés chaque année, l'élevage bovin est de loin l'activité agricole qui en bénéficie le plus. Les exploitations bovines viande et mixtes ont perçu en moyenne respectivement 52 281 € et 61 016 € d'aides de la PAC en 2022, contre une moyenne de 39 596 € pour les exploitations agricoles²¹⁸. Comme l'analyse la Cour des comptes²¹⁹, le modèle économique de l'élevage bovin « apparaît fragile » et sa viabilité « dépendante du niveau élevé d'aides publiques ». Les

productions animales bénéficient en outre de coûts de production réduits en raison des subventions (dits « paiements directs ») au soutien de la production d'alimentation animale (céréales et protéagineux)²²⁰.

Un tel constat s'applique également aux autres secteurs de l'élevage : sans les subventions, 47,1 % des élevages caprins et ovins, 46,5 % des élevages de bovins pour la viande et 14,3 % des élevages de volailles auraient eu un excédent brut d'exploitation négatif en 2022²²¹. Dans le cadre de la PAC et en dehors de celle-ci, les élevages bénéficient aussi d'aides à l'investissement, d'aides sociales et fiscales et de plans d'urgence en cas

→ Part des exploitations qui seraient en déficit sans les subventions



Source : Agreste, Graph'Agri 2024

de crise. Le plan de sauvegarde de la filière porcine française représentait à lui seul 270 millions d'euros en 2022²²². Globalement, les dépenses publiques liées aux crises agricoles sont exponentielles et ont dépassé les 2 milliards d'euros en 2022²²³.

**PLUS DE 2
MILLIARDS D'EUROS
DE DÉPENSES
PUBLIQUES**

liées aux crises agricoles en 2022

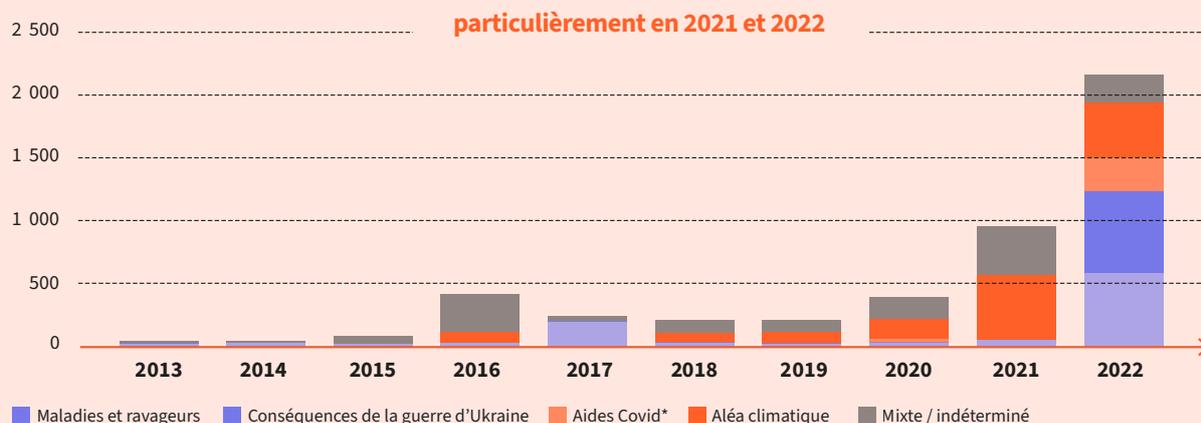
L'endettement chronique, malgré les aides

Les subventions, tout en augmentant les volumes de production, n'assurent pas un revenu décent aux éleveurs. En effet, les résultats économiques des élevages et les revenus des éleveurs restent globalement faibles. Sur 2020-2022, les aides de la PAC ont ainsi représenté 65 % du résultat courant avant impôts (RCAI) en élevage de bovins pour le lait, et 210 % en élevage de bovins pour la viande²²⁴, contre seulement 22 % dans un secteur peu soutenu comme le maraîchage.

En 2023, l'endettement moyen atteint 538 490 € en élevage de cochons, 368 080 € en élevage de volailles et 357 740 € en élevage de bovins pour le lait²²⁵. Un ménage sur quatre en élevage de bovins pour la viande vit sous le seuil de pauvreté²²⁶. Comme le souligne le Conseil économique social et environnemental (CESE), si l'on peut considérer que la PAC a bel et bien permis d'accroître la productivité de l'agriculture, il n'en va pas de même s'agissant d'un de ses autres objectifs principaux : « assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs, notamment par un relèvement du revenu [...] »^{227,228}.

La pêche industrielle est elle aussi dépendante des subventions publiques. Parmi tous les types de flottilles, les chaluts et sennes de fond de plus de 12 mètres bénéficient le plus des subventions publiques, alors qu'ils affectent le plus lourdement les écosystèmes, la biodiversité et le climat. Chaque kilogramme de ressources pêchées est subventionné entre 50 et 75 centimes d'euro, contre moins de 30 centimes d'euro pour les autres flottilles moins industrielles. Pour tous les chalutiers industriels et hauturiers, le montant des subventions, essentiellement lié à la détaxe du gasoil, est supérieur à l'excédent brut d'exploitation (EBE).²²⁹ Tout comme celle des élevages terrestres, la politique de subvention à la pêche industrielle est incohérente et se fait au détriment des animaux et écosystèmes marins.

→ Augmentation générale des dépenses publiques d'indemnisation et de gestion de crise



* Les aides Covid de 2020 et 2021 n'ont pas pu être estimées par manque de données. Source : JACE

9 800 milliards de dollars de dégâts

Selon une étude publiée en 2023 dans la revue *Nature*, les coûts cachés occasionnés par la production de produits d'origine animale²³⁰ sur l'environnement et la santé humaine dans le monde se chiffrent à 9 800 milliards de dollars. Ces coûts sont dits cachés car ils ne sont ni inclus dans les prix de vente ni supportés par les producteurs, en conséquence de quoi l'ensemble de la société paye, sous la forme de maladies liées à la consommation de viande, de troubles respiratoires, de dépenses publiques pour faire face au changement climatique et aux zoonoses, ou pour réhabiliter les écosystèmes.



Bretagne par exemple, la collectivité a financé le plan de lutte contre les algues vertes à hauteur de 130 millions d'euros pour 2022-2027²³¹, plutôt que les producteurs détenant les élevages intensifs de cochons. Un autre exemple est celui de **la gestion de la grippe aviaire, qui a coûté à l'État 1,1 milliard d'euros pour l'épisode 2021-2022²³²**, sans compter les 85 millions d'euros versés pour financer la vaccination des canards²³³. En 2024, soutenir la trésorerie des élevages et des commerçants en bovins impactés par la maladie hémorragique épizootique (MHE) aura coûté 50 millions d'euros²³⁴ pour la collectivité.

Le vrai prix de la viande affiché sur les étiquettes

L'étude de *Nature* citée plus haut conclut que pour chaque dollar déboursé par les consommateurs pour leur alimentation, le coût social réel pour la société est de 1,94 \$. Or 70 % de ce surcoût est dû aux produits d'origine animale²³⁵. Dans les pays riches comme la France, ce pourcentage grimpe même à 84 %. En 2020, pour sa campagne « coûts réels », l'enseigne de supermarchés allemande Penny a fait appel à des économistes pour afficher le prix des aliments en tenant compte des dégâts causés à l'environnement. Le prix du litre de lait est ainsi passé de 0,79 à 1,75 €, et celui des 500 g de steak haché de 2,79 € à 7,62 €²³⁶ : plus du double. En 2023, l'enseigne réitère l'expérience pour « faire passer le message dérangeant que les prix de nos produits alimentaires ne reflètent en aucun cas les coûts environnementaux ». Cette fois, **le prix des saucisses viennoises grimpe de 88 %** et celui du fameux fromage Maasdam de 94 %²³⁷. Le prix des escalopes véganes affiche une hausse de 5 % seulement. En d'autres termes, les produits d'origine animale semblent bon marché car leur véritable coût est invisible.



Initiative de l'enseigne allemande Penny en 2020 : à droite, le coût réel de la viande tenant compte des impacts environnementaux.

Un coût humain difficile à chiffrer

La charge de travail, sa pénibilité et la pression économique contribuent à la détresse physique et psychologique des éleveurs. Chez les salariés agricoles, les dépressions sont plus fréquentes de 5,5 % que dans la population générale²³⁸. **La surmortalité par suicide frappe essentiellement les éleveurs de bovins pour la viande (+127 % par rapport à la population générale)** et les éleveurs de bovins pour le lait (+56 %)²³⁹. Les éleveurs laitiers sont aussi les plus touchés par des troubles musculo-squelettiques qui représentent 93 % des maladies professionnelles reconnues du secteur agricole²⁴⁰. Les éleveurs bovins ont déclaré à eux seuls 56 % des accidents du travail survenus dans l'ensemble des filières agricoles²⁴¹.

Broyés par le système intensif

En 2019, le CESE alertait des conséquences sur les éleveurs des transformations du travail générées par l'intensification, provoquant généralement une « dégradation de leurs conditions de travail, de rémunération et de vie » et engendrant « une perte de sens et d'intérêt dans leur travail »²⁴².

Placés sous contrat d'intégration, les éleveurs n'ont pas la maîtrise des conditions d'élevage, du choix des souches animales ni de l'alimentation, ces éléments étant imposés par l'intégrateur. De plus, ces contrats les obligent à investir lourdement, les plongeant dans un endettement massif qui les empêche ensuite de sortir de ce système. En revanche, ils assument bien souvent les risques financiers en cas de manque à gagner, par exemple lorsque les animaux tombent malades. >

Dépendants des syndicats, des coopératives²⁴³ et des banques (eux-mêmes relais des grands groupes agroalimentaires), les éleveurs ont souvent peur des repréailles s'ils parlent²⁴⁴. Cette mainmise historique de syndicats puissants comme la FNSEA²⁴⁵ ou les Jeunes Agriculteurs empêche d'évoluer vers un système agricole moins préjudiciable aux éleveurs, aux animaux et à l'environnement²⁴⁶.

Ramasser plus de 20 000 poulets en moins de 4 heures

En élevage intensif, souffrance humaine et animale vont de pair, en particulier pour des métiers difficiles, comme celui des ramasseurs de volailles. Leur rôle consiste à ramasser des milliers de poulets en un minimum de temps pour les envoyer à l'abattoir. Les poulets sont attrapés 5 par 5 par les pattes et entassés à toute allure dans des caisses. Travaillant sans équipement de protection dans la poussière et l'odeur de fiente, ces ouvriers sont aussi exposés à la souffrance des animaux : pattes qui se brisent, poulets qui se débattent, griffures, jets d'urine et d'excrément. Ces conditions de travail sont pénibles, mais aussi précaires : retards de salaires, heures de travail non payées, et un salaire de 25 € net pour une nuit de 5 heures de ramassage²⁴⁷.

Vagues de suicides à l'abattoir

Si les usines se sont en grande partie automatisées, supprimant des postes de travail à la chaîne, la situation est tout autre en abattoir où les opérations sont en grande partie manuelles. Ne pouvant accélérer par automatisation, ce sont les cadences qui ont accéléré au détriment des animaux et des conditions de travail des salariés²⁴⁸. Les travailleurs en abattoir font état de leur corps « cassés », de douleurs chroniques, de la pression hiérarchique, mais aussi du froid, de l'odeur du sang, des cris des animaux « qui vous transpercent de la tête aux pieds »²⁴⁹. Selon Mauricio Garcia-Pereira, lanceur d'alerte, ancien employé de l'abattoir de Limoges, après « 10 heures

debout dans le froid, l'humidité, la merde, le gras, les odeurs, on finit la journée démolie »²⁵⁰. Il en résulte un absentéisme chronique (10 % à l'année), une pénurie de main-d'œuvre, un *turnover* permanent et donc un manque de formation des ouvriers²⁵¹. Symptomatique de ce mal-être, à l'abattoir de Blancafort, 3 employés se sont donné la mort en moins d'un an en 2020²⁵².

La parcellisation des tâches et la répétitivité des gestes favorisent également les troubles musculo-squelettiques (TMS). Selon les seules statistiques disponibles, **9 travailleurs d'abattoir sur 10 en souffriraient**²⁵³. Au-delà des douleurs constantes qu'ils génèrent, les TMS peuvent entraîner des handicaps définitifs. Une ouvrière témoigne : « Ça devient presque un concours : l'une a des douleurs au cou, l'autre aux épaules. C'est normalisé, mais ça ne devrait pas. Je ne viens pas au travail pour être cassée »²⁵⁴. Les employés d'abattoir sont particulièrement exposés aux accidents graves (amputations, coupures, écrasements) et aux chutes sur un sol recouvert de sang, d'excréments et de gras. Aux postes d'abattage et de découpe, le risque d'accident du travail est 4 fois supérieur à la moyenne nationale des autres activités. On comptait ainsi 150 accidents avec arrêt pour 1 000 salariés en 2008, contre 38 pour la moyenne nationale²⁵⁵.

Aux douleurs physiques s'ajoutent les souffrances psychologiques. Constamment confrontés à la mort, à la peur et à la douleur des animaux, certains salariés démissionnent. D'autres mettent en place un processus psychologique de « déni de réalité »²⁵⁶ : « Au début, je me suis dit : "il y a 30 minutes, elle était vivante". Maintenant, j'essaie de pas cogiter, je me dis que la tête, c'est une caisse en carton »²⁵⁷.

Pêche au thon et atteintes aux droits humains

Les conditions de travail dans la pêche sont tout aussi éprouvantes en raison

des longues heures de travail en mer souvent de nuit et par mauvais temps, la manipulation de charges lourdes et d'animaux parfois dangereux, ou encore le manque de formation. Selon l'ONU, le travail dans le secteur de la pêche commerciale peut avoir de graves conséquences sur la santé et provoquer accidents, blessures et décès. Parmi les problèmes de santé courants figurent les cancers de la peau dus à l'exposition prolongée au soleil, les troubles oculaires ou de l'audition, les troubles musculo-squelettiques, la dépendance aux drogues et à l'alcool, ou encore le suicide lié à de longues périodes de stress et de fatigue²⁵⁸.

De plus, selon le rapport « Violences en boîte » de l'association Bloom, les atteintes aux droits humains sont omniprésentes dans l'industrie thonière : traite des êtres humains, violences physiques et verbales, servitude pour dettes et conditions de travail inhumaines seraient endémiques dans les activités de capture et de transformation industrielles du thon. Le thon en boîte vendu en supermarché en France peut être issu de la traite d'êtres humains, en raison de la défaillance des autorités européennes à contrôler l'importation de produits issus de la pêche illégale²⁵⁹.

En 2025, la pêche industrielle et la surpêche sont encore « liées à des violations des droits de l'homme, notamment le travail forcé et la traite des êtres humains, qui touchent des centaines de milliers de personnes, tout particulièrement les travailleurs migrants », note Astrid Puentes Riaño, Rapporteuse spéciale sur les droits humains et l'environnement de l'ONU²⁶⁰.

4x PLUS
de risques d'accident
du travail pour un
**OUVRIER
D'ABATTOIR**
que la moyenne des travailleurs

3

CHEPTEL, CONSOMMATION : BRISER LE TABOU DE LA RÉDUCTION

Scientifiques et institutions sont unanimes : nous devons réduire notre production et notre consommation de produits d'origine animale. Une telle réduction figure ainsi en place principale des mesures à adopter dans le cadre de la plupart des scénarios de durabilité pour la France en 2050.



Environnement : une "légère baisse" de la consommation ne suffira pas

« À quoi sert-il d'avoir atteint un corpus de connaissances scientifiques suffisant pour faire des prévisions si, au final, tout ce que nous sommes prêts à faire, c'est d'attendre que ces faits se réalisent ? » Cette question du prix Nobel de chimie Sherwood Rowland résume bien la situation en 2025. À moins d'un changement systémique, l'augmentation de la consommation de viande mène le système alimentaire mondial dans une impasse, conclut en effet France Stratégie dans son rapport pour l'Assemblée nationale sur une alimentation saine et durable²⁶¹. En 2050, la population mondiale frôlera les 10 milliards d'habitants. En cas d'inaction, la demande en aliments d'origine animale augmentera de 80 % par rapport à 2006 et celle de viande de bœuf de 95 %²⁶². Le nombre d'animaux d'élevage vivant à un instant T dépassera les 41 milliards d'animaux terrestres, dont 34 milliards de poulets et autres oiseaux, 2 milliards de vaches et 1,2 milliard de cochons²⁶³. Par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation bondissent, avec des effets marqués sur la disponibilité et les prix de certains produits de base²⁶⁴.

Pour éviter ce scénario catastrophe et réduire la pression anthropique sur les milieux terrestres, océanique et atmosphérique, les études scientifiques pointent toutes dans le même sens : végétaliser l'alimentation.

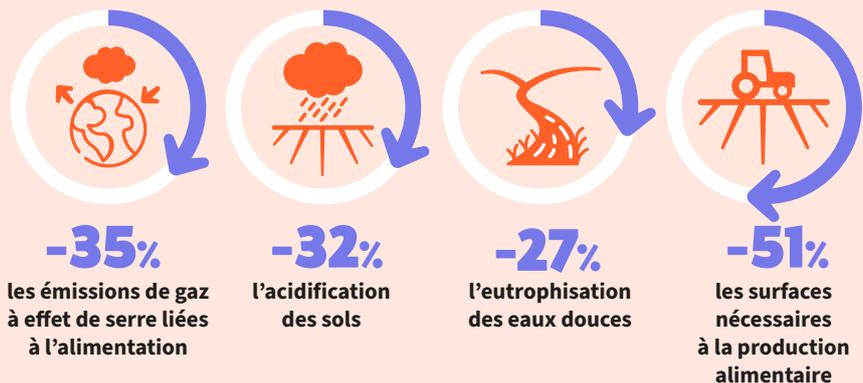
Une étude de prospective menée dans 159 pays et publiée dans la revue *Nature* en 2018 a chiffré l'impact désastreux d'une population mondiale croissante de plus en plus dépendante des protéines animales. **En 2050, les émissions**

de gaz à effet de serre liées à l'alimentation augmenteront de 87 %, les surfaces agricoles de plus 67 %, l'utilisation de l'eau bleue de 65 %, l'utilisation du phosphore de 54 % et celle de l'azote de 51 % par rapport à >

➔ Réduire les protéines animales, c'est tout bénéf'

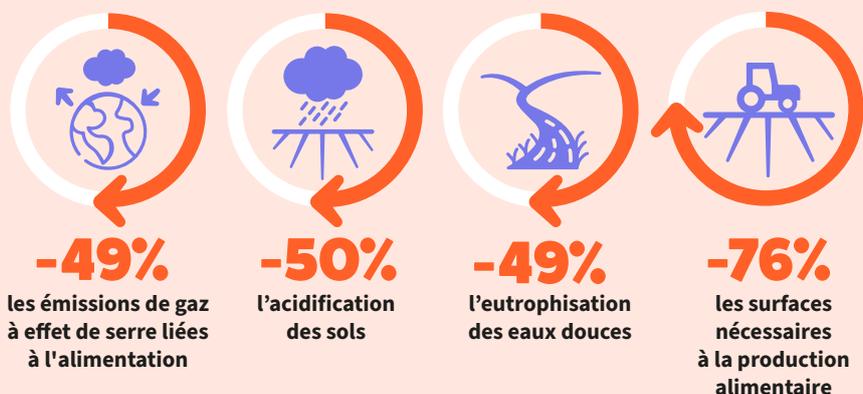
REEMPLACER 50% des protéines animales

par des protéines végétales à l'échelle mondiale ferait chuter³ de :



REEMPLACER 100% des protéines animales

par des protéines végétales à l'échelle mondiale ferait chuter de :



³ par rapport à 2010.
Source : Poore & Nemecek, *Science*, 360, 987-992 (2018).t

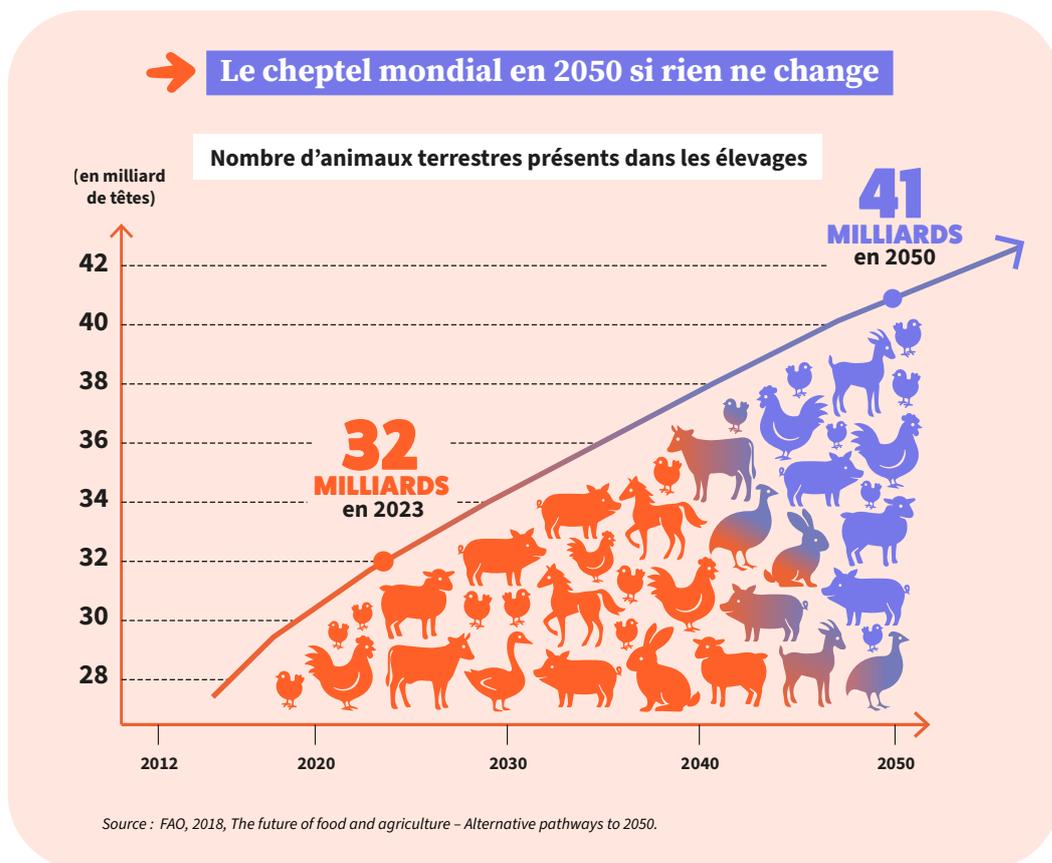
2010. Pour éviter une telle dégradation environnementale et limiter à +1,5 °C la hausse de la température mondiale, l'étude propose, entre autres, de réduire de 90 % la consommation de viande et de 60 % la consommation de lait et d'œufs d'ici 2050 dans les pays riches²⁶⁵.

Une autre étude de référence, celle de Poore et Nemecek, table elle aussi sur une forte réduction de la consommation de produits d'origine animale. Publiée en 2018 dans la revue *Science*, elle s'appuie sur les données de 38 700 exploitations agricoles dans 119 pays. En 2018, l'élevage est responsable de plus de 15 % de la totalité des émissions de gaz à effet de serre anthropiques (21 % si on inclut la déforestation), de 25 % de l'acidification des sols, et de 37 % de l'eutrophisation des eaux. La solution avancée est donc la même : réduire la consommation des protéines animales. Substituer 50 % des protéines animales par des protéines végétales à l'échelle mondiale ferait chuter de 36 % les émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation, de 32 % l'acidification des sols, de 27 % l'eutrophisation des eaux douces et de 51 % les surfaces nécessaires à la production alimentaire par rapport à 2010. Les gains d'une alimentation 100 % végétale à l'échelle mondiale sont encore plus frappants : -49 % sur les émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation et sur l'eutrophisation, -50 % sur l'acidification des sols et libération de 3,3 milliards d'hectares de terre, soit l'équivalent de la Chine, des USA, de l'Australie et de l'UE réunis²⁶⁶.

210 experts : le cheptel doit baisser pour le climat

« Aucun scénario crédible ne permet de respecter les accords de Paris sur le climat tout en laissant le secteur de l'élevage poursuivre selon sa tendance actuelle. » La conclusion du rapport des universités de Harvard, New York, Leyde et d'Oregon en 2024 résume une décennie d'études scientifiques et de mises en garde²⁶⁷. Bon nombre des 210 experts en climatologie, alimenta-

pas se faire au détriment du bien-être animal ni entraîner une augmentation du nombre d'animaux d'élevage ». Les mesures visant à confiner davantage les animaux ou à remplacer la viande de bœuf par la viande de poulet sont donc exclues car elles augmenteraient le nombre global d'animaux élevés²⁶⁸.



tion et agronomie interrogés dans ce rapport ont participé aux travaux du GIEC. Leurs recommandations sont simples : les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'élevage doivent baisser dès maintenant dans les pays à revenus élevés (comme la France). Ces pays ne doivent pas compenser la baisse de leur cheptel (donc de leur production) par des importations de produits d'origine animale. Autrement dit, ces pays doivent réduire leur consommation de viande. Les experts concluent que tout ceci nécessite une action « urgente et ambitieuse » qui « ne doit

Selon ce rapport, un cheptel qui continue de croître empêcherait d'atteindre les objectifs mondiaux pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et la déforestation. Les experts rappellent par exemple que **si les terres actuellement utilisées comme pâturages retrouvaient leur couverture végétale d'origine (forêts, zones humides ou prairies), cela éliminerait en 30 ans l'équivalent de 16 années d'émissions mondiales actuelles de CO₂ de l'atmosphère**²⁶⁹. D'où la nécessité de donner la priorité à la culture d'aliments d'origine végétale dans les politiques ➔

climatiques et agricoles, car elle émet moins de gaz à effet de serre, avec plus de bénéfices sur la santé que la production des aliments d'origine animale.

En 2023, la recommandation de la Cour des comptes consistant à définir une stratégie de réduction du cheptel bovin français²⁷⁰ avait déclenché une forte opposition de la part de la FNSEA²⁷¹, syndicat agricole majoritaire. Cette idée fait pourtant consensus : « Parler de la réduction du cheptel est encore tabou au niveau européen et national, alors que pour les scientifiques, il n'y a aucun doute sur la nécessité d'une telle mesure, que ce soit pour le climat, la biodiversité, la pollution », observait dans un article du *Monde* Célia Nyssens, responsable de la politique agricole au Bureau européen de l'environnement (EEB)²⁷². Les Pays-Bas ont ainsi mis en œuvre un plan de réduction du cheptel en 2023 prévoyant notamment l'indemnisation des éleveurs visés par cette baisse²⁷³, permettant de tirer des enseignements précieux

pour mener au mieux la mise en œuvre de réductions similaires en France.

Le gouvernement a fait le choix de passer outre cette recommandation dans son plan gouvernemental de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage, publié en février 2024. Selon ce plan, les baisses d'émissions du secteur de l'élevage à l'horizon 2030 peuvent être atteintes sans réduire la taille du cheptel par rapport à 2023, mais en agissant sur les autres leviers comme l'alimentation animale et la conduite des troupeaux²⁷⁴. Or ces leviers techniques ne suffiront pas puisqu'ils permettront d'atteindre tout au plus la moitié des objectifs de la France en termes d'émissions²⁷⁵.

Une étude au niveau mondial a d'ailleurs démontré qu'un changement d'alimentation apporterait des bénéfices écologiques à une échelle impossible à atteindre par de simples change-

ments de pratiques de production agricole²⁷⁶. Dans le même article du *Monde*, Pierre-Marie Aubert, chercheur à l'Iddri, confirme : « Si on n'accepte pas de toucher aux volumes produits, on s'interdit d'avoir le moindre succès »²⁷⁷.

Prairies pâturées : émettrices nettes de carbone

Le stockage de carbone par les prairies destinées à l'élevage dépend de nombreux facteurs : conditions climatiques, composition des sols, ancienneté, intensité du pâturage. Selon les cas, les prairies peuvent stocker moins, autant, ou plus de carbone que les forêts. Ce stockage de carbone peut compenser en partie les émissions de l'élevage dues à la fermentation entérique et aux déjections des animaux. Par ailleurs, l'utilisation des prairies ne concerne que l'élevage des ruminants, souvent nourris avec des céréales et tourteaux en complément de l'herbe. ➤

➔ Prairies pâturées : émettrices nettes de carbone

Pour un système « Herbe montagne »¹



ÉMISSIONS:
5 673 kg
eq CO₂/ha SAU

STOCKAGE:
1 862 kg
eq CO₂/ha SAU

COMPENSATION:
33%

Pour un système « Herbe de plaine »²



ÉMISSIONS:
5 810 kg
eq CO₂/ha SAU

STOCKAGE:
1 061 kg
eq CO₂/ha SAU

COMPENSATION:
18%

¹ Idele, 2023, Fiches références CAP2'ER Bovins Lait, Système herbe de montagne. ² Idele, 2023, Fiches références CAP2'ER Bovins Lait, Système herbe de plaine.

L'élevage peut avoir un impact environnemental amoindri grâce aux prairies, mais son rendement par hectare est très faible : les exploitations produisent en moyenne seulement 1,5 grand bovin de 600 kg par hectare. La viande consommable représentant environ 37 % du poids d'une vache, ceci reviendrait à une productivité de 333 kg par hectare. À titre de comparaison, un hectare de culture en France produit 3 000 kg de soja, qui contient 50 % de protéines de plus que la viande de bœuf²⁷⁸. Si l'utilisation des terres non arables en pâturage peut s'avérer avantageuse sur certains points, il apparaît clairement que ce n'est pas une solution pour nourrir la population à ses niveaux de consommation actuels.

Au cours des dernières décennies, les prairies dédiées à l'élevage sont devenues partout dans le monde des sources nettes de gaz à effet de serre (contrairement aux prairies sauvages) à cause des changements d'utilisation des terres mais aussi des chargements plus élevés, de l'élevage d'animaux plus gros, et de nouvelles pratiques de fertilisation²⁷⁹. À l'échelle régionale, les prairies de la Bretagne, du Massif central, ou même du nord-est du pays sont considérées comme émettrices nettes de CO₂ sur la période 1981 à 2002, bien que la tendance générale soit à la baisse.

À l'étranger, la situation est similaire. En raison du changement climatique et de la déforestation, une grande partie du bassin de l'Amazonie émet désormais du CO₂ au lieu d'en absorber. Localement, le réchauffement depuis l'ère préindustrielle est de +3 °C²⁸⁰.

Réduire la consommation de viande : un enjeu de santé publique

Désamorcer la bombe sanitaire de l'élevage intensif

« Confiner un maximum d'animaux de ferme génétiquement semblables dans un minimum d'espace, qui plus est à proximité d'espèces sauvages porteuses de virus, fournit un cadre idéal aux pathogènes pour infecter d'autres espèces. Quand un virus s'introduit dans une installation de ce type, c'est buffet gratuit pour lui. Plus rien ne l'arrête²⁸¹. » L'écologue au CNRS Franck Courchamp résume ainsi parfaitement le risque sanitaire que constituent les élevages intensifs. Il y a désormais consensus scientifique : l'intensification de l'agriculture et la déforestation, toutes deux liées à notre forte consommation de viande, sont aujourd'hui deux causes parfaitement identifiées de l'émergence de nouvelles zoonoses²⁸².

Un tel constat n'est pas nouveau. Déjà en 2017, les auteurs d'un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) estimaient qu'environ **60 % de toutes les maladies infectieuses humaines sont d'origine animale, tout comme 75 % des maladies infectieuses émergentes**²⁸³.

Si bon nombre d'entre elles proviennent de la faune sauvage, les animaux en élevage font souvent office de « pont épidémiologique », en particulier dans les élevages intensifs où la sélection génétique est axée sur la productivité plutôt que sur la résistance aux maladies. Un exemple illustratif est celui de la grippe aviaire, qui a d'abord circulé chez les oiseaux sauvages avant d'infecter les canards, poulets et autres oiseaux en élevage puis des mammifères y compris des humains²⁸⁴.

Dix ans auparavant, un éditorial de l'*American Journal of Public Health* s'étonnait que « changer la façon dont les humains traitent les animaux

(arrêter simplement de les manger ou, au moins, limiter strictement la quantité d'animaux qui sont mangés) ne soit absolument pas considéré comme une mesure de prévention d'intérêt. »²⁸⁵

En 2023, le Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (Covars) estimait que les risques de multiplication de foyers aviaires et d'évolution du virus pouvant faciliter la transmission à l'homme étaient réels et devaient être pris en compte : « Si ce virus aviaire s'adapte à l'homme et devient responsable de chaînes de transmission interhumaine, il peut en effet devenir responsable d'une nouvelle pandémie interhumaine »²⁸⁶. On peut rappeler que « la grippe espagnole » de 1918 était une mutation de grippe aviaire et a fait plus de morts que la Première Guerre mondiale²⁸⁷.

Selon l'Anses, les épizooties récurrentes posent la question des pratiques d'élevage à un niveau global²⁸⁸. Pourtant, la réflexion autour des causes de l'émergence des zoonoses n'est toujours pas à l'ordre du jour. Selon Serge Morand, écologue de la santé au CNRS, au lieu de remettre en question nos modes d'élevage, la gestion de ces crises successives favorise l'intensification de la production : « Seuls les plus gros élevages survivent et deviennent encore plus gros, parce qu'ils peuvent se permettre des investissements massifs dans la biosécurité, présentée comme le seul et unique antidote d'évitement de nouvelles crises. »²⁸⁹

En France, la gestion du risque pandémique se limite en effet à ce jour au confinement, à l'abattage massif des animaux, à la désinfection et parfois à la vaccination. **Ces mesures de biosécurité sont pourtant inefficaces :**

malgré les confinements successifs et l'abattage de millions d'oiseaux - dont 21 millions en 2021-2022-, la France a connu 6 épisodes d'influenza aviaire entre 2006 et 2022.

Et pour cause : comme l'analyse un article paru dans la revue *Science* en 2022, « les efforts déployés depuis une décennie ne s'attaquent pas aux causes profondes de la transmission, de la mutation, de la propagation et de la prolifération des agents pathogènes zoonotiques infectieux émergents. La demande élevée et croissante d'aliments d'origine animale est l'une de ces causes profondes »²⁹⁰. Prévenir une prochaine épidémie implique donc inévitablement de repenser l'action publique en élaborant un plan de sortie de l'élevage intensif, et donc, une réduction drastique et générale de la consommation de viande²⁹¹.

Enrayer la propagation de l'antibiorésistance

Si l'utilisation des antibiotiques dans les élevages a globalement baissé en France, les poulets restent une des espèces les plus exposées à la colistine, qui est sur la liste des antibiotiques critiques à priorité élevée de l'OMS : c'est un antibiotique de la dernière chance en médecine humaine²⁹².

De plus, l'antibiorésistance ne connaît pas de frontières. Elle est responsable de 700 000 morts chaque année dans le monde, dont 5 500 en France²⁹³.

Selon l'OMS, elle tue donc chaque année trois fois plus de personnes que le paludisme et deux fois plus que le sida²⁹⁴. Si rien ne change à l'échelle mondiale, elle pourrait devenir en 2050 l'une des premières menaces pour la santé publique, causant 10 millions de morts chaque année²⁹⁵.

Un régime sain et durable est toujours peu carné

Plus globalement, de nombreuses études démontrent les bienfaits d'une végétalisation de l'alimentation. L'OMS estime que « de nombreux éléments plaident en faveur d'une réorientation des populations vers des alimentations saines majoritairement végétales qui

réduisent ou éliminent la consommation de produits d'origine animale ». Tout cela en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et les surfaces agricoles utilisées et en limitant la perte de biodiversité²⁹⁶. Dans le même sens, dans son rapport pour une alimentation saine et durable remis à l'Assemblée nationale, France Stratégie rappelle **qu'évoluer à l'échelle mondiale vers des régimes comportant plus de végétal ferait chuter la mortalité à raison de 6 % à 10 %** tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre d'origine alimentaire de 29 % à 70 %²⁹⁷.

Diminuer drastiquement la consommation de viande est d'ailleurs l'un des piliers du régime sain et durable proposé par la commission scientifique internationale du EAT-Lancet. Cette commission préconise une réduction de plus de 50 % de la consommation d'aliments « moins sains » tels que la viande rouge et le sucre tout en favorisant des aliments plus sains comme fruits, légumes, noix et légumineuses²⁹⁸. Les scientifiques proposent un éventail de régimes sains, de sorte à adapter les recommandations aux conditions locales. Une alimentation peu carnée permet d'optimiser la santé humaine et de nourrir 10 milliards de personnes d'ici 2050 sans dépasser les limites planétaires. Au niveau de l'UE, la Commission européenne faisait référence à l'étude EAT-Lancet dans la stratégie « De la ferme à la table », constatant que « le passage à un régime alimentaire plus végétal avec moins de viandes rouges et transformées et plus de fruits et légumes réduira non seulement les risques de maladies potentiellement mortelles mais aussi l'incidence environnementale du système alimentaire »²⁹⁹.



Limiter la consommation de produits d'origine animale : un consensus scientifique

La nécessité de limiter la consommation de viande et de produits laitiers pour atténuer le changement climatique « fait consensus au niveau scientifique » comme le rappelait le Haut Conseil pour le climat en 2023. Substituer les protéines d'origine animale par des protéines végétales constitue même « un levier essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et génère des co-bénéfices pour la santé humaine »³⁰⁰. Les experts du GIEC ont relevé en effet que diminuer de façon importante la consommation de viande est un levier efficace dans la lutte contre le dérèglement climatique. En 2018, ils proposaient donc, entre autres mesures, l'adoption d'un régime « nettement moins gourmand en produits d'origine animale. »³⁰¹ En 2019, dans un rapport spécialement dédié à l'utilisation des terres agricoles et à l'alimentation, ils ajoutent qu'une alimentation à 100 % d'origine végétale est celle qui permettrait de réduire le plus massivement les émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation³⁰².

Pour France Stratégie, la soutenabilité du système alimentaire français à long terme implique de réorienter l'agriculture vers des modes de production agroécologiques, nécessitant moins d'intrants, moins d'eau, de substituer des protéines animales par des protéines végétales et de développer l'offre en légumineuses³⁰³. En 2020, une mission d'information du Sénat avait déjà identifié le développement des légumineuses comme l'une des clés de la transition alimentaire du fait de leurs nombreuses qualités : richesse en protéines de qualité, capacité de fixation symbiotique de l'azote³⁰⁴, accessibilité financière³⁰⁵, forte densité énergétique, acceptabilité culturelle potentiellement forte³⁰⁶. Il est donc primordial que la Stratégie nationale sur les protéines végétales³⁰⁷ lancée en 2021 mette davantage de moyens pour favoriser la production de protéines destinées à la consommation humaine et non pas animale.

Dans son plan de décarbonation de l'économie française, le think tank The Shift Project va plus loin et décrit la réduction de la consommation de viande comme un « enjeu de sécurité nationale ». À l'heure des crises climatiques et énergétiques, la productivité agricole va stagner ou décroître. Il devient donc essentiel de prioriser l'usage des terres pour des cultures destinées directement à l'alimentation humaine. Le Shift Project recommande donc de diviser par 3 la production de viande, par 2 celle de poissons et d'un tiers celle de lait et d'œufs pour des raisons écologiques et de santé publique et exigent de « réorganiser le système alimentaire pour une alimentation plus végétale »³⁰⁸.

France : les scénarios pointent vers "moitié moins"

Tant pour des raisons nutritionnelles que climatiques, la réduction de la consommation de viande devra faire partie des éléments clés de la stratégie de transition alimentaire de la France à l'horizon 2040 selon France Stratégie³⁰⁹. Pour bâtir cette stratégie, le gouvernement dispose déjà de plusieurs exercices prospectifs. Certains visent la neutralité carbone, d'autres une meilleure utilisation des ressources, une diminution de la pollution et de la dégradation des écosystèmes, la sécurité alimentaire ou la santé.

« Afterres2050 » de Solagro : -50 %

Le scénario de Solagro « Afterres2050 » intègre des dimensions climatiques aussi bien qu'environnementales visant une transformation conjointe des modes de production et des régimes alimentaires. La mise en place de l'agroécologie implique une baisse des rendements agricoles. Cette baisse est compensée par un modèle alimentaire plus efficace : un cheptel moins grand, et plus de protéines végétales consommées directement par les humains. Ce scénario vise une réduction de 50 % de la consommation de viande, de 40 % des produits laitiers et de 80 % de celle des poissons et fruits de la mer (par rapport

à 2010) pour limiter la pression sur les populations sauvages et répartir plus équitablement les ressources à l'échelle mondiale. Dans ce scénario, le cheptel diminue nettement : -55 % de bovins élevés pour la viande, -34 % de cochons et -22 % de poulets par rapport à 2010³¹⁰, sans report sur les importations. >

« Transition(s) 2050 » S1 et S2 de l'ADEME : -50 à -70 %

Les scénarios S1 et S2 développés par l'ADEME³¹¹ s'appuient sur des transformations profondes : systèmes moins intensifs, systèmes bio et herbagers, relocalisation des productions, meilleure résilience des territoires, réduction de notre impact sur les

écosystèmes en diminuant la déforestation importée. Tout cela passe, entre autres, par une réduction de 50 % de la consommation de viande pour le scénario S2 « Coopérations territoriales », et de 70 % pour le scénario S1 « Génération frugale ». Les deux misent sur une forte augmentation de la ration de légumineuses. Dans ces deux scénarios, une partie des terres libérées par la

réduction du cheptel est transformée en forêts, ce qui permet un stockage additionnel du carbone dans la biomasse. L'environnement mieux préservé permet des puits de carbone naturels.

Les scénarios S3 et S4 sont loin d'amener à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Tableau 1. Évolution des empreintes énergie, GES et sol de la phase de production agricole par rapport à l'empreinte actuelle, uniquement estimée à partir de la consommation de produits carnés.

	Actuel (INCA 2) [6]	Tendanciel	S1	S2	S3	S4
Consommation de viande (g/jour)	123	-10 %	-70 %	-50 %	-30 %	-10 %
Empreinte énergie de la production agricole (MJ/an)	6 200	-4 %	-29 %	-21 %	-13 %	-4 %
Empreinte GES de la production agricole (kgCO ₂ eq/an)	1 540	-6 %	-45 %	-32 %	-19 %	-6 %
Empreinte sol de la production agricole (m ²)	4 300	-6 %	-40 %	-29 %	-17 %	-6 %

Le nombre d'animaux élevés diminue fortement dans les scénarios S1 et S2 : de -60 à 85 % de bovins élevés pour la viande, -53 à 65 % de cochons et -20 à 30 % de poulets par rapport à la situation actuelle³¹².

Tableau 2. Évolution des cheptels dans les différents scénarios à 2050. Données actuelles en milliers de places ; données scénarios en % d'évolution à 2050 par rapport à la situation actuelle.

Cheptels	Actuel	Tendanciel	S1	S2	S3	S4
Porcs charcutiers	7 152	-43 %	-65 %	-53 %	-40 %	-39 %
Porcs en intensif	6 866	-46 %	-100 %	-100 %	-100 %	-39 %
Poulets de chair	180 176	40 %	-30 %	-20 %	0 %	5 %
Poulets standards	122 520	24 %	-100 %	-100 %	-71 %	45 %
Poules pondeuses	58 315	9 %	20 %	20 %	20 %	30 %
Chèvres	855	4 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Brebis lait	1 245	-16 %	-10 %	-10 %	-10 %	0 %
Brebis viande	3 379	-75 %	-10 %	-10 %	10 %	0 %
Bovins lait	3 590	-41 %	-25 %	-20 %	-25 %	-35 %
Bovins viande	4 119	-5 %	-85 %	-60 %	-25 %	2 %

« Concilier nutrition et climat » du RAC-SFN : -50 %

Le Réseau Action Climat (RAC) et la Société Française de Nutrition (SFN) invitent les pouvoirs publics à traiter de façon cohérente les enjeux climatiques et nutritionnels dans les recommandations alimentaires du Programme national nutrition santé (PNNS). Leurs propositions s'appuient sur une analyse comparative des recommandations alimentaires des pays ayant intégré les enjeux environnementaux, et sur une série de modélisations de régimes alimentaires.

Selon cette étude conjointe, il est possible de diminuer de 50 % la consommation de viande tout en satisfaisant l'ensemble des apports nutritionnels recommandés, sans avoir recours à des produits enrichis ou à des suppléments. Les recommandations formulées renvoient à une consommation limitée à 450 g de viande par semaine, incluant l'ensemble des viandes, c'est-à-dire viande rouge (bœuf, porc, etc.), volaille, charcuterie et autres viandes transformées (saucisses, cordons bleus, etc.), la consommation de charcuterie ne devant dans tous les cas pas dépasser 150 g par semaine. Ces recommandations incluent également la hausse de consommation des légumineuses (65 g à 100 g par jour) et des fruits à coque non salés. La qualité nutritionnelle de notre alimentation s'en trouve améliorée et le risque de souffrir de maladies chroniques comme le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires ou certains cancers diminue³¹³.

Scénario TYFA-GES de l'Iddri : -53 %

À l'échelle européenne, l'Iddri a élaboré le scénario TYFA³¹⁴, « Dix ans pour l'agroécologie », dans le but de nourrir 530 millions d'Européens en 2050 tout en respectant les objectifs climatiques. Les principaux leviers de ce scénario sont la généralisation de l'agroécologie, l'abandon des importations de protéines végétales pour l'alimentation animale, l'adoption de régimes alimentaires moins riches en produits d'origine

animale et plus en fruits et légumes, le redéploiement de prairies extensives et d'infrastructures paysagères, une réduction forte de la consommation de viande (-53 %), en particulier porcine (-60 %) et de volaille (-66 %), de poissons et de produits laitiers ainsi qu'une forte augmentation de celle des fruits et légumes. Pour mieux tenir compte des émissions de gaz à effet de serre, le scénario TYFA-GES ajoute une baisse de 34 % du nombre de bovins élevés par rapport à 2010³¹⁵.

L'Europe agroécologique de chercheurs du CNRS : -50 %

Le scénario d'une équipe de recherche rattachée au CNRS mise lui aussi sur l'agroécologie et une baisse de la consommation de produits d'origine animale. Le but est de nourrir la population européenne en 2050, d'exporter des céréales vers les pays qui en ont besoin pour l'alimentation humaine tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et d'azote. Pour y parvenir, ce scénario prévoit entre autres de diviser par 2 les productions animales³¹⁶. Les protéines animales ne représentent plus que 30 % de nos apports alimentaires en protéines, contre 70 % actuellement³¹⁷.

Le consensus pour réduire drastiquement la consommation de viande

Si l'on exclut les scénarios basés sur des progrès technologiques très incertains et ceux qui ne permettent pas de respecter les objectifs climatiques fixés par la France, tous les scénarios misent sur une réduction de 50 à 70 % de la consommation de produits d'origine animale³¹⁸. Tous envisagent une réduction du cheptel de 20 à 85 % selon les filières et les scénarios.

Les scénarios TYFA-GES, Afterres 2050, ADEME S1 et S2, envisagent tous une réorientation des systèmes d'élevage de ruminants vers des modèles herbagers ou mixtes. Ils dédient au moins 50 % de la surface agricole utile à

l'agriculture biologique ou à l'agroécologie, ce qui implique une baisse des rendements par rapport à l'agriculture conventionnelle. Cette baisse serait en partie équilibrée par l'évolution de consommation et la réallocation pour l'alimentation humaine de terres dédiées à la production animale³¹⁹.

À l'échelle européenne, l'association Solagro a examiné 16 scénarios de prospective élaborés entre 2014 et 2020 pour l'Europe. 13 d'entre

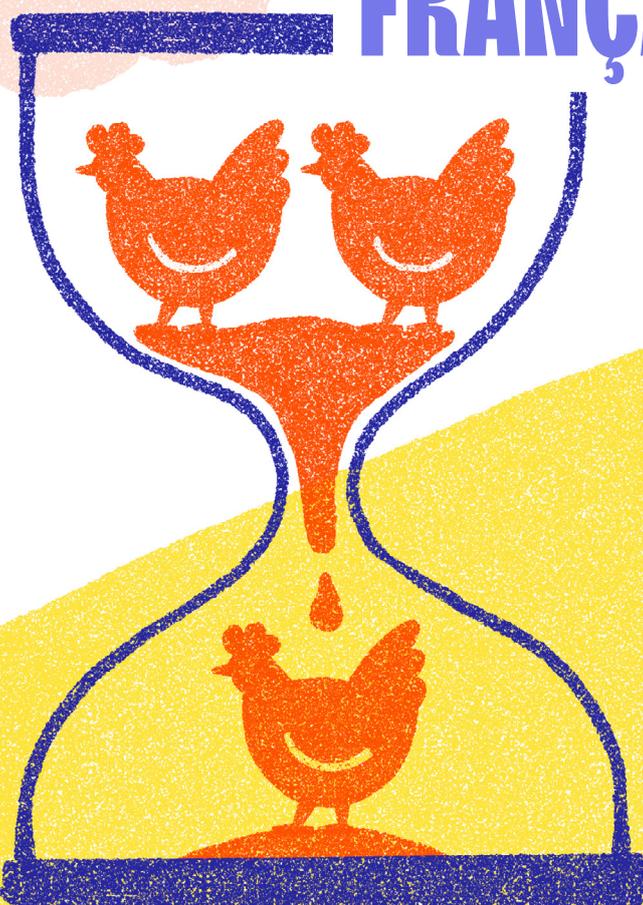
eux tablent sur une réduction des cheptels, et 12 sur une diminution significative de la consommation de protéines animales. Les scénarios sans réduction de la consommation de viande sont d'ailleurs jugés peu crédibles. Pour l'association Solagro, qui a analysé ces scénarios, la réduction des protéines animales et de l'élevage constitue donc « une voie très claire » vers la neutralité climatique³²⁰.

Tous les scénarios misent sur une réduction d'au moins 50 % de la consommation de viande. Les scientifiques du monde entier sont en effet formels : pour atteindre les objectifs climatiques fixés pour 2050, les émissions de l'élevage doivent diminuer de moitié. En 2024, les 210 experts en climatologie, alimentation et agromonie déjà cités plus haut ont en effet appelé les gouvernements à planifier la réduction de la consommation de produits d'origine animale et à établir une feuille de route permettant au marché, aux entreprises, aux investisseurs et aux consommateurs de se préparer au changement³²¹.



4

OBJECTIF : DIVISER PAR DEUX LE NOMBRE D'ANIMAUX TUÉS POUR L'ALIMENTATION FRANÇAISE D'ICI 2030



Avec cet objectif ambitieux, L214 ajoute les animaux au cœur des projections d'avenir pour notre système agroalimentaire. Diviser par deux le nombre d'animaux tués d'ici 2030 permet d'agir de manière transversale : éthique, environnement, santé publique, ce qui aura des effets bénéfiques pour l'ensemble de la société.

Les Français sont prêts à diminuer leur consommation de produits d'origine animale : en 2024, 51 % d'entre eux se disaient favorables à la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses et pédagogiques permettant de réduire de 50 % la consommation de viande et de poissons d'ici 5 ans. Cette opinion, globalement consensuelle et transparente, est le signe d'une attente sociétale forte, partagée autant par les ruraux (46 %) que par les urbains (56 %). Les personnes proches de la gauche y sont favorables à 74 %, celles proches du centre à 52 %, celles proches de la droite à 59 % et celles proches de l'extrême droite à 40 %. Par ailleurs, pour réduire de 50 % la consumma-

tion de viande et de poissons en 2030, 52 % des personnes interrogées sont favorables à la mise en place d'actions ambitieuses et pédagogiques dans les supermarchés et la restauration³²².

40% à 74%
des citoyens* favorables à des
POLITIQUES PUBLIQUES
pour agir en supermarché
et en restauration

Les politiques publiques alimentaires françaises ont sensiblement évolué au cours des dernières décennies : d'abord focalisées sur la sécurité sanitaire des aliments, elles incluent désormais davantage les enjeux de nutrition et de santé³²³. Elles pourraient même finir par intégrer les enjeux climatiques et environnementaux, c'est en tout cas ce pour quoi plaident les nombreux scénarios de prospective existants.

Les animaux : grands oubliés des scénarios d'avenir

Un sujet reste en revanche absent des politiques agricoles et alimentaires : les animaux. Tous les scénarios de durabilité pour la France recommandent de réduire la consommation de viande (voir partie III.5), mais aucun ne prend explicitement en compte le nombre d'animaux tués ni leurs souffrances.

L214 défend la vision d'une société qui reconnaît pleinement la sensibilité et la conscience³²⁴ des animaux. Cela implique de prendre en considération leur intérêt à ne pas souffrir, et à vivre la meilleure vie possible. La question éthique ne devrait plus être exclue des scénarios d'avenir.

Si la nécessité de réduire le cheptel bovin fait son chemin, l'idée de réduire le nombre d'oiseaux, de cochons ou de poissons élevés et tués reste exclue des débats. Par ailleurs, diminuer le cheptel français sans diminuer également la consommation de produits d'origine animale ne ferait que déplacer l'ensemble des problématiques hors de nos frontières. Avant même de discuter des politiques publiques à mettre en œuvre pour réduire la consommation de viande, il est donc nécessaire de préciser l'ordre de grandeur de cette réduction, en intégrant les intérêts des animaux dans l'équation³²⁵.

→ La conscience animale enfin reconnue par la science

Un large collectif de scientifiques publiait en avril 2024 la Déclaration de New York sur la conscience animale³²⁶. Signée par 287 biologistes, éthologues, vétérinaires, neurologues du monde entier, cette déclaration rappelle que la conscience des mammifères et des oiseaux fait l'objet d'un vaste consensus scientifique. Elle marque un véritable tournant pour deux raisons :

- D'abord, car les chercheurs vont bien au-delà de la Déclaration de Cambridge sur la conscience de 2012 : ils incluent désormais les reptiles, les amphibiens, les poissons et certains invertébrés dans la liste des animaux possiblement conscients. « L'état des preuves scientifiques indique – au minimum – qu'il est réaliste d'envisager l'existence d'expériences conscientes chez tous les vertébrés (y compris les reptiles, les amphibiens et les poissons) et chez beaucoup d'invertébrés (incluant au moins les céphalopodes, les crustacés décapodes et les insectes). »
- Ensuite car, avec cette déclaration, les chercheurs appellent le monde politique à prendre en considération les connaissances scientifiques sur la conscience animale : « Il est irresponsable d'ignorer cette possibilité lors de prises de décisions concernant ces animaux. Les atteintes à leur bien-être doivent être évaluées à la lumière des preuves scientifiques, et guider nos décisions. »

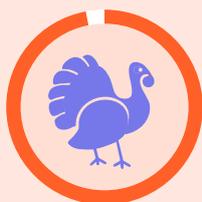
Une urgence : mettre un terme à l'expansion de l'élevage intensif

→ 8 animaux sur 10 en élevage intensif en France

8 ANIMAUX SUR 10 abattus chaque année ont passé leur vie enfermés en bâtiment



99,9%
des lapins¹



97%
des dindes²



84%
des poulets³



70%
des pintades⁴



95%
des cochons⁵



60%
des chèvres⁶



54%
des poules pondeuses⁷

Aquaculture



94%
des truites issues
de l'aquaculture⁸

¹ CLIPP, 2017. Plan de filière lapin 2018-2022.

² Agreste, 2010. Enquête production avicole 2008.

³ Anvol, 2024. Dossier de presse.

⁴ APVF, 2018, Les Chiffres clés 2018 de la filière avicole.

⁵ INAPORC, 2022, Les trois systèmes d'élevage.

⁶ Agreste, 2010, Recensement agricole.

⁷ CNPO, 2023, Base de données avicole.

⁸ Estimé à partir de CIPA & Marché de Rungis, 2021.

En France, le modèle intensif est le modèle dominant : 8 animaux terrestres abattus sur 10 passent toute leur vie confinés en bâtiment. 99 % des lapins vivent en cages, 95 % des cochons vivent sur des caillebotis en béton, et 84 % des poulets vivent dans des élevages à très haute densité avec moins de surface que l'équivalent d'une feuille A4 par oiseau³²⁷. Au niveau mondial, avec toutes les incertitudes que cela comporte, le Sentience Institute estime que 94 % des animaux sont enfermés en élevages qualifiés d'industriels : 74 % des vertébrés terrestres (soit environ 23 milliards d'animaux). Par ailleurs, 111 milliards de poissons sont détenus dans des cages marines et des bassins³²⁸. À ce stade, seule une réduction drastique de la consommation de produits d'origine animale tels que la viande, le lait, les œufs et les poissons pourra permettre de mettre fin aux pratiques d'élevage les plus cruelles.

Un modèle soutenu à bout de bras par les pouvoirs publics

Alors que **plus de 8 Français sur 10 sont opposés à l'élevage intensif³²⁹, ce système de production continue d'être défendu par les pouvoirs publics**. Par exemple, la réforme du droit européen de l'environnement³³⁰ a permis l'adoption d'un décret paru en juin 2024 rehaussant une nouvelle fois les seuils à partir desquels les élevages doivent se soumettre à une évaluation environnementale (ICPE) avant de s'installer ou de s'agrandir. Ces seuils sont ainsi passés de 40 000 à 85 000 emplacements pour les élevages de poulets, de 30 000 à 60 000 pour les poules pondeuses, de 2 000 à 3 000 pour les cochons à l'engraissement et de 750 à 900 pour les truies³³¹. Cette décision facilite donc l'installation d'élevages intensifs. En France, un décret³³² avait déjà restreint les possibilités de recours

contre les créations ou extensions d'élevage, en réduisant les délais à 2 mois (au lieu de 4) et en supprimant un échelon juridique : les nouvelles demandes doivent être directement adressées aux cours d'appel³³³.

Un système loin des recommandations de l'EFSA

« Nous les appellerons intensifs car ils visent une productivité maximale par unité de surface. On n'y parle pas d'animaux par m², mais du nombre de kg en m². Les densités élevées et une production intense pendant une période de vie raccourcie à l'extrême sont des éléments caractéristiques de ces élevages. » Cette définition de l'élevage intensif est celle de scientifiques de l'INRAE et du CNRS, publiée dans la revue *Sésame*³³⁴. Leur constat sur le système intensif est sans appel : « Après toutes ces années où nous avons »

travaillé avec l'injonction d'améliorer le bien-être animal, nous faisons le bilan des retombées de nos travaux : **certains systèmes n'ont pas été améliorés, et pour cause, ils ne sont pas améliorables** ». Selon Élodie Merlot, directrice de recherche à l'INRAE et cosignataire de cette tribune, « il faudrait changer tellement de choses pour que ces élevages répondent aux exigences du bien-être animal comme le définit l'Anses qu'en fin de compte, ce ne seraient plus des élevages intensifs³³⁵ ».

Ce système fondé sur la minimisation des coûts de production ne permet pas de répondre aux besoins physiologiques, comportementaux, sanitaires, environnementaux et psychologiques des animaux. Les avis émis par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) entre 2020 et 2024 sont explicites à ce sujet. Les truies, par exemple, passent la moitié de leur vie maintenues dans des cages ne leur permettant pas de se retourner. En dehors de ces périodes, elles disposent seulement d'un espace de 2,25 m² par animal³³⁶. L'EFSA estime pourtant qu'une truie de 250 kg a besoin d'au moins 47 m² pour assouvir pleinement ses besoins locomoteurs. L'agence européenne conclut qu'aucun aménagement ne pourrait améliorer le bien-être des truies sans une « modification du système d'élevage », c'est-à-dire sans une suppression des cages et un accroissement significatif de l'espace disponible³³⁷.

L'EFSA recommande de mettre fin à une autre pratique habituelle – pourtant interdite – dans

les élevages intensifs de cochons : la coupe des queues. Pour éviter que le stress et la frustration ne les poussent à mordre la queue de leurs congénères, cette mutilation est pratiquée de façon routinière et sans anesthésie dans la plupart des élevages intensifs. Or, selon l'EFSA, il suffirait d'augmenter d'un mètre carré l'espace de vie minimum des cochons de 110 kg pour diminuer de 98 % le risque de morsure de queue, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des mutilations³³⁸.

De même, selon l'EFSA, un veau a besoin d'un espace de vie d'au moins 20 m² et de vivre en groupe de 2 à

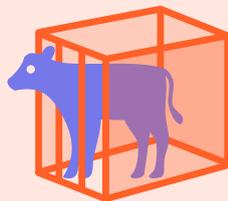
7 animaux³³⁹. Pourtant, en France, 94 % des veaux de boucherie passent toute leur vie confinés en bâtiment³⁴⁰, d'abord isolés en cage, puis placés en groupe dans des enclos avec un espace de 1,80 m² chacun³⁴¹.

S'agissant des poulets, l'EFSA recommande un accès au plein air dès le 21^e jour, des densités inférieures à 11 kg/m² (soit 6 poulets par m²), et la présence permanente d'une litière sèche et friable³⁴². Or, en France, 82 % des poulets sont confinés en bâtiment avec des densités de 33 kg à 42 kg/m² (soit 21 poulets par m²)³⁴³. Leur litière, qui n'est jamais changée, >

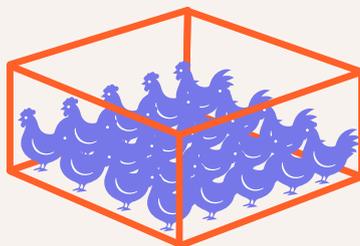
→ L'élevage intensif à rebours des recommandations scientifiques

Entre recommandations et réalités : le grand écart

RÉALITÉ DE L'ÉLEVAGE INTENSIF

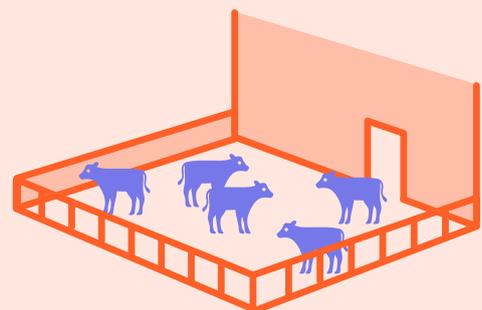


VEAU SEUL
dans une minuscule cage*

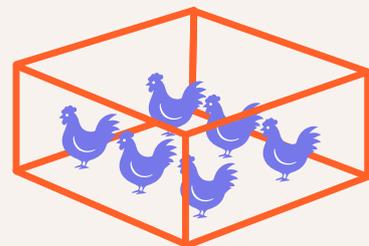


**20 POULETS
PAR M²**

RECOMMANDATIONS DE L'EFSA



VEAUX EN GROUPE
dans un enclos avec 20m² par veau



**6 POULETS
PAR M²**
avec véranda et accès au plein air

*Largeur = taille du veau au garrot et Longueur = longueur du veau multipliée par 1,16).
Source : EFSA, Welfare of calves, 2023 & EFSA, Welfare of broilers on farm, 2023.

est imbibée d'excréments et d'aliments en décomposition dès le 14^e jour³⁴⁴.

Les pratiques courantes dans le secteur aquacole génèrent également des souffrances intenses chez les animaux. Selon le Comité consultatif de l'aquaculture (CCA), les densités des saumons en élevage ne devraient pas dépasser les 10-20 kg/m³³⁴⁵, là où les densités en élevage en circuit fermé iraient de 40 à 150 kg / m³³⁴⁶.

Les systèmes intensifs, en empêchant la satisfaction de besoins des animaux, contreviennent à l'obligation de les placer « dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de leur espèce » inscrite à l'article L214-1 du Code rural et de la pêche maritime³⁴⁷.



L214 propose de se rencontrer à mi-chemin

L214 défend une société dans laquelle les pratiques humaines ne nuisent pas aux animaux lorsque cela peut être évité. Elle rejoint en ce sens les 500 chercheurs et chercheuses en philosophie morale et politique qui portent la Déclaration de Montréal³⁴⁸. En particulier, la production d'une nourriture suffisante, saine et équilibrée peut éviter de nombreuses pratiques nuisant aux animaux. L'alimentation qui permet d'atteindre le meilleur résultat est 100 % végétale. Elle est intégrée aux recommandations nutritionnelles de nombreux pays³⁴⁹, soutenues par des études scientifiques portant sur la question.

En théorie, tout le monde s'accorde sur le fait de ne pas nuire aux animaux, de ne pas les maltraiter et tuer sans nécessité. Pourtant, notre société n'est pas (encore) prête à accorder pleinement ses valeurs et ses pratiques.

C'est pourquoi L214 propose un objectif à mi-chemin, consensuel et atteignable à moyen terme, qui permettrait au moins de faire reculer les pratiques les plus préjudiciables aux animaux et de diminuer de moitié le nombre d'animaux tués chaque année. Cet objectif est par ailleurs cohérent avec tous les scénarios de prospective déjà réalisés pour la France afin de répondre aux enjeux climatiques, environnementaux ou de sécurité alimentaire (voir partie III).

Plus précisément, L214 propose une division par deux du nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030. Cette réduction s'effectue à parts égales, de sorte que le nombre respectif de mammifères, d'oiseaux et de poissons tués soit divisé par deux.

Un objectif qui permet d'épargner près de 600 millions d'animaux terrestres chaque année...

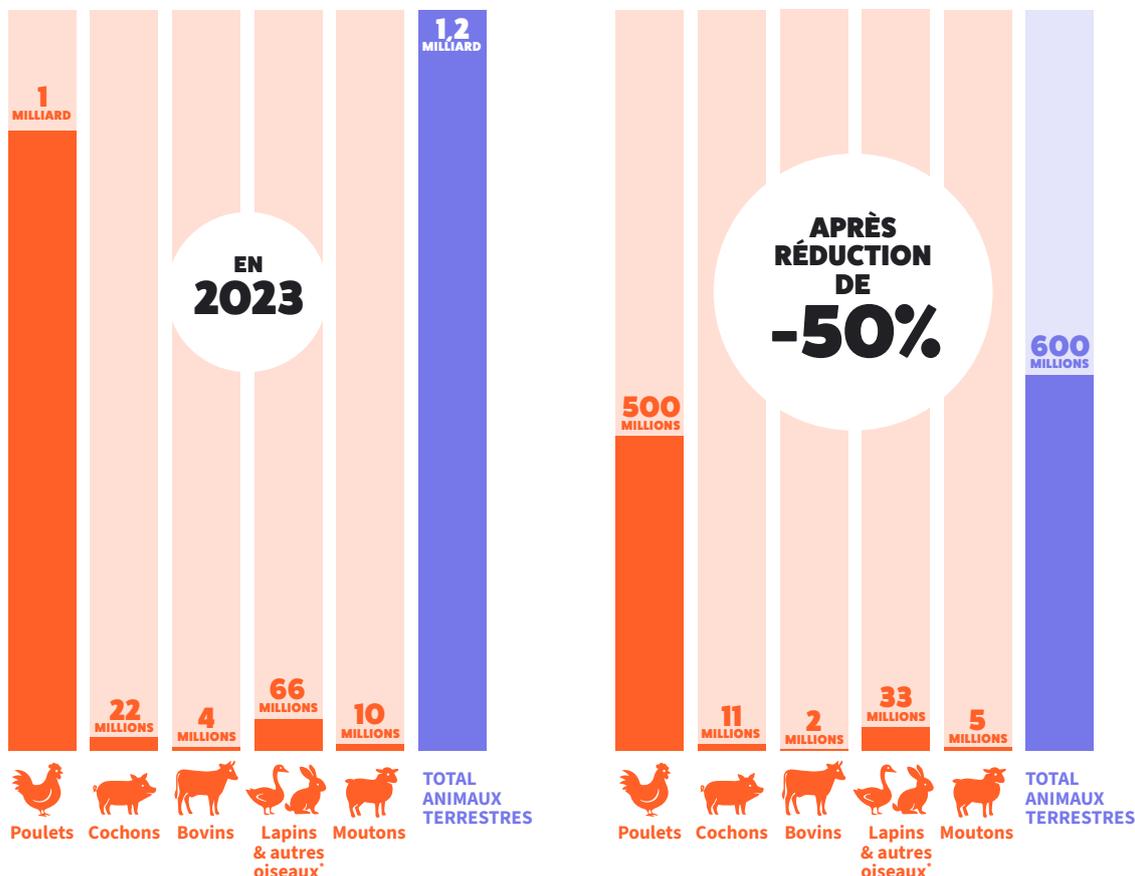
Sur la base des bilans annuels de consommation de FranceAgriMer, près d'1,2 milliard d'animaux terrestres (oiseaux, cochons, vaches, moutons...) ont été abattus en 2023 pour la consommation française. Cette estimation inclut donc la viande importée, et exclut la viande produite en France pour être exportée. En diminuant de moitié leur consommation de viande, lait et œufs, les Français épargneraient donc chaque année environ 600 millions d'animaux terrestres.

... et des milliards d'animaux aquatiques

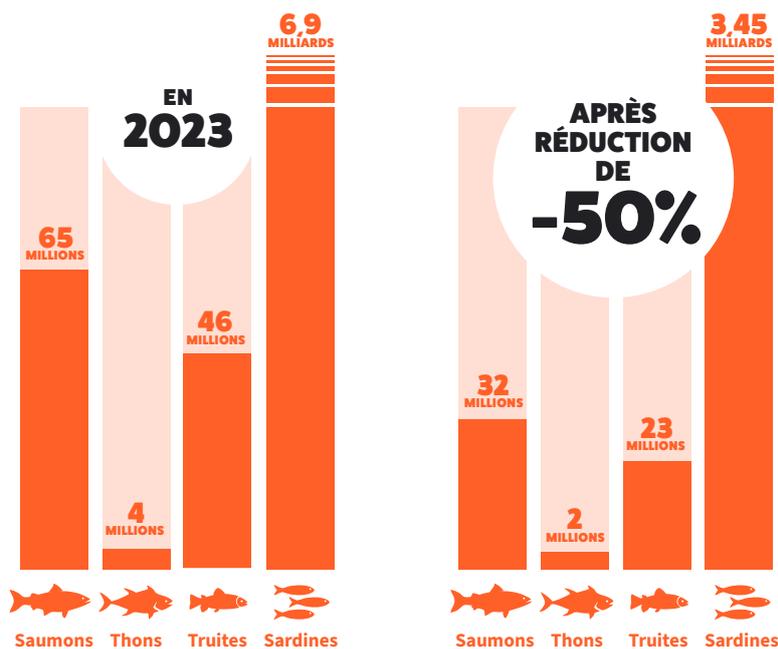
Ce chiffre est même bien plus élevé pour les poissons : plus de 7 milliards d'entre eux auraient été tués en 2023 pour la consommation française. Principalement des truites (96 % de la production aquacole nationale), des saumons (dont la France est le deuxième plus gros consommateur au monde), des cabillauds (dont la France importe 96 % de sa consommation) et des sardines (poissons pêchés en plus grand nombre). Une réduction de la consommation de ces poissons aurait donc pour effet d'épargner plus de 3,5 milliards d'animaux marins. On pourrait y ajouter les milliards d'autres animaux aquatiques (autres espèces de poissons, céphalopodes, crustacés...).

Réduire de 50% d'ici 2030 : mise en lumière des vies animales épargnées

Nombre d'animaux **TERRESTRES** tués pour la consommation française



Nombre d'animaux **AQUATIQUES** tués pour la consommation française



* Dindes et dindons, coqs et poules, canards, oies, pintades, cailles, lapins.
Source : Estimé à partir d'Agreste-SSP, 2024 et FranceAgrimer, 2024.

Un objectif qui balaye les idées reçues

Souveraineté alimentaire, emplois, pouvoir d'achat : l'industrie de la viande déploie les récits justifiant son existence, en dépit des études scientifiques appelant à une réduction des volumes de production et de consommation de viande. Si elle est en premier lieu motivée par les enjeux éthiques, la proposition de L214 est un compromis qui répond aussi aux principales crises que traverse la société : écologique, économique et sociale.

Idée reçue n°1 : « Pour la souveraineté alimentaire de la France, il faut produire plus de viande »

Selon les filières des productions animales, il serait nécessaire pour la France de produire toujours plus de viande – donc de façon plus intensive – et d'assouplir le peu de normes existantes pour résister à la concurrence étrangère.

Le gouvernement français a également suivi cette orientation. En mai 2024, dans le cadre du projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture³⁵⁰, le gouvernement s'est opposé à la réduction des cheptels et à une diminution de la consommation de viande. En plus d'ignorer la souffrance de millions d'animaux, un tel projet fragilise davantage la souveraineté alimentaire du pays en renforçant la dépendance à l'élevage et aux importations, en particulier celle de fourrage riche en protéine, qui provient en grande majorité d'Amérique du Sud. En effet, l'internationalisation de la chaîne de valeur des productions animales françaises sur le marché mondial a conduit à aggraver la vulnérabilité de la production alimentaire en France, notamment du fait de la forte volatilité du prix de certaines commodités sur les marchés financiers globalisés³⁵¹.

Plus particulièrement, les économistes ont démontré que la production de produits d'origine animale et la consommation élevée de viande sont, au moins en partie, à l'origine de la perte de souveraineté alimentaire de la France. « Si l'objectif prioritaire est de réduire la dépendance aux importations, le seul levier efficace envisageable est de réduire la production et la consommation de produits d'origine animale en France », soulignait Catherine Laroche-Dupraz, professeure d'économie et de gestion de la société de l'Institut Agro Rennes-Angers lors de son audition devant la Commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté alimentaire de la France³⁵².

La souveraineté alimentaire se définit comme « le droit de chaque pays de maintenir et de développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole »³⁵³. L'enjeu, pour la France et le reste du monde, est donc de produire suffisamment de nourriture aujourd'hui sans nuire à la production de celle de demain, de pouvoir continuer de produire même quand les relations entre pays se dégradent, quand les chaînes d'approvisionnement sont compromises ou quand les phénomènes météorologiques, conséquences du réchauffement climatique, affectent les rendements.

À la lumière de cette définition, ni la France ni l'UE ne sont souveraines sur le plan alimentaire, puisqu'elles sont toutes deux importatrices nettes de calories et protéines alimentaires³⁵⁴. L'Union européenne dépend ainsi à hauteur de 71 % des importations en provenance de pays tiers pour les aliments riches en protéines indispensables à l'alimentation animale³⁵⁵. En effet, les États membres de l'UE consacraient en 2018 seulement 3 % de leurs terres agricoles aux cultures

protéiques³⁵⁶. Le secteur le plus dépendant étant celui du soja puisque l'UE ne produit que 16 % de sa demande intérieure³⁵⁷. D'un point de vue des volumes de production, la France **importe quant à elle 30 % de toute la viande consommée par les Français. Ce pourcentage s'élève jusqu'à 50 % pour le poulet et 57 % pour la viande ovine**³⁵⁸. La France est aussi le 5^e consommateur de produits aquatiques en Europe : 33 kg/an/habitant³⁵⁹, quand sa production est d'à peine 8 kg/an/habitant pour la pêche et 2 kg/an/habitant pour l'aquaculture³⁶⁰.

Réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour la consommation française permettrait d'agir sur cette double dépendance aux importations de viande et d'alimentation animale. La production de la viande, comparée aux cultures végétales constitue en effet une immense source de gaspillage. L'alimentation moyenne des Français nécessite 3,3 fois plus de terres qu'une alimentation végétale, voire 4,5 fois plus pour une alimentation très carnée (170 g/j)³⁶¹. Or, 60 % des surfaces agricoles françaises sont déjà dédiées à l'alimentation animale³⁶². Il est donc nécessaire que la France réduise sa production et consommation de viande. Selon l'I4CE, **réduire le cheptel français de bovins de 30 % à 50 % et réorienter leur alimentation vers les prairies permettrait de libérer 3 à 5 millions d'hectares de terres arables**. Davantage de terres pourraient être utilisées directement pour l'alimentation humaine en diminuant également les cheptels de cochons et de volailles³⁶³.

Une réduction de moitié du nombre d'animaux tués limiterait aussi notre dépendance aux importations d'engrais (et donc de gaz³⁶⁴), nécessaires aux cultures destinées aux animaux. En effet, la France importe plus de 80 % des engrais qu'elle utilise³⁶⁵. La valeur de ces importations a doublé

en vingt ans, passant de 1 milliard d'euros à plus de 2,4 milliards d'euros³⁶⁶. Ces dépendances constituent une véritable faiblesse géostratégique selon Jean-Christophe Bureau, professeur d'économie à l'université de Paris-Saclay³⁶⁷.

Réduire la dépendance de la France et de l'Union européenne en matière d'intrants passe donc nécessairement par une réduction de consommation de produits d'origine animale, comme le conclut une étude de mars 2024 commandée par la Commission AGRI du Parlement européen³⁶⁸. Le service scientifique de la Commission européenne (CCR) est arrivé à la même conclusion, rappelant que les choix individuels sont dépendants de l'environnement alimentaire, autrement dit des politiques publiques et des filières agroalimentaires³⁶⁹.

Idée reçue n°2 : **« Moins d'animaux, c'est moins d'emplois pour les éleveurs »**

Une baisse de la consommation de viande au profit d'une consommation davantage végétale transformera les emplois agricoles, là où l'intensification des activités d'élevage a conduit à une diminution de leur nombre³⁷⁰. Par exemple, produire 100 millions d'œufs de poules en cages emploie seulement 4,95 à 6,6 UTH (unité de travail humain) ; 5 fois moins qu'en élevage plein air, qui nécessite 24,4 à 36,7 UTH³⁷¹.

Le phénomène d'agrandissement et de concentration des exploitations agricoles couplé à une destruction des emplois a ainsi pu s'observer sur un demi-siècle³⁷². L'agriculture représentait 2,37 millions d'UTA (travail d'une personne à plein temps pendant une année entière) en 1970, contre 700 762 en 2020³⁷³. En parallèle, le nombre d'animaux a augmenté. En élevage intensif de lapins, 1 personne (1 UTH) peut assurer le suivi de 600 cages mères³⁷⁴ contre 200 dans les années 1980³⁷⁵.

La même dynamique est observable dans le contexte de la pêche intensive. En France, **la flottille des chalutiers pélagiques industriels génère ainsi 10 fois moins d'emplois par tonne débarquée que la petite pêche côtière** (navires de moins de 12 mètres) aux arts dormants (filets immobiles ou en dérive), alors que cette dernière reçoit 7 fois plus de subventions par emploi³⁷⁶.

L'évolution des métiers de l'élevage a également conduit à une perte de sens pour les éleveurs : dépossession de la maîtrise de leur activité, dont les conditions sont dictées par les coopératives, les syndicats et les banques, et pression à toujours emprunter pour agrandir, intensifier, et courir après la compétitivité. Or, un volume de production plus faible n'implique pas moins d'éleveurs ou une baisse du chiffre d'affaires. Certains scénarios pour un avenir durable ont évalué l'impact sur l'emploi de cette transition agroalimentaire. Le scénario Afterres2050 de Solagro, qui prévoit notamment de diviser par 2 les productions animales, créerait 125 000 emplois (dont 57 000 dans l'agriculture) tout en augmentant le revenu agricole net³⁷⁷.

→ Clauses miroirs ou mesures miroirs ?

74 % des Français sont favorables à l'interdiction de l'importation en France de viande ou de poissons produits avec des normes sociales, environnementales ou de bien-être animal inférieures aux normes françaises³⁸⁰.

En effet, permettre actuellement l'entrée sur le marché européen de produits à bas coûts qui ne sont pas soumis aux normes européennes crée des distorsions de concurrence affectant les producteurs européens et participe à la crise agricole.

Imposer l'application des normes européennes d'élevage aux produits accédant au marché européen est indispensable pour mettre les producteurs sur un pied d'égalité et garantir la viabilité économique de réformes ambitieuses des conditions d'élevage.

Des clauses miroirs n'offriraient pas de garanties suffisantes car elles doivent être négociées avec les pays partenaires commerciaux de l'UE, au cas par cas, dans le cadre d'accords de libre-échange. En revanche, des mesures miroirs, qui sont quant à elles directement incluses dans la législation européenne, permettraient d'appliquer l'ensemble des normes européennes d'élevage, de transport et d'abattage à la totalité des produits importés venant de pays tiers.

Les chercheurs de l'Iddri se sont aussi penchés sur l'impact d'une décarbonation du système alimentaire. Le scénario intitulé « Recomposition » intègre une réduction de 50 à 63 % de la part de protéines animales.

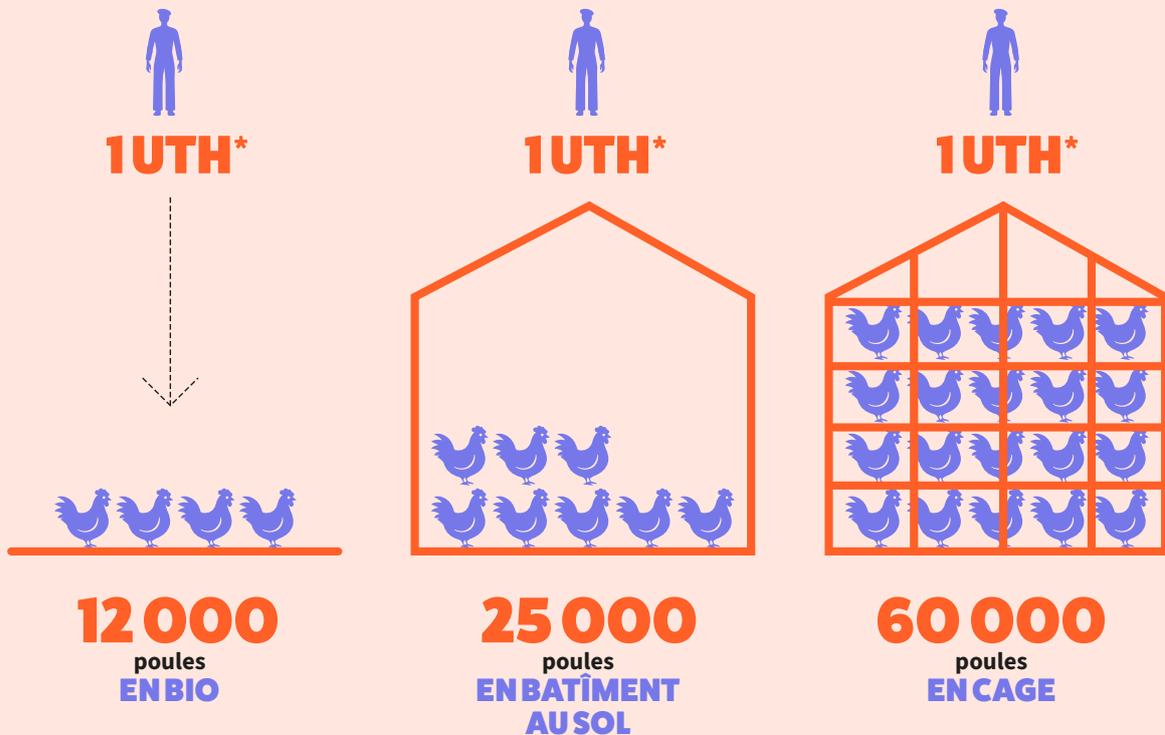
Ce scénario en 2030 entraînerait les effets suivants dans le contexte des filières bovin lait et les grandes cultures :

- maintien de l'emploi agricole (+10 % par rapport au tendancier) sans perte de revenu,
- augmentation de l'emploi dans l'agroalimentaire (+8 % par rapport à 2015),
- restauration de la biodiversité,
- offre alimentaire plus alignée sur les recommandations nutritionnelles publiques³⁷⁸.

Une réduction du cheptel ouvre également la voie à des investissements en faveur d'outils de production plus durables et une reconversion des éleveurs (formation, aide financière à la reconversion) conduisant au développement de nouvelles filières³⁷⁹. >

→ Comment l'élevage intensif a tué l'emploi agricole en France

Quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation par une personne travaillant à temps plein pendant une année



*UTH : Unité de Travail Humain
Source : ITAVI, 2016, Performances techniques et coûts de production - Résultats 2015, p. 10.

Si on se projette au-delà de 2030, dans une société prenant pleinement en compte les intérêts des animaux, les emplois agricoles continueraient d'évoluer : services écosystémiques valorisés, espaces partagés avec les animaux sauvages, cohabitation en bonne intelligence avec les animaux liminaires... Les contours d'une telle société sont encore peu explorés. *Zoopolis* de Sue Donaldson et Will Kymlicka³⁸¹ est un des rares ouvrages ayant approfondi la question.

Idée reçue n°3 : « Changer d'alimentation coûtera plus cher »

Manger moins de viande tout en ayant une alimentation équilibrée peut contribuer de manière positive au budget des ménages. Selon le Haut Conseil pour le climat, dans un contexte de hausse de la précarité alimentaire, réduire la consommation de produits d'origine animale est

même le premier levier à mobiliser, tant du point de vue des émissions de gaz à effet de serre et de la santé nutritionnelle des populations, que du point de vue du budget des ménages, particulièrement les plus modestes³⁸².

Plusieurs études étayent ce constat. L'une d'elles, parue dans *The Lancet*, estime, dans les pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur comme la France, où la viande représente jusqu'à 34 % du budget alimentaire, que **les régimes flexitariens, végétariens et végétaliens sont tous moins coûteux. La réduction varie de 12 à 34 %.** Le régime sans viande mais incluant du poisson est, lui, 2 % plus cher³⁸³.

Bien que cette dernière étude n'ait pas inclus les substituts de viande transformés, il est possible de noter que ceux-ci sont susceptibles de mieux résister à l'inflation que la viande. Par exemple, en France, en 2020, année de

forte inflation, certains steaks végétariens coûtaient deux fois moins cher qu'un steak haché conventionnel (de marque Charal)³⁸⁴. Le prix de certains substituts végétaux a même baissé sous l'effet conjugué de la compression des marges et de l'augmentation des capacités de production. À terme, selon l'institut d'études Xerfi, les substituts végétaux pourraient devenir systématiquement moins chers que la viande³⁸⁵.

34%
C'EST LA PART DE LA VIANDE
dans le budget alimentaire

En France, d'après le calculateur de budget alimentaire mis au point par l'ITACE, réduire de 20 % la consommation de produits d'origine animale permettrait de réaliser des écono-

mies comprises entre 4 % (pour les revenus les plus faibles) et 12 % du budget alimentaire initial (revenus les plus élevés). Ces gains sont doublés, voire triplés avec une alimentation végétarienne. La végétalisation de l'alimentation couplée à une réduction du gaspillage alimentaire permettrait même d'augmenter la part des produits issus de l'agriculture biologique de 20 % pour les revenus les plus modestes, et de 35 % pour les revenus les plus élevés³⁸⁶.

C'est d'ailleurs ce qui est observé en restauration scolaire : le développement de menus végétariens, surtout à base de légumineuses, permet aux cantines de maîtriser leur budget tout en augmentant la qualité des repas³⁸⁷.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions de vie des animaux et de la rémunération des éleveurs nécessite l'adoption de deux mesures principales : des prix d'achat supérieurs aux coûts de production et une interdiction de vente de produits issus de pays tiers prévoyant des normes de production moins-dissants. La viande, plus chère, sera donc consommée dans une moindre mesure. Une telle modification des habitudes de consommation devrait également bénéficier aux populations françaises les plus défavorisées, qui consomment le plus de viande, au détriment de leur santé³⁸⁸. Un objectif de réduction de la consommation de viande doit permettre de rendre accessible une alimentation saine, durable, diversifiée et de qualité, en cohérence avec des objectifs de justice sociale et de santé publique³⁸⁹.

Idée reçue n°4 : **« Sans élevage intensif, impossible de nourrir l'humanité »**

Au contraire, diminuer de moitié la consommation de produits d'origine animale dans les pays à hauts revenus comme la France est un levier puissant pour restaurer la sécurité alimentaire mondiale, y compris dans les pays en développement. Des chercheurs l'ont constaté lors du choc alimentaire

déclenché par le conflit russo-ukrainien en 2022. Selon une étude parue dans *Nature Food*, l'adoption en Union européenne et en Grande-Bretagne du régime sain et peu carné préconisé par la commission EAT-Lancet aurait compensé à elle seule presque toutes les pénuries provoquées par ce conflit. L'adoption d'un tel régime aurait également réduit le niveau de consommation d'eau douce et les émissions de gaz à effet de serre, tout en augmentant la séquestration du CO₂³⁹⁰.

2,2
MILLIONS
c'est le nombre d'enfants
QUI ÉCHAPPERAIENT
À LA MALNUTRITION

Des économistes ont par ailleurs modélisé les effets sur les pays les plus pauvres de la planète d'une réduction de 50 % de la consommation de viande dans les pays de l'OCDE, en Chine et au Brésil. Bien que cette étude date de 2012, ses résultats sont marquants. La baisse correspondante de 20 % de la production mondiale de viande entraînerait une baisse du prix de nombreux aliments d'origine végétale : -7 % sur le prix du manioc et du blé, -10 % sur celui des patates douces, -20 % sur celui du maïs, de l'orge, du sorgho, de l'avoine et du millet, et -21 % sur le prix des tourteaux d'oléagineux (soja, tournesol, palme, etc.). Dans le même temps, la ration calorique par habitant augmenterait dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne (+81 calories par personne et par jour). Le nombre d'enfants en bas âge souffrant de malnutrition diminuerait de 2,2 millions³⁹¹.

Selon le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la sécurité alimentaire existe lorsque « tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins

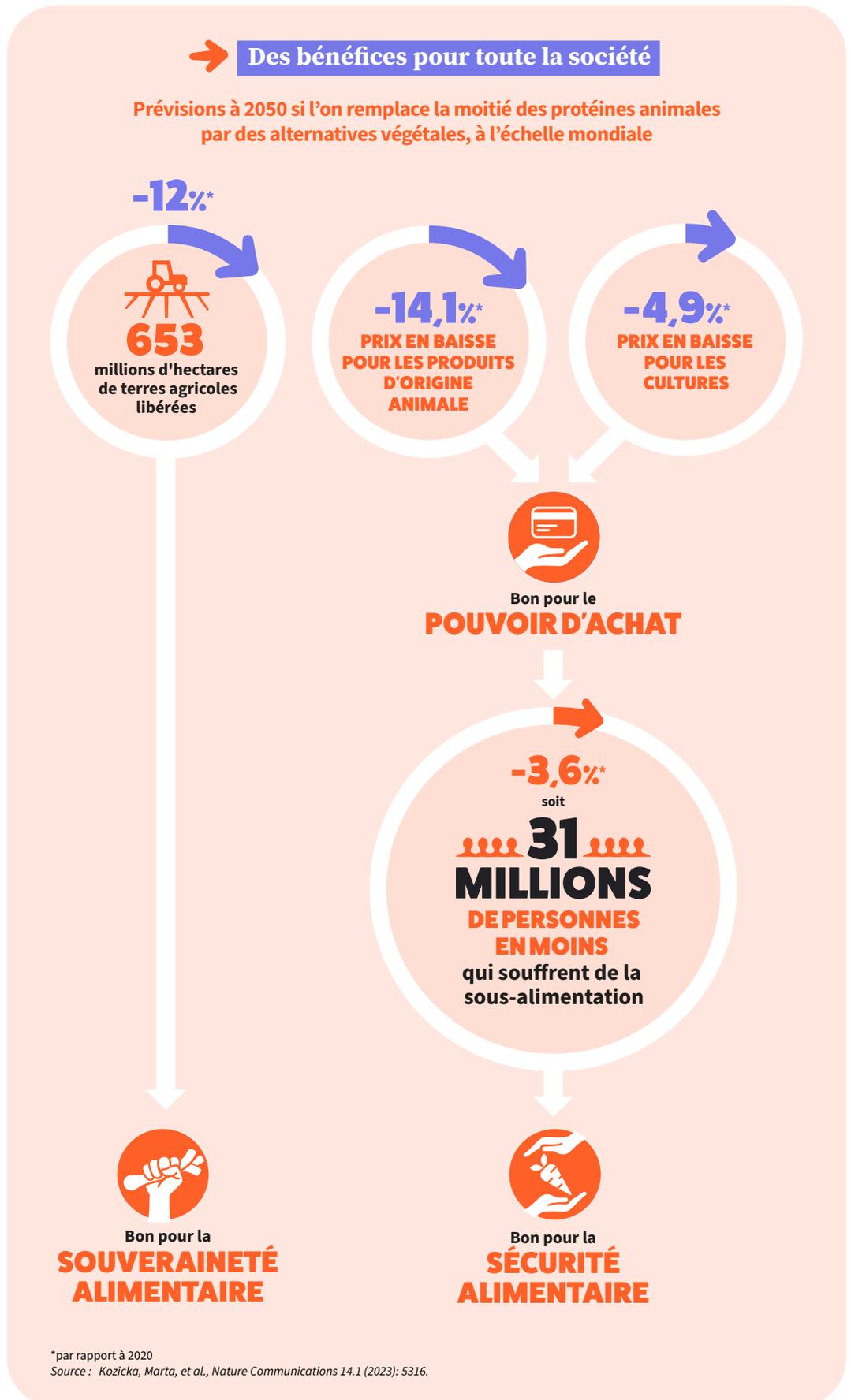
et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »³⁹² Dans un contexte de croissance démographique, la demande alimentaire va croître de 46 % d'ici 2050³⁹³, où la population mondiale humaine atteindra les 9,5 milliards. Compte tenu de la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire, il est donc urgent d'optimiser au maximum l'utilisation des surfaces agricoles en réduisant les activités d'élevage.

L'élevage et la pêche, encouragés par des niveaux de consommation importants de produits d'origine animale, sont en effet de puissants facteurs de dérèglement climatique. Celui-ci affecte à son tour la capacité à produire de notre agriculture via les sécheresses, les inondations, les températures ou les précipitations excessives, et le gel après floraison³⁹⁴. Les exemples en France sont nombreux. La pluviométrie excessive a entraîné un recul significatif des surfaces de céréales à paille et des protéagineux en 2024³⁹⁵. La canicule de 2023 a quant à elle engendré une perte de production de 20 à 30 % en France et dans les pays voisins³⁹⁶. Les rendements agricoles sont déjà affectés, et ils le seront de plus en plus, d'où la nécessité d'éviter le gaspillage des ressources.

Or, produire de la viande au lieu de produire des produits végétaux destinés à la consommation humaine contribue à gaspiller les ressources alimentaires. En 2022, la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)) rappelait que près de 80 % de la superficie agricole mondiale était consacrée à la production d'aliments pour animaux, pour fournir moins de 20 % des calories alimentaires mondiales³⁹⁷. **L'exemple des États-Unis est criant : en remplaçant le bœuf, le porc, les produits laitiers, la volaille et les œufs par leurs équivalents végétaux, il serait possible de nourrir 350 millions de personnes supplémentaires** (soit un peu plus de la population américaine actuelle) avec les mêmes surfaces agricoles³⁹⁸. À l'échelle mondiale, les gains potentiels de cette transition sont considérables. Pour >

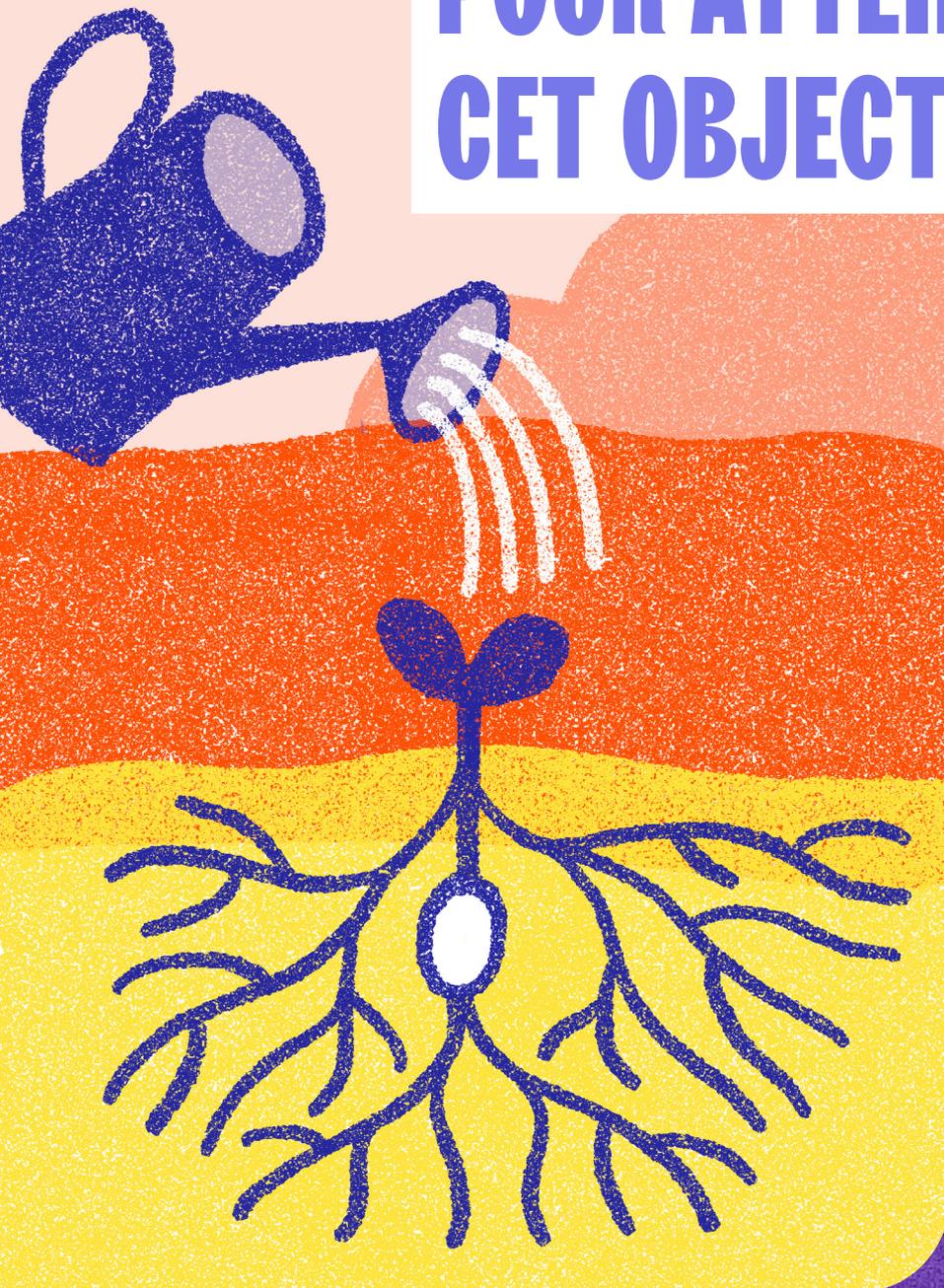
l'UNCCD, la transition vers des régimes alimentaires à base de plantes est donc « une première étape logique » vers des systèmes alimentaires qui garantissent à la fois la subsistance des humains et des résultats positifs sur la nature et le climat³⁹⁹.

Une autre étude a estimé les ressources libérées par la substitution de moitié du volume des productions animales par des alternatives végétales sur la base de modélisations informatiques⁴⁰⁰. Bien que ces chiffres varient d'une région à l'autre, à l'échelle mondiale 653 millions d'hectares de terres agricoles seraient libérés (-12 % par rapport à 2020), 2,1 Gt de CO₂ en moins seraient émises chaque année (-31 %) et 291 km³ d'eau douce économisés (-10 %). De plus, 31 millions de personnes en moins souffriraient de sous-alimentation en raison d'une production agricole en hausse (+20 %) et des prix en baisse (-14,1 % pour les produits d'origine animale et -4,9 % pour les cultures).



5

20 MESURES PROPOSÉES PAR L214 POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF



Pour diminuer de moitié le nombre d'animaux tués d'ici 2030, L214 propose 20 mesures qui peuvent être mises en œuvre dès à présent. Ces mesures concrètes visent une évolution des modes de production, du paysage alimentaire et du récit sur l'alimentation.

1^{er} axe modifier nos modes de production

Objectif : Cesser de soutenir la production de masse qui tire les prix des produits d'origine animale vers le bas et pousse à leur consommation tout en augmentant la souffrance animale, les effets sociaux et environnementaux délétères.

Agir sur l'exploitation des animaux par l'économie

1. **Réorienter les subventions actuellement accordées à l'élevage intensif et à la pêche industrielle vers le soutien à des pratiques agricoles alimentaires végétales**

Les filières animales conservent leur poids économique et leur influence actuels en grande partie grâce aux financements publics, notamment ceux accordés par le biais de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche (PCP). Or, les effets délétères de ces modes de production alimentaires sur l'environnement, la santé publique et la condition animale ne justifient pas un tel soutien. La PAC finance quatre fois plus les produits d'origine animale (élevage et alimentation pour l'élevage) que les produits d'origine végétale⁴⁰¹. Le financement public européen aux alternatives innovantes, telles que la fermentation de précision et la culture de cellules animales, est quant à lui 1 200 fois inférieur à celui accordé aux produits d'origine animale⁴⁰².

L'UE doit réorienter les financements accordés dans le cadre de la PAC et de la PCP de sorte à éteindre progressivement le soutien aux modes de production intensifs et soutenir de manière croissante les productions végétales.

Qui doit agir : *L'Union européenne et l'État français (par le biais de la représentation de la France au Conseil de l'UE et en intervenant auprès de la Commission européenne).*

2. **Réorienter le financement public soutenant actuellement la promotion des produits issus de l'élevage et de la pêche vers la promotion des productions végétales**

En continuant à verser des sommes colossales pour soutenir la publicité pour les produits d'origine animale⁴⁰³, l'Union européenne n'est pas à la hauteur de ses engagements, notamment ceux exprimés dans le cadre de la stratégie "De la ferme à la table". Ces sommes doivent être réorientées vers un soutien aux produits d'origine végétale, notamment vers les protéines végétales comme les légumineuses des terroirs français.

Qui doit agir : *L'Union européenne et l'État français (par le biais de la représentation de la France au Conseil de l'UE et en intervenant auprès de la Commission européenne).*

3. **Cesser d'importer en UE des produits moins-disants sur le plan social, environnemental et de la condition animale.**

Il est essentiel de mettre fin à une offre alimentaire qui ne répond pas aux normes européennes de production.

Pour ce faire, les outils législatifs et réglementaires existants peuvent être mobilisés. Comme l'indique le rapport de la Commission des affaires européennes sur la souveraineté alimentaire européenne : « L'Union a recours de longue date aux mesures miroirs dans le secteur agricole, par exemple en interdisant les hormones de croissance dans les produits d'origine animale et en soumettant les produits d'origine animale importés aux règles européennes relatives à l'abattage. »⁴⁰⁴

Plus puissantes que les clauses miroirs, dépendantes des négociations entre partenaires commerciaux dans le cadre des accords de libre-échange, le législateur européen doit inclure des

mesures miroirs dans la législation européenne afin d'appliquer les normes européennes à tout produit d'origine animale vendu sur le marché européen.

Qui doit agir : *L'Union européenne et l'État français (par le biais de la représentation de la France au Conseil de l'UE et en intervenant auprès de la Commission européenne)*

4. **Obtenir l'engagement des banques dans leurs politiques d'investissement**

L'engagement des banques à cesser de financer l'élevage intensif et à soutenir des pratiques agricoles vertueuses essentiellement végétales est un pilier économique du changement.

Qui doit agir : *Les banques privées, par le biais de mécanismes de réglementations nationales et en droit de l'UE visant à renforcer leur devoir de vigilance et de reporting, et d'autoréglementation en matière de politiques d'investissement. Les banques publiques d'investissement, telles que la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale, dont les politiques en matière de restrictions du soutien accordé aux productions animales intensives doivent être renforcées.*

Mettre fin à l'élevage intensif et à la pêche industrielle

5. **Planifier sur 10 ans l'interdiction de l'élevage intensif, de la pisciculture et de la pêche industrielle**

L'engagement vers la fin de l'élevage intensif, de la pisciculture et de la pêche industrielle (bateaux de plus de 12 mètres, pêche non sélective, filets lestés raclant les fonds marins) doit être inscrit dans la loi d'ici 2030. L'accompagnement et la reconversion des personnes qui en dépendent aujourd'hui sont indispensables, avec des échéanciers planifiés par filière et une urgence accrue pour les secteurs directement en concurrence avec l'alimentation humaine, comme les filières porcines et avicoles. >

La première étape est d'instaurer, sans délai, un moratoire sur les élevages intensifs en interdisant toute installation ou extension d'élevages privant les animaux d'accès au plein air, ainsi qu'un moratoire sur les élevages piscicoles.

Qui doit agir : *L'État français et l'Union européenne par le biais des règlements de la PAC et de la PCP.*

Faciliter la transformation des métiers

6. **Décourager l'entrée de nouveaux actifs dans les métiers et activités appelés à décliner, et mettre en place des dispositifs d'aide à la reconversion pour les travailleurs concernés par le recul des filières de productions animales**

Parce qu'il est moins coûteux de ne pas entrer dans une profession que d'avoir à en sortir, les pouvoirs publics doivent agir rapidement pour orienter les nouveaux actifs vers des choix durables.

Les travailleurs touchés par le déclin des filières animales doivent bénéficier de dispositifs de reconversion, qui pourraient être financés par la réaffectation des fonds bénéficiant actuellement à l'élevage intensif, comme certaines subventions de la PAC par exemple. Par ailleurs, la transition vers un nouveau modèle alimentaire créera de nombreuses opportunités, notamment dans les filières végétales.

Qui doit agir : *L'État français, les organismes de formation et l'Union européenne par le biais des règlements de la PAC et de la PCP et de nouveaux instruments réglementaires..*

Développer des filières végétales

7. **Soutenir financièrement le développement des productions destinées directement à l'alimentation humaine (fruits, légumes, légumineuses), et des filières végétales locales**

Le développement global des filières végétales, ainsi que la valorisation des appellations locales (lentilles du Puy, cocos de Paimpol, mogettes de Vendée, etc.), sont des leviers essentiels pour assurer des protéines végétales de qualité et en quantité suffisante pour l'alimentation humaine.

Qui doit agir : *L'État français et l'Union européenne par le biais des règlements de la PAC et de la PCP et du droit spécial en matière de signes de qualité et de commande publique, de sorte à flécher la commande publique vers les filières à développer.*

2^e axe modifier l'offre alimentaire

Objectif : **Il s'agirait ici de faire reculer la place de la viande et des poissons dans le paysage alimentaire d'une part et de développer l'attrait, la production, la distribution et l'accessibilité des produits alimentaires végétaux d'autre part. L'ensemble des enseignes de la grande distribution et des grandes entreprises de l'agroalimentaire, les pouvoirs publics, les entreprises de restauration collective, les restaurants, les fédérations, les syndicats, l'interprofession de la restauration commerciale sont donc concernés.**

Impliquer la grande distribution

8. **Atteindre au moins 60 % de protéines d'origine végétale (en volumes) dans les ventes d'ici 2030 (soit 40 % de protéines d'origine animale)**

Avec 70 % des achats alimentaires effectués dans les grandes enseignes,

la grande distribution joue un rôle clé dans les actions à entreprendre. Actuellement, ces enseignes encouragent la surconsommation de produits d'origine animale issus de l'élevage intensif, qui dominent largement l'offre.

Cet engagement a été pris par quasiment toutes les chaînes de supermarchés aux Pays-Bas.

Qui doit agir : *Toutes les enseignes de la grande distribution, par le biais de mesures volontaires.*

9. **Rendre les protéines végétales plus accessibles sur le plan économique et dans les rayons. À produit comparable, au moins une option végétale doit être moins chère que ses équivalents à base de protéines animales (ex. : burgers, nuggets, hachés, salades composées, plats préparés, sandwichs, etc.). Les mètres linéaires dédiés aux produits contenant des protéines d'origine animale issues de l'élevage intensif et de l'aquaculture doivent être réduits de 50 % au profit de produits contenant des protéines d'origine végétale.**

Ces mesures visent à rendre les protéines végétales plus accessibles que celles d'origine animale, notamment dans les produits transformés.

En Europe, certaines enseignes ont déjà pris des initiatives en ce sens : en Allemagne, Kaufland s'engage à réduire le prix de 90 produits végétaux de sa marque propre, les rendant aussi abordables, voire plus, que leurs équivalents carnés⁴⁰⁵.

Il sera également crucial de garantir que les protéines végétales soient implantées de façon à être vues dans les rayons. En sus, au moins une partie d'entre elles devront être implantées à côté de leurs équivalents carnés (nuggets, salades composées, pizzas, panés, etc.).

La mise en place de ces mesures offrira aux consommateurs un véritable choix de consommation



et facilitera la transition vers une alimentation plus éthique et durable.

Qui doit agir : *Toutes les enseignes de la grande distribution.*

10. Stopper les promotions et les publicités sur les produits issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture, au profit des protéines végétales

Le marketing des produits issus de l'élevage intensif, notamment à travers les promotions et les publicités, encourage leur surconsommation. Il est essentiel de réorienter les réductions de prix et autres stratégies promotionnelles vers des alternatives végétales.

Ainsi, aux Pays-Bas, la chaîne de supermarchés Jumbo a cessé les promotions sur la viande fraîche depuis le mois de mai 2024.

Qui doit agir : *Toutes les enseignes de la grande distribution.*

Impliquer les industries de l'agroalimentaire

11. Réduire de moitié la part de protéines d'origine animale utilisées par les grandes marques de l'agroalimentaire dans la fabrication de leurs produits

En France, 92 % des plats préparés contiennent de la viande ou du poisson, témoignant de l'omniprésence des produits d'origine animale. Entre 2009 et 2018, la consommation de viande via les plats préparés a augmenté de 9 %. Les grandes marques agroalimentaires doivent s'engager à remplacer les produits d'origine animale par des protéines végétales.

Qui doit agir : *Toutes les grandes entreprises de l'agroalimentaire.*

12. Augmenter les moyens de la recherche et du développement de produits végétaux pratiques à cuisiner, accessibles et goûteux

Les industries agroalimentaires ont la responsabilité d'investir davantage dans la recherche et le développement d'alternatives végétales pratiques, accessibles et savoureuses. Face aux enjeux environnementaux, éthiques et de santé publique, leur capacité à innover est essentielle pour proposer des alternatives végétales de qualité.

Qui doit agir : *Les entreprises de l'agroalimentaire ; les pouvoirs publics par le biais de subventions.*

13. Faire évoluer l'offre des grandes marques de l'agroalimentaire pour que la moitié de leurs références au moins soient 100 % végétales

En parallèle d'une réduction des volumes de produits d'origine animale, il s'agit d'équilibrer l'offre entre les références végétales et celles contenant des produits d'origine animale.

Qui doit agir : *Toutes les grandes entreprises de l'agroalimentaire.*

Impliquer la restauration hors domicile

14. Servir au moins 50 % de menus végétariens et végétaliens en restauration collective

La loi Climat et Résilience a pérennisé en 2021 l'obligation d'un menu végétarien par semaine en restauration scolaire, et l'a étendue au 1^{er} janvier 2023 aux restaurants collectifs d'État, établissements publics, et entreprises publiques nationales sous la forme d'une option végétarienne quotidienne⁴⁰⁶. Toutefois, pour engager une véritable transition alimentaire, il est nécessaire d'aller plus loin en visant au moins 50 % de menus végétariens et végétaliens dans la restauration collective. Les collectivités territoriales peuvent agir sur les restaurants collectifs dont elles ont la responsabilité et l'État peut légiférer en ce sens.

Des municipalités proposent chaque semaine 2 journées végétariennes ou végétaliennes : c'est le cas d'au moins 19 villes

de plus de 50 000 habitants à fin 2024⁴⁰⁷. La ville de Saint-Denis en propose même 3⁴⁰⁸.

Qui doit agir : *Les entreprises de restauration collective et les pouvoirs publics (État, collectivités locales).*

15. Exclure les protéines d'origine animale issues de l'élevage intensif ou de la pisciculture dans tout le secteur de la restauration publique (écoles, hôpitaux, collectivités territoriales, centres aérés, etc.)

Le Code de la commande publique permet aux collectivités territoriales de favoriser des pratiques agricoles et alimentaires plus éthiques et plus durables, notamment par le biais de l'article R2152-7⁴⁰⁹, qui permet par exemple d'exclure de la commande publique, sur la base de critères environnementaux et de « bien-être animal », les produits dont le label ne garantit pas aux animaux un accès au plein air.

Qui doit agir : *Les entreprises de restauration publique et les pouvoirs publics (État, collectivités locales).*

16. Mettre en place des menus 100 % végétaux par défaut dans la restauration commerciale

Les tendances de consommation montrent une augmentation de la part de viande consommée en restauration hors domicile en France, un secteur où les alternatives aux produits d'origine animale restent souvent encore plus limitées qu'en grande distribution. Il est donc essentiel de développer et de promouvoir cette offre alternative. Les enseignes peuvent aller plus loin en inversant la norme par défaut, en proposant la viande comme une option plutôt que comme l'élément central des menus.

Qui doit agir : *Tous les restaurants, les fédérations, les syndicats, l'interprofession de la restauration commerciale.*

D'autres mesures proposées pour le secteur de la grande distribution seront à adapter pour le secteur de la restauration hors domicile, notamment pour >

la restauration commerciale (engagement sur une proportion minimale de protéines végétales dans les ventes, parité prix, arrêt des promotions et publicités pour les produits issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture...).

3^e axe changer le récit sur l'alimentation

Objectif : Promouvoir un nouveau narratif inclusif et positif sur l'alimentation végétale, populariser les régimes à dominante végétale (flexitariens, végétariens, végétaliens) et informer sur la réduction ou la suppression des produits d'origine animale. L'État français, l'Union européenne, les organismes de santé, de restauration, de professionnels de l'éducation et de l'animation, les collectivités, le corps médical et les scientifiques peuvent agir pour atteindre cet objectif.

17. Faire évoluer les formations

Les formations des principaux prescripteurs en matière d'alimentation doivent évoluer pour permettre :

- aux professionnels de santé d'acquérir des connaissances approfondies en nutrition, notamment en alimentation végétarienne et végétalienne, afin de fournir des conseils adaptés aux nouvelles habitudes alimentaires ;
- aux professionnels de la restauration, qu'elle soit privée ou collective, de maîtriser l'alimentation végétale pour proposer des menus équilibrés, nourrissants et savoureux ;
- aux professionnels de l'enfance, encadrant les activités scolaires et périscolaires, de développer des compétences suffisantes en alimentation végétarienne pour accompagner les jeunes dans leurs choix alimentaires.

Qui doit agir :

L'État français (subventions), les organismes de santé, de restauration, de professionnels de l'éducation et de l'animation.

18. Modifier les recommandations et guides de nutrition officiels

La France doit rattraper son retard dans ce domaine. Pour cela, il est essentiel :

- d'indiquer les apports alimentaires en nutriments et non en produits dans les guides officiels, notamment pour la restauration collective (révision des décrets et arrêtés relatifs à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire), tout en donnant des exemples de menus 100 % végétaux sur lesquels les professionnels de la restauration collective pourront s'appuyer ;
- d'intégrer les enjeux environnementaux et éthiques dans les recommandations nutritionnelles.

Qui doit agir :

L'État français, le corps médical, les scientifiques.

19. Réglementer la publicité

Qu'il s'agisse de subventions ou de fonds propres, les filières bénéficient de ressources conséquentes pour financer la promotion des produits d'origine animale (particulièrement la viande et les produits laitiers) et pour influencer les achats des consommateurs.

Réguler le parrainage d'événements sportifs ou culturels, ainsi que les promotions et les publicités – à l'instar des restrictions pour le tabac ou l'alcool –, c'est redonner de la liberté alimentaire aux consommateurs.

Qui doit agir :

L'État français, l'Union européenne.

20. Modifier les messages publics

Accroître les connaissances et informer les citoyens sur les enjeux d'une politique publique visant à réduire la

consommation de viande et de produits d'origine animale est essentiel afin d'engager chacun à agir. Cette sensibilisation doit se faire par des canaux multiples et variés : spots audiovisuels, activités éducatives, diffusion de documents pédagogiques, réceptions officielles, organisation d'événements, etc.

Qui doit agir :

L'État français, l'Union européenne, les collectivités, le corps médical, les scientifiques.



POUR ALLER PLUS LOIN

4 pièges à déjouer pour une transition alimentaire réussie

Pour que la diminution de la consommation de viande bénéficie réellement aux animaux, à l'environnement et à la santé publique, les citoyens doivent déjouer un certain nombre de pièges : ne pas suivre les recommandations qui privilégient un seul enjeu (santé, environnement, souveraineté...) au détriment des autres, ne pas rester prisonniers des tendances de consommation actuelles et surtout, ne pas céder aux idées reçues entretenues par des filières dont l'objectif est le maintien de la surconsommation de viande.

1. Remplacer la viande rouge par de la viande blanche : un carnage

Ces dernières années, le discours tenu par le secteur des productions animales a présenté la substitution du bœuf par le poulet comme une solution efficace au changement climatique. La consommation de viande de volaille est pourtant une impasse environnementale, éthique et sanitaire.

Réduire la viande issue de ruminants (chevreaux, agneaux, moutons et bœufs) est certes indispensable puisqu'elle émet 4 à 6 fois plus de gaz à effet de serre que la viande de poulet et de cochon à quantité équivalente⁴¹⁰. Cependant, réduire la viande porcine est tout aussi nécessaire : en plus d'être une des filières les plus intensives de France (95 % des cochons sont élevés en confinement), la filière porcine a recours à des

pratiques génératrices d'importantes souffrances telles que la coupe de queue sans anesthésie et la percussion de la boîte crânienne (dit « claquage ») des porcelets chétifs⁴¹¹. Les effluents de la filière porcine intensive sont en outre responsables d'importants déséquilibres écologiques, à l'instar de la pollution des eaux bretonnes par les nitrates qui génère 20 000 à 40 000 tonnes d'algues vertes par an⁴¹².

La filière poulets est quant à elle à l'origine d'un nombre colossal de mises à mort puisque **plus d'un milliard de poulets ont été tués en 2023 pour la seule consommation française, soit 28 fois plus que tous les bovins, cochons et moutons réunis**⁴¹³. Trois raisons expliquent de tels chiffres : l'augmentation significative de la consommation de viande de poulet, la taille individuelle des poulets relativement petite (permettant de confiner plus d'animaux par exploitation, et leur durée de vie plus courte en comparaison des autres animaux d'élevage (35 jours en moyenne)⁴¹⁴. Ainsi, la production d'une tonne de viande de poulet au lieu d'une tonne de viande bovine multiplie donc par 170 le nombre d'animaux tués⁴¹⁵. De plus, 80 % des poulets sont confinés en bâtiment⁴¹⁶, faisant de la production de poulets une des filières de production animale les plus intensives et génératrices de souffrance.

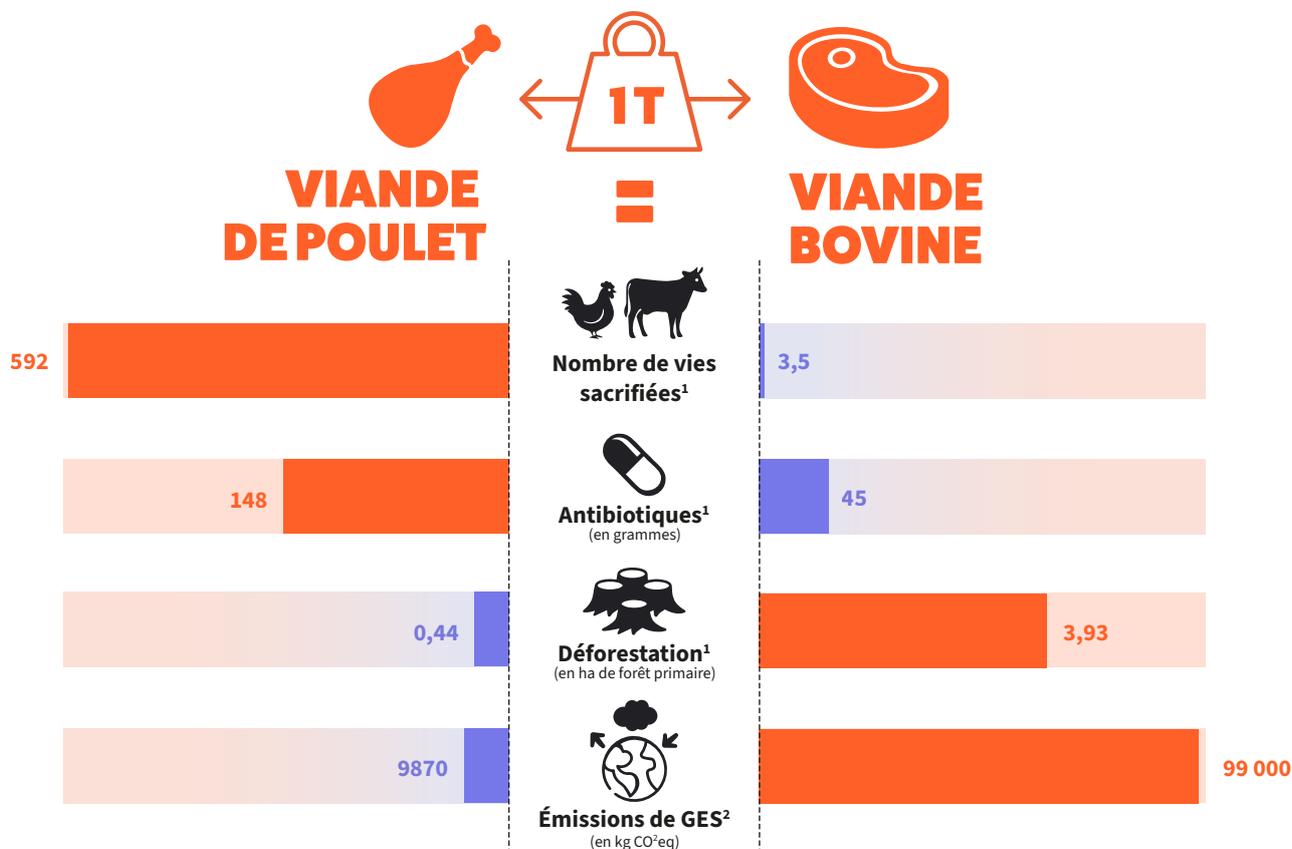
Les vertus sanitaires, environnementales et nutritionnelles de la viande de poulet sont par ailleurs souvent sures-

timées. D'un point de vue sanitaire, la viande de poulet est par exemple la première source de toxi-infections alimentaires collectives au *Campylobacter* en France⁴¹⁷. D'un point de vue environnemental, l'élevage de volailles est aussi la filière animale la plus émettrice de particules dans l'air, nocives pour la santé cardiovasculaire : 71 % des PM₁₀ émises dans l'air par l'élevage en France proviennent d'élevages de volailles.⁴¹⁸ Si l'empreinte carbone de la production de poulet est moins lourde que celle de l'élevage bovin, elle est toutefois loin d'être neutre. **À quantité de protéines égale, la production de 500 g de nuggets de poulet émet 2 fois plus de gaz à effet de serre que 500 g de nuggets végétaux**⁴¹⁹ et utilise 3 fois plus d'eau⁴²⁰. Par ailleurs, l'alimentation des granivores, dont le soja est un composant majeur, mobilise des surfaces agricoles souvent affectées par la déforestation ou qui pourraient nourrir directement les humains.

Selon une étude parue dans la revue *Science* en 2022, la substitution de la consommation de viande bovine par la viande de volaille, sans réduction des volumes de consommation de viande, est une mauvaise stratégie. L'élevage de volailles et de cochons a une empreinte carbone moins lourde mais il contribue également à la déforestation pour l'alimentation animale et produit d'importantes externalités négatives en matière de bien-être animal (confinement, stress, mutilations). Compte tenu du traitement réservé aux animaux, ces deux filières nécessitent une utilisation accrue d'antibio-

→ Viande rouge ou blanche : un faux dilemne

1 tonne de viande, c'est...



¹ Hayek M. N., Science Advances, vol. 8, n° 44, 2023.

² Poore & Nemecek, Science, 2018 360,987-992.

tiques par rapport à la filière bovine, aggravant le risque du développement de zoonoses et d'antibiorésistance. En somme, « passer de la consommation de bœuf à la consommation de poulet atténue les émissions de gaz à effet de serre, mais cette stratégie courante néglige les risques de zoonoses », résume l'auteur de cette étude. « Pour échapper au "piège zoonotique" tendu par la production animale, il faut limiter la consommation de viande [...] Le passage à des régimes alimentaires riches en végétaux atténue les risques environnementaux et zoonotiques⁴²¹. »

Conclusion : la réduction de volumes de consommation de viande, quelle qu'elle soit, est donc indispensable.

→ Poulets Ross 308, une vie de souffrance

Les poulets issus de la souche à croissance ultra rapide appelée Ross 308 sont issus d'une sélection génétique extrême. L'utilisation de cette variété a augmenté les volumes de production de filet par deux par rapport aux races utilisées dans les années 1950, permettant aux animaux d'atteindre leur poids d'abattage en seulement 35 jours, soit 4 fois plus rapidement qu'en 1950⁴²². Le recours à ces souches entraîne des conséquences particulièrement négatives sur le bien-être des animaux, qui souffrent de troubles de locomotion, anomalies et faiblesses des pattes, paralysies, surdéveloppement des muscles de la poitrine, fragilité des os, nécroses osseuses, ou encore d'un cœur et de poumons défaillants. D'où un taux de mortalité élevé de 4 % durant le cycle de production de 35 jours⁴²³. Une étude publiée en 2019 a ainsi évalué que seulement 1 % des poulets Ross 308 marchaient normalement au moment d'être envoyés à l'abattoir⁴²⁴. De plus, en raison de la douleur ressentie lors des déplacements, ces poulets passent deux fois plus de temps couchés sur la litière imbibée de déjections que ceux à croissance lente, ce qui provoque des lésions de la peau.

2. Remplacer la viande par du poisson : un naufrage

Remplacer la viande rouge par du poisson présente des avantages tout aussi limités d'un point de vue climatique.

D'un point de vue éthique, les poissons sont des êtres sensibles au même titre que les vertébrés terrestres. Ils sont conscients, ressentent la douleur et éprouvent des émotions. Du fait de la petite taille relative des poissons, leur consommation représente davantage d'individus mis à mort. À titre d'illustration, **le régime alimentaire actuel des Français tue 3,5 fois plus de cabillauds ou 260 fois plus de sardines que de vaches, de veaux et de cochons réunis**⁴²⁵.

Une meilleure protection des poissons répondrait aux aspirations des citoyens, puisque 79 % des Européens estiment que les poissons devraient être protégés de la même façon que les autres animaux élevés pour l'alimentation humaine⁴²⁶. Pourtant, la législation européenne n'impose pas de limites à ce que peuvent endurer les poissons en élevage aquacole. Par ailleurs, il n'existe aucune réglementation concernant l'étourdissement des animaux aquatiques. Selon l'EFSA, l'électrocution et la percussion peuvent s'avérer réversibles ou inefficaces. L'EFSA ne recommande pas non plus la mise à mort par immersion dans un mélange d'eau et de glace (méthode de mise à mort la plus répandue pour les poissons marins) ni l'asphyxie (par CO₂ ou à l'air libre)⁴²⁷ en raison du délai important de la perte de conscience induit par cette méthode (jusqu'à 4 heures).

Le report de la consommation de poissons issus de la pêche sur des poissons issus de la pisciculture en vue de préserver les poissons sauvages n'est pas non plus une solution convaincante puisque chaque poisson élevé nécessite de pêcher en moyenne 19 autres

poissons pour le nourrir⁴²⁸. De plus, le traitement des poissons dans la filière piscicole induit un important mal-être des animaux. Ainsi, 94 % des truites élevées en France le sont dans des bassins fermés, sans limites de densité⁴²⁹. Les projets de fermes de saumons en circuit fermé en France font également état de forte densité dans les bassins (au moins 2 fois plus élevée que pour une cage en pleine mer), pour une consommation électrique équivalente à celle d'une ville de 40 000 habitants par élevage⁴³⁰.

Conclusion : remplacer sa consommation de viande par du poisson conduit à démultiplier le nombre d'animaux abattus chaque année tout en présentant un risque accru d'externalités négatives sur les milieux naturels.

3. Tout miser sur le bœuf : une impasse

Le modèle de production de viande bovine qui domine en France – au moins dans notre imaginaire collectif – est celui de l'élevage au pré. Ce sont d'ailleurs généralement les seuls animaux d'élevage qu'on peut apercevoir quand on se promène en campagne. De fait, la filière bovine présente la production de viande comme étant issue de méthodes de production vertueuse. Par exemple, le choix d'une vache comme égérie au Salon de l'agriculture contribue à véhiculer une image positive et champêtre de l'élevage bovin.

Cette filière est pourtant en voie d'intensification, suivant le modèle économique développé dans les autres filières de productions animales. Si l'élevage des 1000 vaches a été mis en échec⁴³¹, d'autres structures émergent, poussées par des coopératives ou des industriels (comme le groupe Van Drie). Ainsi, l'élevage intensif bovin est une réalité en France, à l'image de la ferme des 1 000 veaux dans la Creuse, par l'agro-industriel T'Rhêa, qui projette également de construire un atelier d'engraissement de bovins à Peyrilhac (en

Haute-Vienne), dans lequel 2 500 bovins passeront leur vie confinés⁴³².

Enfin, un tiers de la viande dite « de bœuf » vendue en France est en réalité issue de la filière laitière⁴³³ qui se caractérise par des conditions de production particulièrement brutales à l'égard des animaux. Après une vie à produire du lait, les vaches sont envoyées à l'abattoir épuisées, malades, souffrant de mammites ou de boiteries ; certaines d'entre elles sont même gestantes⁴³⁴. Dans la filière laitière, les veaux dits « de boucherie » sont systématiquement séparés de leur mère à la naissance, pour ensuite être placés dans des élevages en confinement pour **94 % d'entre eux, où ils recevront un régime pauvre en fer de sorte à produire une viande claire conformément aux pratiques commerciales.**

Neuf fois sur dix, ces veaux vivent dans des parcs d'engraissement constitués de sol en béton, sans paille⁴³⁵. Considérés comme des « sous-produits », 1,2 million de veaux sont ainsi envoyés à l'abattoir chaque année avant qu'ils aient atteint l'âge d'être sevrés⁴³⁶.

La filière bovine est également fortement émettrice de méthane, un gaz à effet de serre particulièrement nocif pour l'environnement. Selon les estimations, l'élevage, et principalement la filière bovine et laitière, serait ainsi responsable de près d'un tiers des émissions de méthane⁴³⁷. Le méthane ayant une durée de vie moyenne dans l'atmosphère limitée à environ 12 ans, la réduction des volumes de production de viande bovine représente un levier efficace de lutte contre le changement climatique⁴³⁸.

Conclusion : il est indispensable de réduire la consommation de viande bovine compte tenu des effets délétères de la filière sur l'environnement et les animaux.



4. Se fier aux labels et appellations d'origine : une illusion marketing

Les promesses formulées – ou sous-entendues – par les industriels sous la forme de labels de qualité ou d'appellations d'origine n'ont souvent aucun lien avec la façon dont sont élevés ou tués les animaux.

Si les élevages biologiques et certains Label Rouge incluent a minima l'accès au plein air des animaux dans leur cahier des charges, d'autres labels ou appellations comme la Haute Valeur Environnementale (HVE), Bleu-Blanc-Cœur, les AOC et AOP n'intègrent aucune mesure concernant les conditions d'élevage ou d'abattage des animaux.

Plusieurs enquêtes de L214 ont révélé que les conditions d'abattage des animaux sous label étaient les mêmes que celles des animaux standard. En outre, les souffrances inhérentes à la mise à mort sont accentuées par le non-respect de la réglementation en abattoir.

Par ailleurs, d'un point de vue environnemental, la diminution de la consommation de protéines animales au profit des protéines végétales demeure le geste le plus efficace. Le transport, souvent mis en avant, a un impact relativement faible sur l'empreinte environnementale totale des aliments. À quantité de protéines égales, un produit animal « local » a une empreinte environnementale supérieure à celle d'un produit végétal produit plus loin⁴³⁹. Selon les calculs du cabinet Carbone 4 pour la France, **une alimentation végétarienne réduit 6 fois plus les émissions de gaz à effet de serre qu'une alimentation « locale »**⁴⁴⁰. Les consommateurs de « bio », eux, doivent leur plus faible empreinte carbone à une part moins importante de protéines animales dans leur alimentation⁴⁴¹. Et pour cause : en moyenne, les produits d'origine animale génèrent 2 fois plus de gaz à effet de serre que leurs équivalents végétaux⁴⁴².

Conclusion : pour les animaux comme pour l'environnement, le seul geste vraiment efficace est de diminuer la part des protéines animales dans son assiette, au profit du végétal.

Lexique des abréviations et des organismes

ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

ANVOL : Association nationale interprofessionnelle de la volaille de chair. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière.

Aprifel : Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes, association créée par Interfel (interprofession de la filière des fruits et légumes frais).

BEUC : Bureau européen des unions de consommateurs

Carbone 4 : Cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas carbone et l'adaptation au changement climatique.

CESE : Conseil économique, social et environnemental

CIFOG : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras

CIPC : Comité interprofessionnel du poulet de chair

CNA : Conseil national de l'alimentation. Le CNA conduit depuis plus de 35 ans un processus de concertation intégrant les préoccupations des filières et de la société civile.

CNA : Conseil national des achats. C'est un réseau de partage, d'expertises, de rencontres professionnelles et de proximité pour près de 20 000 adhérents (directeurs achats, responsables achats, acheteurs et consultants) sur toute la France.



Au dessus : Abattoir de Mauléon-Licharre (Pyrénées-Atlantiques) certifié bio, Label Rouge et IGP, dont la gravité des infractions a entraîné la condamnation de l'État.

CNR BEA : Centre national de référence pour le bien-être animal

CNRS : Le Centre national de la recherche scientifique est le plus grand organisme public français de recherche scientifique.

CEPII : Centre d'études prospectives et d'informations internationales

COVARS : Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires

CRÉDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

CSA : Comité de la sécurité alimentaire mondiale

EAT-Lancet : Commission réunissant 37 scientifiques de renommée internationale, chargée d'élaborer des recommandations pour atteindre, à l'échelle planétaire, une alimentation saine dans un système de production durable.

EFSA : Autorité européenne de sécurité des aliments (European Food Safety Authority)

EPRS : European parliamentary research service

FAO : L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est l'agence spécialisée des Nations unies en charge des questions relatives à l'alimentation, à l'agriculture et au développement durable.

FICT : Fédération des industriels charcutiers, traiteurs et transformateurs.

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Ce syndicat professionnel est majoritaire dans la profession agricole en France.

FRANCE STRATÉGIE : France Stratégie est une institution autonome placée auprès du Premier ministre. Elle contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions.

FSEC : Food System Economics Commission

GEIE EUROPEAN MILK FORUM – EMF : Groupement européen d'intérêt économique (GEIE), pour les produits laitiers.

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GRAIN : GRAIN est une petite organisation internationale qui soutient la lutte des paysannes, des paysans et des mouvements sociaux pour renforcer le contrôle des communautés sur des systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité.

HATVP : Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

HCC : Haut Conseil pour le climat. Cette instance consultative indépendante française est placée auprès du Premier ministre et composée au plus de treize membres experts nommés par décret.

ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement

Iddri : L'Institut du développement durable et des relations internationales est un institut de recherche.

IDELE : Institut de l'élevage

IGP : Indication géographique protégée

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

INRS : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

InVS : Institut de veille sanitaire, remplacé en 2016 par l'Agence nationale de santé publique (Santé publique France)

INTERBEV : Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes.

IPBES : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services

ITAVI : Institut technique de l'aviculture.

JA : Jeunes Agriculteurs. Ce syndicat, proche de la FNSEA, revendique en 2012 plus de 50 000 adhérents, et les responsables élus sont tous âgés de moins de 38 ans.

MSA : Mutualité sociale agricole

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OMS : Organisation mondiale de la Santé

PAC : Politique agricole commune

PCP : Politique commune de la pêche, l'équivalent de la PAC pour le milieu maritime.

PNNS : Programme national nutrition santé qui a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition.

RAC : Réseau Action Climat

SFN : Société française de nutrition

SNANC : Stratégie nationale alimentation nutrition climat

SNBC : La stratégie nationale bas carbone est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique.

SNDI : Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée

Solagro : Association qui propose une expertise innovante au service des transitions énergétique, climatique, agroécologique et alimentaire.

STIVAB : Santé et travail dans l'industrie de la viande de l'agriculture bretonne.

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UNCCD : United Nations Convention to Combat Desertification

UNEP : United Nations Environment Programme

WWF : World Wildlife Fund, ou Fonds mondial pour la nature en français.

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Nombre d'animaux tués dans le monde

Pour dresser un bilan global du nombre d'animaux tués dans le monde, nous avons eu recours à différentes bases de données et estimations (**Tableau 3**).

- Le nombre d'animaux terrestres abattus est fourni par FAOSTAT⁴⁴³, une base de données composée de statistiques provenant de 245 pays et qui est mise à jour par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Le nombre d'animaux pêchés a été estimé par Mood et Brooke : entre 1 100 et 2 200 milliards de poissons pêchés chaque année sur la période 2000-2019. Nous avons retenu la médiane, soit 1 600 milliards de poissons pêchés par an⁴⁴⁴.
- Le nombre d'animaux issus de l'aquaculture a aussi été estimé par Mood et Brook : entre 78 et 171 milliards de poissons par an entre 1990 et 2019, avec une médiane de 124 milliards d'animaux par an⁴⁴⁵.
- Le nombre de crustacés (dont les crevettes) a été estimé par Fishcount, qui s'est appuyé sur la base de données FishStat, également alimentée par la FAO : au moins 250 milliards de crustacés élevés dans le monde en 2017⁴⁴⁶.

Le total dépasse les 2 000 milliards d'animaux tués chaque année dans le monde pour être consommés.

Tableau 3. Nombre d'animaux tués dans le monde en 2023

Espèces ^a	Nombre d'individus tués
Ovins	695 482 414
Ânes	958 419
Rongeurs (dont rats, écureuils)	70 647 000
Bovins	309 870 057
Buffles	28 519 240
Camélidés (dont chameaux)	4 011 263
Canards	4 188 010 000
Caprins	543 794 638
Chevaux	4 705 400
Dindes	521 969 000
Léporidés (dont lapins)	482 537 000
Mulets	98 327
Oies	788 804 000
Autres volatiles (dont pigeons)	47 653 000
Poulets	76 245 629 000
Porcins	1 511 950 905
Sous-total animaux terrestres	85 444 639 663
Poissons pêchés ^b	1 600 000 000 000
Poissons en aquaculture ^b	124 000 000 000
Crustacés (dont crevettes) ^c	250 000 000 000
Sous-total animaux aquatiques	1 974 000 000 000
Total	2 059 444 639 663

(a) D'après [FAOSTAT](#).

(b) D'après Mood et Brooke, [pêche](#) et [aquaculture](#).

(c) D'après [Fishcount](#).

Nombre d'animaux tués en France

Animaux terrestres

Le nombre d'animaux terrestres abattus en France est obtenu grâce aux statistiques agricoles annuelles (**Tableau 4**)⁴⁴⁷. Ces dernières sont établies dans les régions et centralisées par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) qui est un service du Secrétariat général du ministère de l'Agriculture.

Tableau 4. Nombre d'animaux terrestres abattus en France en 2023

Espèces ^a	Nombre d'individus tués
Bovins	3 976 147
Porcins	22 228 941
Caprins	975 286
Ovins	5 577 790
Coqs et poules de réforme	40 587 000
Poulets de chair	687 126 000
Canards gras	18 098 000
Canards à rôti	21 637 000
Dindes et dindons	30 819 000
Oies grasses	78 000
Oies à rôti	234 000
Pintades	18 181 000
Cailles	18 001 000
Lapins	15 309 000
Total	882 828 164

(a) D'après [Agreste, ministère de l'Agriculture](#).

Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte des importations et des exportations. À partir des bilans de consommation établis par FranceAgriMer⁴⁴⁸, il est possible d'estimer le nombre d'animaux tués pour la consommation française en additionnant le nombre d'animaux importés et en soustrayant le nombre d'animaux exportés.

Les résultats pour les principales filières sont présentés dans le **Tableau 5**. Les importations massives de poulets (autour de 50 % des poulets consommés par les Français en 2023) amènent le nombre de poulets tués pour la consommation française à près de 1 milliard, pour un total de 1,2 milliard au total sur toutes les principales filières.

Tableau 5. Nombre d'animaux terrestres tués pour la consommation française

Espèces	2023 Animaux abattus en France ^a	2023 Animaux consommés par les Français (abattages + imports - exports) ^b
Bovins	3 976 147	4 428 097
Cochons	22 228 941	22 184 512
Poulets	687 126 000	1 011 528 409
Autres volailles ^c	147 635 000	145 961 133
Ovins	5 577 790	10 339 318
Total des principales filières en France	882 828 164	1 194 441 469

(a) D'après Agreste-SSP. (b) Estimation L214 à partir d'Agreste-SSP et de FranceAgrimer. (c) Canards, dindes, pintades, etc.

Animaux aquatiques

Contrairement aux animaux terrestres, il n'existe pas d'estimation institutionnelle du nombre d'animaux pêchés et élevés en France. Nous avons donc dû procéder différemment à partir des bilans de consommation établis par FranceAgriMer⁴⁴⁹, exprimés en tonnes équivalent poids vif, en considérant un poids moyen typique pour chaque espèce (**Tableau 6**). Les résultats ont été arrondis au millier près.

Tableau 6. Estimation du nombre de poissons tués

Espèces	Consommation 2022= (tonnes eq. poids vif) ^a	Poids moyen		Estimation du nombre d'animaux pêchés ou abattus
Thons	333 205	Thon listao	20 kg	4 749 000
		Thon albacore	160 kg	
Saumons	228 273		3,5 kg	65 221 000
Cabillauds	142 334		1,5 kg	94 889 000
Truites ^b	35 876		300 g, 800 g et 2,5 kg	44 516 000
Sardines	26 201		10 g	6 923 400 000

(a) À partir de FranceAgriMer. (b) À partir d'Agreste-SSP, Enquête Aquaculture 2023.

Nombre d'animaux épargnés par un plan de réduction de moitié

Les données précédentes permettent d'établir une estimation partielle du nombre d'animaux qui seraient épargnés par un plan de réduction de moitié du nombre d'animaux tués en France (**Tableau 7**) :

- plus de 590 millions d'animaux terrestres,
- plus de 3,5 milliards de poissons.

Tableau 7. Nombre d'animaux épargnés par un plan de réduction de 50 % du nombre d'animaux tués

Espèces	Nombre d'animaux épargnés ^a
Bovins	2 205 000
Cochons	11 103 000
Poulets	505 764 000
Autres volailles	66 121 000
Ovins	5 170 000
Total animaux terrestres	590 363 000
Thons	2 375 000
Saumons	32 610 000
Cabillauds	47 444 000
Truites	22 258 000
Sardines	3 461 700 000
Total animaux aquatiques	3 566 387 000

(a) Arrondi au millier près.

NOTES

- 1 • L214 est une association d'intérêt général à but non lucratif fondée en 2008, aujourd'hui forte de plus de 50 000 membres, de 2 500 bénévoles et d'une centaine de salariés. Ses actions et son indépendance reposent sur la générosité de ses membres, essentiellement des particuliers, qui représentent 80 % de ses ressources. Ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, et [accessibles en ligne](#).
- 2 • « [The New York Declaration on Animal Consciousness](#) », *New York University*, 19 avril 2024.
- 3 • Voir les [positions médicales et scientifiques concernant l'alimentation végétalienne](#).
- 4 • Voir par exemple la projection proposée par Sue Donaldson et Will Kymlicka dans [Zoopolis, Une théorie politique des droits des animaux](#), 2011 (publié en France par Alma éditeur en 2016).
- 5 • IFOP pour FranceAgriMer, 2020. [Végétariens et flexitariens en France en 2020](#).
- 6 • Protéines France. [Les Français et les protéines végétales en 2022](#), communiqué de presse du 14 décembre 2022.
- 7 • Harris Interactive pour le RAC, 2025. [Baromètre sur la consommation de viande : quelles nouvelles tendances ?](#)
- 8 • Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Haut Comité de la santé publique, 2000. [Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France. Enjeux et propositions](#).
- 9 • FranceAgriMer, 2024. [Consommation de produits carnés et d'œufs en 2023, p. 1](#).
- 10 • Agreste, synthèse conjoncturelle n° 424, 2024. [Baisse de la consommation de viande en France en 2023](#).
- 11 • *Ibid.*
- 12 • FAO, citée par I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#).
- 13 • FranceAgriMer, 2024. Consommation de produits carnés et d'œufs en 2023.
- 14 • 33,56 kg/habitant en France contre 20,24 kg/habitant dans le monde en 2022. FAOSTAT, [Bilans alimentaires \(France\)](#) & [Bilans alimentaires \(Monde\)](#). Consulté le 4 mai 2025.
- 15 • FranceAgriMer, 2023. [Baisse de la consommation des Français sur quasiment toutes les catégories de produits aquatiques frais en 2022](#).
- 16 • FranceAgriMer, mai 2024. [Note de conjoncture mensuelle filière poisson](#).
- 17 • FranceAgriMer, 2023. [Baisse de la consommation des Français sur quasiment toutes les catégories de produits aquatiques frais en 2022](#). Il existe par ailleurs une forte inégalité de consommation des produits de la mer selon le niveau de revenu et plus encore selon le niveau de diplôme, là où les niveaux de consommation de viande en fonction du revenu restent stables. V. not. Brocard c. et al., Iddri et Sciences Po., 2022. [Pratiques alimentaires durables : un autre regard sur et avec les personnes modestes](#).
- 18 • 0,68 kg/hab/an en France contre 4,35 kg/hab/an dans le monde. La consommation stagne en France tandis que la consommation moyenne mondiale augmente. FAOSTAT, [Bilans alimentaires \(France\)](#) & [Bilans alimentaires \(Monde\)](#). Consulté le 4 mai 2025.
- 19 • FranceAgriMer, 2024. [Consommation de produits carnés et d'œufs en 2023](#); FranceAgriMer, 2024. [Légumineuses et autres protéines végétales Évolution des achats en France depuis 2015](#).
- 20 • Harris Interactive pour le RAC, 2025. [Baromètre sur la consommation de viande : quelles nouvelles tendances ?](#)
- 21 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#).
- 22 • Agreste, 2024. [Baisse de la consommation de viande en France en 2023, Op. cit.](#)
- 23 • *Ibid.*
- 24 • Anvol, 18 février 2025. [La volaille devient la viande la plus consommée du pays](#) ! Consulté le 4 mai 2025.
- 25 • FranceAgriMer et Gira Foodservice, cités dans I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#).
- 26 • RAC, 2024. [Réduire de 50 % la consommation de viande est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques de la France et permettrait d'améliorer la santé de la population](#).
- 27 • AVF, vidéo YouTube, 2023. [Lucile Rogis-sart, chercheuse, explique que la consommation de viande ne baisse pas](#).
- 28 • RAC, 2023. [L'Heure des comptes pour les supermarchés](#).
- 29 • *Ibid.*
- 30 • Également dans ce sens, cf. BEUC, 2023. [The Illusion of Choice: Why Someone Already Decided What You Will Eat for Lunch](#) (en anglais).
- 31 • Iddri, 2023. [Transition vers l'alimentation durable : risques et leviers pour la grande distribution](#).
- 32 • BEUC, 2023. *Op. cit.*
- 33 • Iddri, 2023. [Transition vers l'alimentation durable : risques et leviers pour la grande distribution](#).
- 34 • *Ibid.*
- 35 • Le Moal T., Linéaires, 11 juillet 2024. [Monoprix annonce un quota de végétal dans ses tracts pour 2025](#).
- 36 • Yumda, 4 mars 2024. [BILLA setzt Zeichen für pflanzliche Lebensmittel](#) (en allemand)
- 37 • Lidl. [Proteinstrategie](#) (en allemand).
- 38 • Daas D. ESM, 15 mars 2024. [Jumbo to Cease Price Promotions on Fresh Meat in the Netherlands](#).
- 39 • Vegconomist, 2024. [11 Dutch Supermarkets Commit to Selling 60% Plant-Based Proteins by 2030](#).
- 40 • Barbat et al., 2012 ; Croizean et al., 2018, cités par Iddri, 2023. [Transition vers l'alimentation durable : risques et leviers pour la grande distribution](#).
- 41 • Par exemple, les cartes de fidélité, le drive, la livraison à domicile, l'e-commerce, etc.
- 42 • Iddri, 2023. *Op. cit.*
- 43 • Smart Protein, 2023. [Evolving appetites: an in-depth look at European attitudes towards plant-based eating](#).
- 44 • Herbert et al., 2014 ; Mattioni et al., 2020 ; Winkler et al., 2020, cités par Iddri, 2023. [Transition vers l'alimentation durable : risques et leviers pour la grande distribution](#). Voir également Ulysse Thevenon, *Le sens du bétail*, Éditions Flammarion, 2025.
- 45 • Harris Interactive pour le RAC, 2025. [Baromètre sur la consommation de viande : quelles nouvelles tendances ?](#)
- 46 • Verian pour Parlons Climat, 2024. [Agriculture et alimentation : le regard des Français](#), slide 93.
- 47 • Greenpeace, 2022. [Comment les lobbies de la viande nous manipulent](#).
- 48 • *Ibid.*
- 49 • *Filières avicoles*, 2023. [Le magret de canard part en campagne](#).
- 50 • Greenpeace, 2022. *Op. cit.*
- 51 • Interbev, 2021. [Face au Covid-19, la filière sur tous les fronts](#), cité par Greenpeace, 2022. *Op. cit.*
- 52 • Interbev, Flexi Gourmand, 2021. [Être flexitarien, c'est ne se passer de rien !](#) Dans le *Robert, où il a fait son entrée en 2018*, le terme flexitarien désigne toute personne qui « limite sa consommation de viande, sans être exclusivement végétarien[ne] ».
- 53 • Dans sa newsletter printemps-été 2024, Interbev propose 9 recettes contenant bœuf, veau, agneau, chevreau ou cheval. Interbev, Flexi Gourmand, 2024. [Naturellement flexitarien](#).
- 54 • Larousse, définition du flexitarisme : « Mode d'alimentation principalement végétarien, mais incluant occasionnellement de la viande ou du poisson. »
- 55 • Greenpeace, 2022. *Op. cit.*
- 56 • [Mon assiette, Ma planète](#).
- 57 • Greenpeace, 2022. *Op. cit.*
- 58 • Finger S., *Libération*, 14 novembre 2016. Le lobby de la viande s'invite à l'école
- 59 • Greenpeace, 2022. *Op. cit.*
- 60 • [Bienvenue chez les Jolipré !](#), Archivé le 15 mai 2024
- 61 • [Rencontres Made in Viande 2024, lemondedesartisans.fr](#)
- 62 • [Règlement d'exécution 2023/106](#) de la Commission européenne du 11 janvier 2023 fixant les enveloppes indicatives de l'aide de l'Union octroyée aux États membres pour les fruits et légumes à l'école et le lait à l'école, pour la période allant du 1er août 2023 au 31 juillet 2029, JO L 12 du 13.1.2023, p. 84–86.
- 63 • Rousseaux, A. *Basta!*, 19 juin 2012. [La FNSEA fait censurer une campagne un peu trop végétarienne à son goût](#).
- 64 • France Inter, *Les pieds sur Terre*, 19 décembre 2017. [La fabrique du silence : le lycée agricole](#).
- 65 • Nohra S., *Ouest France*, 1er juin 2019. [La nouvelle formation "Animaux et société" de Rennes 2 interroge beaucoup Marc Le Fur](#).
- 66 • Harris Interactive pour le RAC, 2025. [Baromètre sur la consommation de viande : quelles nouvelles tendances ?](#)
- 67 • Anses, 2021. [Menu végétarien hebdomadaire à l'école : l'Anses en appui à l'expérimentation](#).
- 68 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#).
- 69 • Gratin P., *Ouest France*, 15 février 2024. [Enquête. Pourquoi 38 % des collégiés et lycéens ne proposent aucun menu végétarien, malgré la loi](#)
- 70 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#).
- 71 • EAT-Lancet, 2019. [Une alimentation saine issue de production durable](#)
- 72 • Ministère des Solidarités et de la Santé, 2019. [Programme national nutrition santé 2019-2023](#).
- 73 • RAC, 2024. [Comment concilier nutrition et climat ?](#)
- 74 • RAC, 2024. [Réduire de 50 % la consommation de viande est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques de la France et permettrait d'améliorer la santé de la population](#). V. également les recommandations nutritionnelles de la Norvège, mises à jour en 2024, préconisant désormais de consommer davantage d'aliments d'origine végétale et moins de produits carnés : The Norwegian Directorate of Health, [Dietary Guidelines](#). Consulté le 4 mai 2025.
- 75 • Iddri, 2022. [Environnement, inégalités, santé : quelle stratégie pour les politiques alimentaires françaises ?](#)
- 76 • Chaîne YouTube Iddri TV, 2022.
- 77 • RAC, Oxfam, Greenpeace, 2022. [Les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme : Analyse des filières lait, porc et poulet de chair](#).
- 78 • Anses, 2024. [Lignes directrices pour l'établissement de référentiels d'étiq- uetage du bien-être des animaux](#).

- 79 • Carbone 4, 2019. [Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique.](#)
- 80 • IACE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité.](#)
- 81 • Conseil d'État, communiqué de presse du 10 mai 2023. [Émissions de gaz à effet de serre : le Gouvernement doit prendre de nouvelles mesures et transmettre un premier bilan dès cette fin d'année.](#)
- 82 • Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 1^{er} décembre 2020. [Dossier presse : La stratégie nationale protéines végétales.](#)
- 83 • [Résolution du Parlement européen du 19 octobre 2023 sur une stratégie européenne en matière de protéines \(2023/2015\(INI\)\) \(C/2024/2657\)](#)
- 84 • Conseil d'État, communiqué de presse du 10 avril 2024. [Steaks, escalopes, jambons « végétal » : le Conseil d'État suspend à nouveau l'interdiction d'utiliser ces dénominations, dans l'attente de la réponse de la CJUE.](#)
- 85 • Affaire C-438/23, [Association Protéines France and Others c Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#), 20 Novembre 2023 et [décisions du Conseil d'État à la suite.](#)
- 86 • [Décret n° 2024-144 du 26 février 2024 relatif à l'utilisation de certaines dénominations employées pour désigner des denrées comportant des protéines végétales.](#)
- 87 • Demartini E. *et al.*, Food Policy, vol. 111. 2022. [Would you buy vegan meatballs? The policy issues around vegan and meat-sounding labelling of plant-based meat alternatives.](#)
- 88 • BBC, 21 octobre 2021. COP26: [COP26: Document leak reveals nations lobbying to change key climate report](#) (en anglais)
- 89 • Douglas L., Reuters, 5 avril 2022. [Food, farming and forestry must be transformed to curb global warming, U.N. says.](#)
- 90 • Courrier international, 24 octobre 2023. [Lobbying. Quand la FAO met la pression pour baisser \(artificiellement\) les chiffres des émissions du bétail](#) et Neslen A., Climate Home News, 14 août 2024. [FAO draft report backs growth of livestock industry despite emissions.](#)
- 91 • Contexte, 22 novembre 2024. [Cette stratégie pour l'alimentation française qui n'en finit plus de mijoter.](#)
- 92 • Liste des [membres du CNA, mandature 2023-2025.](#)
- 93 • Young E., La France agricole, 26 avril 2024. [Les experts de l'alimentation pressent le gouvernement.](#)
- 94 • Greenpeace Europe, 2021. [Marketing Meat. How EU Promotional Funds Favour Meat and Dairy.](#)
- 95 • Site [Let's talk about pork.](#)
- 96 • EU Funding & Tenders Portal, [projet Let's talk about pork.](#)
- 97 • Pour la Belgique, l'Espagne et la France. Commission européenne, 2023. [EU to co-fund 68 new campaigns to promote sustainable and high-quality EU farm products \(MULTI programmes \[archivé le 18 juillet 2024\]\),](#) [rea.ec.europa.eu](#)
- 98 • Pour l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne et la France.
- 99 • Pour l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France et l'Irlande.
- 100 • Commission européenne, 2023. *Op. cit.*
- 101 • Pour l'Espagne, la France et la Pologne. Commission européenne, 2023. *Op. cit.*
- 102 • Calculs effectués sur la base des listes de programmes de promotion sélectionnés obtenus sur demande auprès de la Commission européenne. Liste des programmes disponibles sur demande.
- 103 • Changing Market Foundation, 2024. [Les Nouveaux Marchands de doute.](#) V. Égalisme Kikou O., Faunalytics, 2024. [How Big Ag Uses Farmers to Influence European Democracies.](#)
- 104 • University of Oxford, 2024. [Fixing the broken food system would unlock trillions of dollars in benefits, study finds.](#)
- 105 • Par rapport à 2020. Food System Economics Commission, 2024. [The Economics of the Food System Transformation.](#)
- 106 • Stern N., Cambridge University Press, 2006. [The Economics of Climate Change: The Stern Review.](#)
- 107 • IPBES, 2020. [IPBES Workshop Report on Biodiversity and Pandemics.](#)
- 108 • Voir « Données supplémentaires », page 60.
- 109 • 2 000 milliards pour 312 jours ouvrables/an soit 6,4 milliards par jour et 100 milliards d'humains nés depuis l'origine donc $100/6,4 = 15,6$ jours.
- 110 • Voir « Données supplémentaires », page 60.
- 111 • Anact, 2018. [L'Amélioration des conditions de travail aux postes de bouverie et de tuerie en abattoirs de boucherie.](#)
- 112 • WebAgri, [Immersion dans l'un des plus grands abattoirs de France pour les ovins.](#)
- 113 • Anact, 2018. *Op. Cit*
- 114 • Anses, 2021. [Projet de guide de bonnes pratiques de protection animale en abattoirs de volailles.](#)
- 115 • Voir « Données supplémentaires », page 60.
- 116 • Agreste, 2024. [Statistique agricole annuelle 2023 Chiffres définitifs.](#)
- 117 • Bennett, C. E. *et al.* 2018, Royal Society Open Science, 5(12), pp. 180325. [The broiler chicken as a signal of a human reconfigured biosphere.](#)
- 118 • Agreste, 2024. *Op. cit.*
- 119 • Entre 250 et 600 milliards de crustacés d'élevage (crevettes, crabes, écrevisses, homards, langoustes, langoustines) ont été tués pour l'alimentation en 2017 dans le monde. [Fish count estimates, fishcount.org.uk](#)
- 120 • Mood A., Brooke P., 2024, Animal Welfare, 33. [Estimating global numbers of fishes caught from the wild annually from 2000 to 2019.](#)
- 121 • Sneddon, L. U. *et al.* 2018, Animal Sentience, 21(17). [Ample Evidence for Fish Sentience and Pain ; Sneddon, L. U. 2015, Journal of Experimental Biology, 218\(7\). Pain in Aquatic Animals.](#)
- 122 • Mood A. *et al.*, 2023, Animal Welfare, 32. [Estimating global numbers of farmed fishes killed for food annually from 1990 to 2019.](#)
- 123 • Klaura J., *et al.*, 2023, Sustainable Production and Consumption, 43. [Animal lives embodied in food loss and waste.](#)
- 124 • SIFCO, 2023. [Rapport d'activité.](#) En 2023, 437 745 tonnes d'animaux morts en élevage ont été ramassées en France. Selon nos estimations, cela représente 30 millions de poulets, 5,9 millions de cochons, 1,4 million de canards, 250 000 bovins et 320 000 caprins : voir notre [communication du 30 mars 2023](#) à ce sujet.
- 125 • CGAAER, 2020. [Mission d'appui à la DGAL portant sur l'élaboration d'un plan national de prévention et de gestion des conséquences de futurs épisodes de vagues de chaleur.](#)
- 126 • Covars, 2023. [Avis sur le risque sanitaire de grippe aviaire lié à l'influenza aviaire hautement pathogène \(IAHP\).](#)
- 127 • Seastemik, 2024. [Saumons : la bombe rose d'un système alimentaire à bout de souffle.](#)
- 128 • Il existe une obligation de comptage des prises accidentelles, peu applicable et appliquée. Il n'existe en revanche pas d'obligation de comptage des prises accessoires. Sur la définition des prises accidentelles et accessoires et le régime juridique applicable à ces prises, v. The European Institute for Animal Law & Policy, 2023. [Le bien-être des poissons en droit de la pêche.](#)
- 129 • FAO, 2019. [A third assessment of global marine fisheries discards.](#)
- 130 • Bloom, 2024. [Changer de cap. Pour une transition sociale-écologique des pêches.](#)
- 131 • FAO, 2019. *Op. cit.*
- 132 • Greenspoon L. *et al.*, 2023, PNAS, vol. 120 n° 10. [The global biomass of wild mammals.](#)
- 133 • Bar-On Y. M. *et al.*, 2018, PNAS, vol. 120 n° 10. [The biomass distribution on Earth.](#)
- 134 • Robyn E. Shaw *et al.*, 2025, Nature. [Global meta-analysis shows action is needed to halt genetic diversity loss.](#)
- 135 • FAO, 2009. [Nourrir le monde, éliminer la faim.](#)
- 136 • Stockholm Resilience Centre, 2023. [All planetary boundaries mapped out for the first time, six of nine crossed,](#) [stockholmresilience.org](#)
- 137 • Richardson K., 2023, Science Advances, vol. 9 n° 37. [Earth beyond six of nine planetary boundaries](#) et Caesar L., Sakschewski, B. *et al.*, 2024, Potsdam Institute for Climate Impact Research. [Planetary Health Check Report 2024.](#)
- 138 • Bowles N. *et al.*, 2019, Ecological Economics, vol. 160. [The livestock sector and planetary boundaries: A 'limits to growth' perspective with dietary implications](#) ainsi que les [travaux de l'IDDRI sur l'agriculture et l'alimentation.](#)
- 139 • Xu X. *et al.*, 2021, Nature Food, vol. 2. [Global greenhouse gas emissions from animal-based foods are twice those of plant-based foods.](#)
- 140 • FAO, 2006. [Livestock's long shadow. Environmental issues and options.](#)
- 141 • Assemblée nationale, commission des affaires européennes, 2024. [Rapport d'information sur la souveraineté alimentaire européenne.](#)
- 142 • IACE, 2019. [Politiques alimentaires et climat : une revue de la littérature.](#)
- 143 • Poore J., Nemecek T., 2018, Science, vol. 360, n° 6392. [Reducing food's environmental impacts through producers and consumers.](#)
- 144 • GRAIN, 2018. [Emissions Impossible: How big meat and dairy are heating up the planet.](#)
- 145 • Lucas S. *et al.*, 2021, Journal of Cleaner Production, vol. 299. [The environmental impact of the consumption of fishery and aquaculture products in France.](#)
- 146 • Gascuel D., éditions Quae, 2023. [La Pêchécologie, manifeste pour une pêche vraiment durable.](#)
- 147 • Université de Montpellier, communiqué de presse du 30 octobre 2020. [La pêche industrielle inflige une double peine au bilan carbone.](#)
- 148 • Atwoods, T. B. *et al.*, Frontiers in Marine Science, vol. 10, 2023. [Atmospheric CO2 emissions and ocean acidification from bottom-trawling](#)
- 149 • Cailloce L., 2023, CNRS Le Journal. [Françoise Gaill, la voix de l'océan.](#)
- 150 • Lauderdale, J. M., Nature Communications, 2024. [Ocean iron cycle feedbacks decouple atmospheric CO2 from meridional overturning circulation changes.](#)
- 151 • Privé, M., CNRS Le Journal, 2025, [La forêt au défi du changement climatique.](#)
- 152 • Chang J. *et al.*, Nature Communications, vol. 12, 2021. [Climate warming from managed grasslands cancels the cooling effect of carbon sinks in sparsely grazed and natural grasslands.](#)
- 153 • Clark M. A. *et al.*, Science, vol. 370 n° 6517, 2021. [Global food system emissions could preclude achieving the 1.5° and 2°C climate change targets.](#)
- 154 • Ademe, Agribalyse 2024 version 3.2, consulté le 4 mai 2025.
- 155 • AquaSol, 2021. [Étude d'impact pour la SARL Avel Vor.](#)
- 156 • Falc'hon K., Leraud I., 2023. [À Landunvez, la méga-porcherie continuera de s'accaparer l'eau,](#) [splann.org](#)
- 157 • AquaSol, 2021. *Op. cit.*

- 158 • Pour un abattoir ayant une cadence d'abattage de 200 à 400 cochons par heure. Chevillon P., Journée technique IFIP-Institut du porc du mardi 8 mars 2022. [Les grands postes de consommation d'eau de gaz et d'électricité en abattoir/découpe. Les avancées en 10 ans et les perspectives à date.](#)
- 159 • France Stratégie, La Note d'analyse, n° 136. [Prélevée ou consommée : comment compter \(sur\) l'eau ?](#)
- 160 • Commissariat général au développement durable, 2023. [Prélevée ou consommée : comment compter \(sur\) l'eau ?](#)
- 161 • SDES, OFB, 2020. [Eau et milieux aquatiques, les chiffres clés.](#)
- 162 • Agreste, 2024. [Graph'Agri 2023.](#)
- 163 • Bayer, 2022. [Oui au maïs.](#)
- 164 • Vie publique, 2023. [Eau et agriculture : sept questions sur les retenues de substitution \(ou "méga-bassines"\), viepublique.fr](#)
- 165 • Scientifiques en rébellion, 2023. [Les méga-bassines sont une maladaptation aux sécheresses et aux enjeux agricoles.](#)
- 166 • Chatham House (The Royal Institute of International Affairs), 2021. [Food system impacts on biodiversity loss.](#)
- 167 • Lucas E. *et al.*, Nature Food, 4(5), pp. 394-406, 2023. [Low-carbon diets can reduce global ecological and health costs.](#)
- 168 • Chatham House (The Royal Institute of International Affairs), 2021. *Op. cit.*
- 169 • *Ibid.*
- 170 • Rigal S. *et al.*, PNAS, vol. 120 n° 21, 2023. [Farmland practices are driving bird population decline across Europe.](#)
- 171 • IPBS, 2019. [Rapport de la plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques sur les travaux de sa septième session.](#)
- 172 • Gascuel D., éditions Quæ, 2023. [La Pêchécologie, manifeste pour une pêche vraiment durable.](#)
- 173 • Dureuil M. *et al.*, Science, vol. 362 n° 6421, 2018. [Elevated trawling inside protected areas undermines conservation outcomes in a global fishing hot spot.](#)
- 174 • Pike, E. P., *et al.*, Conservation Letters, 2024. [Ocean Protection Quality is Lagging Behind Quantity: Applying a Scientific Framework to Assess Real Marine Protected Area Progress Against the 30 by 30 Target.](#)
- 175 • Thorstad E.B., Finstad B., 2018. [Impacts of salmon lice emanating from salmon farms on wild Atlantic salmon and sea trout.](#)
- 176 • Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, 2005. [Étude pilote sur les déchets de l'agriculture en France Rapport final.](#)
- 177 • Eaux et rivières de Bretagne, 2023. [Le contentieux des nitrates d'origine agricole.](#) Par ailleurs, le législateur européen identifie bien « les problèmes découlant de l'élevage intensif de bétail » dans le Considérant 3 de la Directive 91/676/CEE (dite « Directive Nitrates » (Directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, JOUE L 375 du 31.12.1991, p. 1)).
- 178 • Poore J., Nemecek T., Science, vol. 360, n° 6392, 2018. [Reducing food's environmental impacts through producers and consumers.](#)
- 179 • Just Economics, 2021. [Dead Loss: The high cost of poor farming practices and mortalities on salmon farms.](#)
- 180 • Portejoie S., INRAE Productions animales, vol. 15 n° 3, 2002. [L'ammoniac d'origine agricole : impacts sur la santé humaine et animale et sur le milieu naturel.](#)
- 181 • European Environment Agency, 2023. [European Union emission inventory report 1990-2021.](#)
- 182 • Mélenec, O., Ouest France, 1er avril 2024. [La pollution d'ammoniac au plus haut en Bretagne, comment réduire ces émissions d'origine agricole ?](#)
- 183 • Van Damme M., Nature, vol. 564, 2018. [Industrial and agricultural ammonia point sources exposed.](#)
- 184 • Haut Conseil pour le climat, 2024. [Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste.](#)
- 185 • Poore J., Nemecek T., Science, vol. 360, n° 6392, 2018. [Reducing food's environmental impacts through producers and consumers.](#)
- 186 • SNDI. [Bœuf et ses co-produits.](#)
- 187 • SNDI. [Soja. Les enjeux de la filière soja en France.](#)
- 188 • 82 % de ce soja est importé sous forme de tourteaux de soja. SNDI. [Soja, déforestation importée. ecologie.gouv.fr](#)
- 189 • *Ibid.*
- 190 • Kupper, B., Stravens, M., WWF, 2022. [Mapping the European Soy Supply Chain: Embedded Soy in Animal Products Consumed in the EU27+UK.](#)
- 191 • Denning S., Nature, vol. 595, 2021. [Southeast Amazonia is no longer a carbon sink.](#)
- 192 • Ademe, 2021. [Alimentation : quelle empreinte sur nos sols ?](#)
- 193 • Mottet A., Global Food Security, vol. 14, 2017. [Livestock: On our plates or eating at our table? A new analysis of the feed/food debate.](#)
- 194 • Laisse S., Baumont R., *et al.*, INRAE Productions animales, vol. 31 n° 3, 2019. [L'efficience nette de conversion des aliments par les animaux d'élevage : une nouvelle approche pour évaluer la contribution de l'élevage à l'alimentation humaine.](#)
- 195 • Kupper, B., Stravens, M., WWF, 2022. [Mapping the European Soy Supply Chain: Embedded Soy in Animal Products Consumed in the EU27+UK.](#)
- 196 • Steffen W. *et al.*, Science (347:6223). [Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet.](#)
- 197 • 95 % de la culture de soja est OGM. CST forêt, 2021. [Importer du soja sans contribuer à la déforestation.](#)
- 198 • Mulchandani R., *et al.*, PLOS Global Public Health, 2023. [Global trends in antimicrobial use in food-producing animals: 2020 to 2030.](#)
- 199 • Schar D., Scientific Reports, vol. 10, 2020. [Global trends in antimicrobial use in aquaculture.](#)
- 200 • Étude EXPO-VETO, 2019. [Occurrence des résidus de médicaments vétérinaires dans les eaux destinées à la consommation humaine : cas de bassins versants bretons, rapport final.](#)
- 201 • Ministère de l'Agriculture, communiqué de presse du 18 novembre 2023. [Lutte contre l'antibiorésistance : le plan Écoantibio 3 poursuivra la dynamique positive engagée et prolongera les bons résultats obtenus depuis plus de 10 ans.](#)
- 202 • Van Boeckel T. P., PNAS, vol. 12 n° 18, 2015. [Global trends in antimicrobial use in food animals.](#)
- 203 • EPRS, 2019. [Le Secteur de la viande de volaille et des œufs de l'Union européenne.](#)
- 204 • Hartmann A., communication donnée au Congrès de la Société française de toxicologie, 2018. [Les sols et la résistance aux antibiotiques.](#) Gržinić G. *et al.*, Science of The Total Environment, vol. 858, 2023. [Intensive poultry farming: A review of the impact on the environment and human health.](#)
- 205 • Miriam Reverter *et al.*, Nature, 2020. [Aquaculture at the crossroads of global warming and antimicrobial resistance.](#)
- 206 • Seastemik, 2024. [Fermes-usines de saumons en France : non merci!](#)
- 207 • Thiele, C. J. *et al.*, Scientific Reports, 11(1), pp. 2045, 2021. [Microplastics in fish and fishmeal: an emerging environmental challenge?](#)
- 208 • Ocean Conservancy, [The Impact of Fishing Gear as a Distinct Source of Marine Plastic Pollution.](#)
- 209 • Seastemik, 2024. [Saumons : la bombe rose d'un système alimentaire à bout de souffle.](#)
- 210 • Romanello M. *et al.*, [The 2023 report of the Lancet Countdown on health and climate change: the imperative for a health-centred response in a world facing irreversible harms.](#)
- 211 • OMS, 2015. [Cancer : cancérogénicité de la consommation de viande rouge et de viande transformée.](#)
- 212 • Zhang X. *et al.*, British Journal of Nutrition, vol. 130, n° 3, 2022. [Red/processed meat consumption and non-cancer-related outcomes in humans: umbrella review.](#)
- 213 • Springmann M. *et al.*, Proceedings of the National Academy of Sciences, vol. 113, n° 15, 2016. [Analysis and valuation of the health and climate change cobenefits of dietary change.](#)
- 214 • Commission européenne, communication de la commission au parlement européen et au conseil, 2020. [Plan Européen pour vaincre le cancer, Com/2021/44 Final.](#)
- 215 • Commission européenne, communication de la commission au parlement européen et au conseil, 2020. [Plan Européen pour vaincre le cancer, Com/2021/44 Final.](#)
- 216 • Springmann M., Nature Communications, vol. 14, 2023. [The global and regional air quality impacts of dietary change.](#)
- 217 • [Données françaises](#) extraites de cette même étude par Romain Espinosa, [son tweet.](#)
- 218 • Kortleve A.J. *et al.*, Nature Food, vol. 5, 2024. [Over 80% of the European Union's Common Agricultural Policy supports emissions-intensive animal products.](#)
- 219 • Agreste, p. 68, 2024. [Graph'Agri 2024.](#)
- 220 • *Ibid.*
- 221 • Cour des comptes, 2023. [Les soutiens publics aux éleveurs de bovins, période 2025 à 2021. Observations définitives.](#)
- 222 • Greenpeace, 2019. [Feeding the Problem: The Dangerous Intensification of Animal Farming in Europe.](#)
- 223 • Agreste, 2024. *Op. cit.*
- 224 • 2022. [Un plan de sauvegarde de la filière porcine.](#)
- 225 • I4CE, p. 22, 2024. [Estimation des dépenses publiques liées aux crises agricoles en France entre 2013 et 2022.](#)
- 226 • Foucaud-Scheunemann, C., 27 février 2024. [Résultat économique des exploitations agricoles et revenu des agriculteurs, une très grande hétérogénéité.](#)
- 227 • Agreste, pp. 26-27, 2024. [Les dossiers – Commission des comptes de l'agriculture de la Nation.](#)
- 228 • Bordet-Gaudin R. *et al.*, Insee Première, n° 1876, 2021. [Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage.](#)
- 229 • CESE, 2019. [Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal.](#)
- 230 • Article 39, OJ C 202, 7.6.2016, p. 62–63. [Consolidated version of the Treaty on the Functioning of the European Union.](#)
- 231 • Bloom, 2024. [Changer de cap. Pour une transition sociale-écologique des pêches.](#)
- 232 • Lucas E. *et al.*, Food Science, vol. 4, 2023. [Low-carbon diets can reduce global ecological and health costs.](#) L'étude estime à 14 000 milliards de dollars les coûts cachés occasionnés par la production alimentaire mondiale, dont 70 % sont imputables aux produits d'origine animale, soit 9 800 milliards de dollars.

- 231 • Préfecture de Bretagne, 2022. [Un nouveau plan de lutte contre les algues vertes en cours de finalisation](#), prefectures-regions.gouv.fr
- 232 • Assemblée nationale, 2023. [Amendement II-295 au projet de loi de finances 2024](#).
- 233 • Ministère de l'Agriculture, communiqué de presse du 2 avril 2024. [Influenza aviaire : six mois après le début de la campagne de vaccination des canards, un premier bilan très positif](#).
- 234 • La France agricole, 12 février 2024. [MHE : les conditions pour bénéficier du fonds d'urgence sont parues](#).
- 235 • Lucas E. *et al.*, Nature Food, vol. 4, 2023. [Low-carbon diets can reduce global ecological and health costs](#).
- 236 • 2021. PENNY, deux prix pour sensibiliser les consommateurs.
- 237 • Connolly K., The Guardian, 31 juillet 2023. [German supermarket trials charging true climate cost of food](#).
- 238 • MSA, 2024. [Rapport au ministre chargé de la Sécurité sociale et au Parlement sur l'évolution des charges et des produits au titre de 2024 \(loi du 13 août 2004\)](#).
- 239 • Cabanel H., Féral F., rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques du Sénat, 2021. [Suicides en agriculture : mieux prévenir, identifier et accompagner les situations de détresse](#).
- 240 • MSA Armorique, 2024. [Les risques liés à l'élevage](#).
- 241 • *Op. cit.*
- 242 • CESE, 2019. [Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal](#).
- 243 • Logvenoff I., Falc'hon K., Splann I., 2023. [Cooperl : une prison dorée pour les éleveurs porcins](#).
- 244 • Nicolas Legendre, éd. Arthaud, 2023. [Silence dans les champs](#) et Ulysse Thevenon, éd. Flammarion, 2025. [Le sens du bétail](#).
- 245 • Les pieds sur Terre, France Culture, 1^{er} mars 2018. [La fabrique du silence : les agriculteurs sous la pression de la FNSEA](#).
- 246 • Epstein A.-S., Ait Ahmed I., Kerisit S., tribune, Le Monde, 7 février 2024. [Crise du modèle agricole : "Céder aux exigences antiécologistes de la FNSEA est irresponsable"](#).
- 247 • L214, communiqué de presse du 19 novembre 2020. [Nouvelle enquête dans un élevage de poulets DUC : un employé témoigne](#).
- 248 • CESE, 2019. [Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal](#).
- 249 • Fournier A., Le Monde, 30 juin 2020. [Employés d'abattoir ou quand le travail rend fou, sur France 2](#).
- 250 • Envoyé spécial, France 2, 16 février 2017. [Ouvriers d'abattoirs : des bourreaux ou des hommes ?](#)
- 251 • INRS, 2003. [Évaluer les risques professionnels en abattoir et atelier de découpe](#).
- 252 • Mallen B., France 3, 18 décembre 2020. ["On n'est pas mieux traités que les bêtes qu'on tue" : l'abattoir, machine à broyer les destins](#).
- 253 • InVS, CNAM et MSA, 2005. [Étude Stivab. Échec et réussite de la fidélisation des salariés aux postes de la filière viande bretonne : interroger le travail et la santé pour agir](#).
- 254 • Daniel L., Ouest France, 17 février 2024. ["La douleur est normalisée" : ces salariés d'abattoirs témoignent de leurs conditions de travail](#).
- 255 • INRS, 2021. [Filière viandes. Prévention dans l'industrie et l'artisanat de la viande et des produits carnés](#), inrs.fr
- 256 • Anact, 2018. [L'Amélioration des conditions de travail aux postes de boucherie et de tuerie en abattoirs de boucherie](#).
- 257 • Saigneurs, film de Raphaël Girardot et Vincent Gaullier. Voir aussi Entrée du personnel de Manuela Présil et Les damnés des abattoirs de Anne-Sophie Reinhardt. En livre, Ma vie toute crue de Mauricio Garcia-Pereira, Steak Machine de Geoffrey Le Guilcher ainsi que Un Séjour en France de Bérandère Lepetit.
- 258 • FAO. [La sécurité dans le secteur de la pêche. Risques professionnels](#).
- 259 • Bloom, 2023. [Violations des droits humains : la brutalité du monde contenue dans une boîte de thon](#).
- 260 • ONU, 2025. [Une experte de l'ONU s'insurge contre les répercussions de la surpêche sur les écosystèmes marins](#).
- 261 • France Stratégie, 2021. [Pour une alimentation saine et durable. Analyse des politiques de l'alimentation en France](#).
- 262 • Ranganathan J. *et al.*, Working Paper, World Resources Institute, 2016. [Shifting Diets for a Sustainable Food Future](#).
- 263 • FAO. [Food and agriculture projections to 2050](#). Consulté le 4 mai 2025
- 264 • France Stratégie, 2021. *Op. cit.*
- 265 • Springmann M. *et al.*, Nature, vol. 562, 2018. [Options for keeping the food system within environmental limits](#).
- 266 • Poore J., Nemecek T., Science, vol. 360, n° 6392, 2018. [Reducing food's environmental impacts through producers and consumers](#).
- 267 • Harwatt H., *et al.*, Harvard Law School Animal Law and Policy Program, 2024. [Options for a Paris-Compliant Livestock Sector: Timeframes, Targets and Trajectories for Livestock Sector Emissions from a Survey of Climate Scientists](#).
- 268 • Communiqué de presse du 12 mars 2024. [Climate and agriculture scientists set the record straight – emissions from the livestock sector must decline by 50% this decade, and some countries should do more than others](#).
- 269 • Hayek M. N. *et al.*, Nature Sustainability, vol. 4, n° 1, 2020. [The carbon opportunity cost of animal sourced food production on land](#).
- 270 • Cour des comptes, 2023. [Les soutiens publics aux éleveurs de bovins, période 2025 à 2021. Observations définitives](#).
- 271 • France Info, 24 mai 2023. [La Cour des comptes préconise la baisse du nombre de bovins : le président de la FNSEA se dit «agacé et blessé»](#).
- 272 • Gérard M., Le Monde, 23 juin 2021. [La politique agricole commune en échec sur la question climatique](#).
- 273 • Rijksdienst voor Ondernemend Nederland, [Landelijke beëindigingsregeling veehouderijlocaties met pickbe-lasting](#). Consulté le 4 mai 2025.
- 274 • Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2024. [Plan gouvernemental de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage](#).
- 275 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#).
- 276 • Springmann M. *et al.*, Nature, vol. 562, 2018. [Options for keeping the food system within environmental limits](#).
- 277 • Gérard M., Le Monde, 23 juin 2021. [La politique agricole commune en échec sur la question climatique](#).
- 278 • Anses. [Soja, graine entière, bœuf, steak ou bifteck, grillé](#).
- 279 • Chang J. *et al.*, Nature Communications, vol. 12, 2021. [Climate warming from managed grasslands cancels the cooling effect of carbon sinks in sparsely grazed and natural grasslands](#).
- 280 • Denning S., Nature, vol. 595, 2021. [Southeast Amazonia is no longer a carbon sink](#). Gatti L. V. *et al.* Nature vol. 595, 2021. [Amazonia as a carbon source linked to deforestation and climate change](#).
- 281 • Testard-Vaillant P., CNRS Le Journal, 2020. [Les virus sont une des forces majeures qui façonnent la biosphère](#).
- 282 • ONU, 2020. [Prévenir de prochaines pandémies : les zoonoses et comment briser la chaîne de transmission](#).
- 283 • *Ibid.*
- 284 • Duval, E., Poinso, A., Étude du dispositif de surveillance et de lutte contre la grippe aviaire en France, Revue Juridique de l'environnement, 2024. [Le droit de la santé animale : Un frein à la transition écologique ?](#)
- 285 • Benatar D., American Journal of Public Health, vol. 97, n° 9, 2007.
- 286 • Covars, 2023. [Avis sur le risque sanitaire de grippe aviaire lié à l'influenza aviaire hautement pathogène \(IAHP\)](#).
- 287 • Yves Thomas *et al.*, 2007. [Le virus de la grippe aviaire sera-t-il humain ?](#) Revue médicale suisse et Institut Pasteur, 2023. [Grippe](#).
- 288 • Anses, 2023. [Bilan IAHP 2022. Synthèse des travaux effectués par l'Anses](#).
- 289 • Faure Y., Reinert M., Reporterre, 21 septembre 2023. [Pandémies : la responsabilité de l'élevage intensif passée sous silence](#).
- 290 • Hayek M. N., Science Advances, vol. 8, n° 44, 2023. [The infectious disease trap of animal agriculture](#).
- 291 • V. Également Espinosa, R., Tago, D. & Treich, N., Environ Resource Econ 76, 1019–1044, 2020. [Infectious Diseases and Meat Production](#).
- 292 • Anses, 2023. [Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antimicrobiens en France en 2022](#).
- 293 • Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, 2024. [Une seule santé : l'antibiorésistance concerne les hommes mais aussi les animaux et l'environnement](#).
- 294 • Anses, 2023. [Élaboration d'une liste de couples « bactérie/famille d'antibiotiques » d'intérêt prioritaire dans le contrôle de la diffusion de l'antibiorésistance de l'animal aux humains et propositions de mesures techniques en appui au gestionnaire](#).
- 295 • UNEP, 2024. [Antimicrobial resistance: a global threat](#).
- 296 • OMS, 2021. [Plant-based diets and their impact on health, sustainability and the environment](#).
- 297 • France Stratégie, 2021. [Pour une alimentation saine et durable. Analyse des politiques de l'alimentation en France](#).
- 298 • EAT-Lancet, 2019. [Healthy Diets From Sustainable Food Systems](#).
- 299 • Commission européenne, COM/2020/381 final, p.15. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, 2020. [Une stratégie « De la ferme à la table » pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement](#).
- 300 • Haut Conseil pour le climat, 2024. [Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste](#).
- 301 • GIEC, 2018. [Global Warming of 1.5°C](#).
- 302 • GIEC, 2019. [Climate Change and Land](#).
- 303 • France Stratégie, 2021. [Pour une alimentation saine et durable. Analyse des politiques de l'alimentation en France](#).
- 304 • Ce qui permet de limiter les engrais azotés dans les rotations de culture. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2025. [Les légumineuses, une famille de végétaux à \(re\)découvrir](#).

- 305 • Hirvonen K., *et al.*, Lancet Glob Health, 2020. [Affordability of the EAT-Lancet reference diet: a global analysis.](#)
- 306 • Cartron F., Fichet J.-L., rapport d'information fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective du Sénat, 2020. [Rapport d'information « Vers une alimentation durable : Un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France ».](#)
- 307 • 2021. [Stratégie nationale sur les protéines végétales.](#)
- 308 • The Shift Project, 2022. [Plan de transformation de l'économie française. Les secteurs. 6/15, Agriculture.](#) À noter que le Shift Project travaille actuellement à une étude plus approfondie du sujet.
- 309 • France Stratégie, 2021. [Pour une alimentation saine et durable. Analyse des politiques de l'alimentation en France.](#)
- 310 • Solagro, 2017. [Le Scénario Affranches2050 version 2016.](#)
- 311 • ADEME, [Résumé Exécutif « Transition(s) 2050 »], 2022. [Les futurs en transition.](#)
- 312 • ADEME, p. 276, 2021. [Transition\(s\) 2050 : choisir maintenant, agir pour le climat.](#)
- 313 • RAC, 2024. [Réduire de 50 % la consommation de viande est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques de la France et permettrait d'améliorer la santé de la population.](#)
- 314 • Poux, X. *et al.*, 2018. [Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine.](#)
- 315 • Aubert, P.-M. *et al.*, 2019. [Agroecology and carbon neutrality in Europe by 2050: what are the issues? Décryptages, n° 5. Agroécologie et neutralité carbone en Europe à l'horizon 2050 : quels enjeux ?](#)
- 316 • Billen, G. *et al.*, Innovations agronomiques, vol. 72, 2019. [Polyculture-élevage ou hyper-spécialisation territoriale ? Deux scénarios prospectifs du système agro-alimentaire français.](#)
- 317 • Billen, G., *et al.*, One Earth, 4(6), pp. 839-850, 2021. [Reshaping the European agro-food system and closing its nitrogen cycle: The potential of combining dietary change, agroecology, and circularity.](#) CNRS, communiqué de presse du 18 juin 2021. [Une agriculture biologique pour nourrir l'Europe en 2050.](#)
- 318 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité.](#)
- 319 • Haut Conseil pour le climat, 2024. [Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste.](#)
- 320 • Solagro, Iddri, 2021. [Quels systèmes alimentaires durables demain ? Analyse de 16 scénarios du « secteur des terres » compatibles avec l'objectif de neutralité climatique.](#)
- 321 • Harwatt H., *et al.*, Harvard Law School Animal Law and Policy Program, 2024. [Options for a Paris-Compliant Livestock Sector: Timeframes, Targets and Trajectories for Livestock Sector Emissions from a Survey of Climate Scientists.](#)
- 322 • Étude YouGov pour L214, [réalisée du 26 au 29 avril 2024 auprès d'un échantillon de 1008 personnes.](#)
- 323 • France Stratégie, 2021. [Pour une alimentation saine et durable. Analyse des politiques de l'alimentation en France.](#)
- 324 • New York University, 19 avril 2024. [The New York Declaration on Animal Consciousness](#)
- 325 • Dans ce sens, v. Budolfson, M., *et al.*, Journal of Benefit-Cost Analysis, 2024. [Monetizing Animal Welfare Impacts for Benefit-Cost Analysis](#) ; Espinosa, R., & Treich, N., Australian Journal of Agricultural and Resource Economics, 2024. [Beyond anthropocentrism in agricultural and resource economics ;](#)
- Errickson, F., Kuruc, K., & McFadden, J., [Nature Food](#), 2021. [Animal-based foods have high social and climate costs ;](#) Errickson, F., Kuruc, K., & McFadden, J., [Nature Food](#), 2021. [Animal-based foods have high social and climate costs ;](#) Kuruc, K., & McFadden, J., [Social Choice and Welfare](#), 2023. [Monetizing the externalities of animal agriculture: insights from an inclusive welfare function ;](#) Espinosa, R., [Social Choice and Welfare](#), 2024. [Animals and social welfare ;](#) Carlier, A., & Treich, N., [International Review of Environmental and Resource Economics](#), 2020. [Directly valuing animal welfare in \(environmental\) economics.](#)
- 326 • New York University, 19 avril 2024. [The New York Declaration on Animal Consciousness.](#)
- 327 • L214. [Les chiffres-clés de la souffrance animale. Élevage intensif : plus de 8 animaux sur 10 en France.](#)
- 328 • Sentience Institute, 2019. [Global Farmed & Factory Farmed Animals Estimates.](#)
- 329 • Voir les [sondages d'opinions répertoriés depuis 10 ans à ce sujet](#) sur notre site [Politique & Animaux.](#)
- 330 • Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, JO L 334 du 17.12.2010, p. 17-119.
- 331 • [Décret n° 2024-529 du 10 juin 2024 portant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale des projets.](#)
- 332 • [Décret n° 2024-423 du 10 mai 2024 portant adaptation de la procédure contentieuse relative aux ouvrages hydrauliques agricoles, aux installations classées pour la protection de l'environnement en matière d'élevage et aux autorisations environnementales.](#)
- 333 • Assemblée nationale, 2024. [Projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et agricole et le renouvellement des générations en agriculture.](#) L214, communiqué de presse du 15 mai 2024. [Loi d'orientation agricole : un pas en arrière pour les animaux et la souveraineté alimentaire.](#)
- 334 • Letierrier, C., Aubin-Houzelstein, G., Boissy, A., Deiss, V., Fillon, V., Lévy, F., Merlot, E. (INRAE) et Petit O. (CNRS). [Sesame, 2, 2022. Améliorer le bien-être des animaux d'élevage : est-ce toujours possible ?](#)
- 335 • VetAgro Sup, Chaire bien-être animal, podcast, 2023. [L'élevage intensif est-il compatible avec le bien-être animal ?](#)
- 336 • [Arrêté du 16 janvier 2003 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs.](#)
- 337 • EFSA 2022, EFSA Journal, vol. 20, n° 8. [Welfare of pigs on farm.](#)
- 338 • *Ibid.*
- 339 • EFSA, 2023, EFSA Journal, vol. 21, n° 3. [Welfare of calves.](#)
- 340 • FranceAgrimer, 2024, [Fiche filière Veau de boucherie.](#)
- 341 • Pour les veaux d'un poids supérieur à 220 kg. [Arrêté du 20 janvier 1994 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux.](#)
- 342 • EFSA, 2023, EFSA Journal, vol. 21, n° 2. [Welfare of broilers on farm. Scientific opinion.](#)
- 343 • Commission Européenne, 2017. [Study on the application of the broiler directive DIR 2007/43/EC and development of welfare indicators.](#)
- 344 • EFSA, 2023, EFSA Journal, vol. 21, n° 2. *Op. cit.* [Welfare of broilers on farm.](#)
- 345 • Aquaculture Advisory Council (AAC), 2022. [Using ethology to improve farmed fish welfare and production.](#)
- 346 • Seastemik & Welfarm, 2024, [Appel pour un moratoire sur les fermes-usines de saumons en France.](#)
- 347 • Code rural et de la pêche maritime. [Article L.214-1.](#)
- 348 • [Déclaration de Montréal sur l'exploitation animale](#), 2022.
- 349 • Ces recommandations sont recensées et sourcées sur le site Vegan-pratique. [fr de L214 : Positions médicales et scientifiques concernant l'alimentation.](#)
- 350 • Assemblée nationale, commission des affaires économiques, 2024. [Projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et agricole et le renouvellement des générations en agriculture.](#)
- 351 • V. not. dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne : Fang, Y., Shao, Z., Finance Research Letters, 2022. [The Russia-Ukraine Conflict and Volatility Risk of Commodity Markets.](#)
- 352 • Assemblée nationale, 2024. [Compte rendu de réunion n° 2 de la commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté alimentaire de la France.](#)
- 353 • Via Campesina, 1996. [Déclaration de Rome de la Via Campesina qui définit la souveraineté alimentaire pour la première fois.](#)
- 354 • Schiavo M. *et al.*, Iddri, 2021. [Atteindre les objectifs de la stratégie « De la ferme à la fourchette » et au-delà : impacts d'une Europe agroécologique sur l'utilisation des terres, le commerce et la sécurité alimentaire mondiale.](#)
- 355 • [Résolution du Parlement européen du 19 octobre 2023 sur une stratégie européenne en matière de protéines \(2023/2015\(INI\)\) \(C/2024/2657\).](#)
- 356 • Albaladejo Román, A., Service de recherche du Parlement européen, 2023. [EU Feed Autonomy: Closing the Gaps in European Food Security.](#)
- 357 • Commission Européenne, DG Agriculture, 2023. [State of Food Security in the EU.](#)
- 358 • Agreste, synthèse conjoncturelle n° 42, 2024. [Baisse de la consommation de viande en France en 2023.](#)
- 359 • FAOSTAT. [Bilans alimentaires \(Europe\).](#) Consulté le 4 mai 2025.
- 360 • Solagro, 2023. [La pêchéologie.](#)
- 361 • ADEME, 2021. [Alimentation : quelle empreinte sur nos sols ?](#), infos.ademe.fr.
- 362 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité.](#)
- 363 • *Ibid.*
- 364 • Le gaz naturel est un ingrédient des engrais azotés. Breton L., [Géo](#) 6 mai 2024. [La Russie trouve une manière détournée d'exporter son gaz en Europe, et menace notre sécurité alimentaire.](#)
- 365 • Rapport du gouvernement, 2024. [Évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France.](#)
- 366 • Sénat, rapport d'information, 2022. [Cinq plans pour reconstruire la souveraineté économique.](#)
- 367 • Assemblée nationale. [Compte rendu n° 3 de la commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté alimentaire de la France.](#)
- 368 • Parlement européen, 2024. [Recherche pour la commission AGRI — La dépendance du système alimentaire de l'UE aux intrants et à leurs sources.](#)
- 369 • CCR, 2023. [Commission Staff Working Document - Drivers of food security.](#)
- 370 • Si on arrêta totalement l'élevage, cela aurait un impact bien plus faible sur la perte d'emploi agricole que ce que l'on vit depuis les années 70, du fait de l'agrandissement des exploitations : 1,6 million d'emplois disparus, il en reste 700 000.

- 371 • INRA-ITAVI, 2009. [La filière avicole française à l'horizon 2025. Résumé.](#) Une UTH (unité de travailleur humain) correspond à 2 400 h de travail par an.
- 372 • Chambres d'agriculture. [Les chiffres 2022 de l'agriculture française. Structures, productions, prix, commerce extérieur.](#)
- 373 • Une UTA (unité de travail agricole) équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein (ETP) pendant une année dans une exploitation agricole, soit 2 200 h de travail. Les UTA [sont considérées comme équivalentes](#) aux UTH.
- 374 • Gidenne T. *et al.*, INRAE Productions animales, vol. 35 n° 3, 2022. [Cuniculture au pâturage et sous certification Agriculture Biologique en France : fonctionnement des systèmes, performances et réglementation.](#)
- 375 • Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2007. [La filière cunicole ligérienne : situation et perspective, septembre 2007.](#)
- 376 • Bloom, 2024. [Changer de cap. Pour une transition sociale-écologique des pêches.](#)
- 377 • Solagro, 2017. [Le Scénario Affterres2050 version 2016.](#)
- 378 • I4CE, 2023. [Transition de l'élevage : gérer les investissements passés et repenser ceux à venir.](#)
- 379 • Iddri, 2021. [Vers une transition juste des systèmes alimentaires. Enjeux et leviers politiques pour la France.](#)
- 380 • Étude YouGov pour L214, [réalisée du 26 au 29 avril 2024 auprès d'un échantillon de 1008 personnes.](#)
- 381 • Donaldson, S. et Kymlicka, W., Zoonopolis Une théorie politique des droits des animaux, Alma Éditeur, 2016.
- 382 • Haut Conseil pour le climat, 2024. [Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste.](#)
- 383 • Springmann M. *et al.*, The Lancet Planetary Health, vol. 5 n° 11, 2021. [The global and regional costs of healthy and sustainable dietary patterns: a modelling study.](#)
- 384 • Pinson V., Réussir, 29 mai 2023. [Le "steak végétal" devenu moins cher que le vrai.](#)
- 385 • Neri M., 2023. [L'inflation : une opportunité pour la compétitivité des alternatives végétales.](#)
- 386 • I4CE, 2021. [Une alimentation plus durable augmente-t-elle le budget des consommateurs ?](#)
- 387 • Un plus bio, L'observatoire des paysages alimentaires, rapports de 2020 et 2024.
- 388 • CRÉDOC, 2018. [Les nouvelles générations transforment la consommation de viande.](#)
- 389 • Menestret H., 2021. [Comment donner accès à tous à une alimentation de qualité ?](#)
- 390 • Sun Z. *et al.*, Nature Food, vol. 3, 2022. [Adoption of plant-based diets across Europe can improve food resilience against the Russia-Ukraine conflict.](#)
- 391 • Msangi S., Rosegrant M., Reshaping Agriculture for Nutrition and Health, Washington : International Food Policy Research Institute, 2012. [Feeding the Future's Changing Diets: Implications for Agriculture Markets, Nutrition and Policy.](#)
- 392 • CSA, 2012. [Sentendre sur la terminologie.](#)
- 393 • Gouel C., Guimbarde G., La Lettre du CEPII, n° 377, 2017. [La demande alimentaire mondiale en 2050.](#)
- 394 • GIEC, 2022. [Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability.](#)
- 395 • Agreste, Infos rapides, n° 38, 2024. [Grandes cultures. Recul des céréales à paille en 2024 malgré le rebond des semis de printemps.](#)
- 396 • Ciaï S. *et al.*, Nature, vol. 437, 2005. [Europe-wide reduction in primary productivity caused by the heat and drought in 2003.](#)
- 397 • UNCCD, 2022. [Global Land Outlook. Second Edition. Land Restoration for Recovery and Resilience.](#)
- 398 • Shepon A. *et al.*, PNAS, vol. 115, n° 15, 2018. [The opportunity cost of animal based diets exceeds all food losses.](#)
- 399 • UNCCD, 2022. *Op. cit.*
- 400 • Kozicka M., *et al.*, Nature Communications, vol. 14, 2023, 5316. [Feeding climate and biodiversity goals with novel plant-based meat and milk alternatives.](#)
- 401 • Kortleve A.J. *et al.*, Nature Food, vol. 5, 2024. [Over 80% of the European Union's Common Agricultural Policy supports emissions-intensive animal products.](#)
- 402 • Vallone S. *et al.*, One Earth, vol. 6 n° 9, 2023. [Public policies and vested interests preserve the animal farming status quo at the expense of animal product analogs.](#)
- 403 • Commission européenne. [Promotion des produits agricoles de l'UE.](#)
- 404 • Assemblée nationale, commission des affaires européennes, 2024. [Rapport d'information sur la souveraineté alimentaire européenne.](#)
- 405 • Vegoconomist, 13 octobre 2023. [Another German Retailer Drops Plant-Based Prices as Kaufland Follows Lidl's Lead.](#)
- 406 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité.](#)
- 407 • [Voir les villes sur Politique & Animaux.](#)
- 408 • [Voir sur Politique & Animaux.](#)
- 409 • Code de la commande publique. [Article R2152-7.](#)
- 410 • I4CE, 2023. [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité.](#)
- 411 • EFSA, EFSA Journal, vol. 18, n° 7, 2020. [Welfare of pigs during killing for purposes other than slaughter.](#) EURCAW-Pigs (European Union Reference Centre for Animal Welfare Pigs), 2021. [Review on euthanasia of suckling piglets on farm.](#)
- 412 • Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB). [Le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes en Bretagne.](#)
- 413 • Voir « Données supplémentaires » page 60.
- 414 • ITAVI, 2022. [Performances techniques et coûts de production en volailles de chair. Résultats 2021.](#)
- 415 • Hayek, M. N., Science Advances, vol. 8 n° 44, 2022. [The infectious disease trap of animal agriculture.](#)
- 416 • Les poulets concernés sont les poulets standard, grand export et certifiés. Anvol, 2024. [La filière des volailles françaises en appelle au soutien collectif dans la reconquête de la souveraineté alimentaire.](#)
- 417 • EFSA, 2023. [Campylobacter.](#) Chemaly M., *The Conversation* 7 septembre 2022. [Comment lutter contre les cinq principales bactéries responsables des intoxications alimentaires en France.](#)
- 418 • Citepa, Rapport Secten, 2024. [Données par secteur - Agriculture.](#)
- 419 • ADEME, [Agribalysse 2024](#) version 3.2, consulté le 4 mai 2025.
- 420 • *Ibid.*
- 421 • Hayek M. N., Science Advances, vol. 8, n° 44, 2022. [The infectious disease trap of animal agriculture.](#)
- 422 • Commission européenne, 2016. [Rapport de la Commission européenne au Parlement européen et au Conseil sur l'incidence de la sélection génétique sur le bien-être des poulets destinés à la production de viande.](#)
- 423 • ITAVI, 2022. [Performances techniques et coûts de production en volailles de chair. Résultats 2021](#)
- 424 • Steinfeld S., *et al.*, Poultry Science, vol. 98 n° 2, 2019. [Effects of choice feeding and lower ambient temperature on feed intake, growth, foot health, and panting of fast-and slow-growing broiler strains.](#)
- 425 • Voir « Données supplémentaires » page 60.
- 426 • Eurogroup for Animals, 2019. [European Public Perceptions of Fish Welfare.](#)
- 427 • CNR BEA, 2024. [Synthèse bibliographique du CNR BEA sur la protection des poissons d'élevage en contexte d'abattage.](#)
- 428 • Anderson J., 2022. [Animal Product Impact Scales: 2022 Update.](#)
- 429 • La truite bio présente sur le marché français représente 5,9 % de la production. FranceAgriMer, 2023. [Étude sur les labels en aquaculture. Rapport](#)
- 430 • Seastemik & Welfarm, 2024. [Appel pour un moratoire sur les fermes-usines de saumons en France.](#)
- 431 • France Info, 7 janvier 2021. [La ferme dite des 1 000 vaches, symbole de l'agriculture industrielle, cesse son activité laitière.](#)
- 432 • Bost A.-F., Le Monde, 11 juin 2024. [En Haute-Vienne, inquiétudes autour d'un projet de mégaferme bovine.](#)
- 433 • Idele, 2023. [Les chiffres-clés du GEB. Bovins 2023, productions lait et viande.](#)
- 434 • EFSA, L'EFSA explique le bien-être animal, 2017. [Perspectives en matière de bien-être animal lors de l'abattage d'animaux gravides.](#)
- 435 • Idele, 2022. [Observatoire INO-SYS. Réseaux d'élevage.](#)
- 436 • Idele, 2022. [Outil de suivi et de recensement de l'utilisation des médicaments vétérinaires en élevage de veaux de boucherie. Cahier des charges.](#)
- 437 • United Nations, 2021. [Global Methane Assessment: Benefits and Costs of Mitigating Methane Emissions.](#)
- 438 • V. éalement dans ce sens, Hayek, M. and Miller, S., Environmental Research Letters, 2021. [Underestimates of Methane From Intensively Raised Animals Could Undermine Goals of Sustainable Development.](#)
- 439 • Ademe, [Agribalysse 2024](#) version 3.2, consulté le 4 mai 2025.
- 440 • Carbone 4, 2019. [Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique.](#)
- 441 • Solagro, 2018. [BioNutriNet : étude sur l'impact des régimes alimentaires bio sur la santé et l'environnement.](#)
- 442 • Xu X. *et al.*, Nature Food, vol. 2, 2021. [Global greenhouse gas emissions from animal-based foods are twice those of plant-based foods.](#)
- 443 • FAOSTAT, 2023, [Cultures et produits animaux.](#) Consulté le 31 mars 2025.
- 444 • Mood, A., Brooke, P., 2024. [Estimating global numbers of fishes caught from the wild annually from 2000 to 2019.](#) Animal Welfare, 33, p. e6.
- 445 • Mood, A. *et al.*, 2023. [Estimating global numbers of farmed fishes killed for food annually from 1990 to 2019.](#) Animal Welfare, 32, p. e12.
- 446 • Fishcount, 2023, [Fish count estimates](#) (d'après FAO FishStat).
- 447 • Agreste, 2024. [Statistique agricole annuelle 2023. Chiffres définitifs](#)
- 448 • FranceAgriMer, 2024. [Consommation de produits carnés et d'œufs en 2023.](#)
- 449 • FranceAgriMer, 2024, [Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture en 2023.](#)



APPEL POUR LE SAUVETAGE DU SIÈCLE

Chaque année, plus d'1,2 milliard d'animaux terrestres et plus de 7 milliards d'animaux marins sont tués pour l'alimentation française. 80 % de ces cochons, poulets et autres animaux terrestres proviennent d'élevages intensifs, des élevages où ils n'ont même pas accès au plein air et souffrent de conditions de promiscuité extrêmes.

Ce modèle alimentaire fortement carné met aussi en danger notre santé et notre cadre de vie : maladies chroniques, risques accrus de pandémie, dépendance aux importations massives d'engrais, de soja, de poissons et de viandes, épuisement des ressources en eau, fortes émissions de gaz à effet de serre, perte de biodiversité, gaspillage d'argent public, endettement des agriculteurs. **Nous, citoyennes, citoyens, organisations, conscients de ces enjeux, appelons à réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation en France d'ici 2030.**

Nous ne voulons plus que les politiques publiques et les acteurs économiques orientent nos choix vers les produits carnés alors que plus de la moitié des Français sont favorables à une diminution de moitié de la consommation de viande et de poisson.

Nous ne voulons plus des réglementations dictées par l'industrie de la viande, des subventions mal allouées, du matraquage publicitaire qui restreignent notre liberté de choix alimentaire et enferment nos agriculteurs dans un modèle inadapté aux enjeux contemporains.

Nous voulons que les politiques publiques et les acteurs économiques alignent leurs actions sur les recommandations convergentes des institutions scientifiques : face aux urgences en matière de souffrance animale, de responsabilité environnementale et de résilience économique, il faut réduire de moitié notre consommation de viande.

Pour atteindre une diminution de moitié du nombre d'animaux tués d'ici 2030, nous devons épargner 600 millions d'animaux par an. Tout en atténuant significativement la souffrance animale, cette action permettra à notre agriculture de produire durablement sans dépendre des importations, aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail sans endettement structurel, et aux citoyens de se nourrir librement et sainement sans être écrasés par les prix.

Aujourd'hui nous avons besoin d'actes, de mesures fortes et concrètes pour sortir de l'impasse.

LE-SAUVETAGE-DU-SIECLE.FR

NOUS EXIGEONS

1. **Que les pouvoirs publics s'engagent** sur un objectif officiel de réduction de moitié du nombre d'animaux élevés et tués pour la consommation, instaurent un moratoire sur les élevages intensifs et la pisciculture avec accompagnement des reconversions et mesures miroirs au niveau européen, et soutiennent le développement des productions végétales, par la sensibilisation du public, la formation des professionnels, et la mise en place de 50 % de menus végétariens et végétaliens dans la restauration collective.
2. **Que les entreprises s'engagent** à atteindre au moins 60 % de protéines d'origine végétale dans leurs ventes d'ici 2030, arrêtent dans ce but les publicités, les promotions et les mises en avant des produits issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture, et rendent les alternatives végétales abondantes, accessibles et savoureuses.

**Responsables politiques, décideurs économiques,
serez-vous au rendez-vous ?**



LE SAUVETAGE DU SIECLE

L214.